

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS: PAS DE CLAUSE DE BESOIN POUR LES « BARS À CAFÉ », MAIS...

(Page 3)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Formidable explosion en plein Londres

TERRORISME A WESTMINSTER

7 blessés — Ce serait un « coup » de l'IRA

LONDRES (AFP). — Le terrorisme a frappé lundi matin en plein cœur de Londres à l'intérieur même du palais de Westminster, orgueil et symbole de la démocratie parlementaire britannique.

A 8 h 30, une formidable explosion a ébranlé le palais. Presque aussitôt des flammes gigantesques et d'épais nuages de fumée noire ont enveloppé toute l'aile gauche du bâtiment, là où se trouvent Westminster Hall et la chapelle du palais. La bombe dont on ignore encore la puissance exacte avait été placée près de la porte Saint-Stephen, la plus belle de tout l'édifice, située au centre de la façade sud, entre Big-Ben et Victoria-Tower.

ment-Square, où se dresse la statue de Churchill, a pris le visage coutumier de Belfast. Tous les accès à la place ont été bloqués et personne n'a été autorisé à s'approcher du palais.

Les dégâts sont importants, mais ils sont toutefois très localisés et les deux Chambres, celle des communes et celle des lords ont été épargnées.

(Lire la suite en dernière page)



Big-Ben noyée dans la fumée. (Téléphoto AP)

Plébiscite jurassien

Encore un oui retentissant... Membre de la 3me Force, M. Raymond Bruckert, géographe et historien, de Plagne, vient de prendre position publiquement en faveur du oui tout en précisant qu'il n'est mandaté par aucun parti ou mouvement.

PAGE 9

Nuit d'angoisse

Deux jeunes gens et une jeune fille ont vécu une nuit d'angoisse à 3000 m d'altitude au fond du val d'Hérens. Réfugiés sous un rocher, ils ont subi les assauts d'une tempête déchaînée...

PAGE 10

Pour la recherche

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique justifie l'accroissement de ses besoins financiers pour les années 1975-1979. Crédit demandé: 750 millions de francs.

PAGE 10

CHRONIQUE RÉGIONALE:

pages 2, 3, 6, 7 et 9.

INFORMATIONS SUISSES:

page 10.

TOUS LES SPORTS:

pages 11 et 13.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV:

page 17.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES:

page 19.

LES IDÉES ET LES FAITS

Contrastes africains

« La mort lente de cent mille personnes en Ethiopie, du fait de la sécheresse, contraste de façon frappante et tragique avec la situation en Rhodésie où, sans aucune aide extérieure, ont été construits, pour le bénéfice de la population tout entière, 62 grands et 7000 petits barrages et réservoirs », écrivait un lecteur au « Telegraph » de Londres.

C'était en mars dernier. Depuis, on a un peu oublié les milliers de victimes de cette sécheresse alors que la Rhodésie indépendante, qui ne demande rien à personne, et dont l'économie est en plein essor, demeure une sorte de paria international.

Interrogé récemment par le sénateur Byrd, devant le comité des finances du Sénat américain, le secrétaire d'Etat Kissinger a reconnu que la Rhodésie ne peut être considérée comme « une menace pour la paix du monde », tandis que, toujours selon Kissinger, l'URSS a effectivement « la capacité militaire d'ébranler la paix ». Mais c'est à la Rhodésie, non à l'URSS, que l'ONU applique des sanctions.

C'est avec l'URSS, dont Soljenitsyne rappelle dans le deuxième tome de « L'Archipel Goulag » qu'il y existait dès 1918 des camps d'extermination par travail forcé que l'Amérique de M. Kissinger développe ses relations économiques, non avec la Rhodésie, dont lui venait un chrome vital à la production d'armements pour la défense.

Il n'y a jamais eu aucun camp de travail forcé en Rhodésie, ni d'ailleurs en Afrique du Sud. Deux « bêtes noires », pourtant, de ceux qui se prétendent la « conscience universelle ». Par contre, un véritable « régime de terreur » existe en Ouganda où, en trois ans, sous le sinistre Amin, entre 25000 et 250000 personnes ont été massacrées, selon la Commission internationale des juristes. Laquelle, dans son rapport récemment publié, note: « A l'exception de quelques-uns, il s'agit tous d'Africains. Les Asiatiques ont peut-être eu la chance d'être expulsés ».

Or, que fera l'ONU à laquelle la commission a adressé son rapport? Rien, évidemment, n'ayant précédemment jamais rien fait lors des massacres au Soudan ou l'extermination du Biafra, pour ne se limiter qu'à l'Afrique. Et le Conseil oecuménique des Eglises? Et M. Wilson, à Londres, qui a jugé si acerbement ses compatriotes nord-irlandais coupables de grève politique, qu'a-t-il dit de l'Ouganda membre du Commonwealth? Rien. Il est vrai que le même M. Wilson, en 1966, annonçait avec assurance que « la mise à genoux » de la Rhodésie n'était qu'une question de « quelques semaines ». Or, elle est toujours bien debout, avec à sa tête Ian Douglas Smith qui a récemment célébré sa dixième année comme premier ministre à Salisbury.

Pierre COURVILLE

AJA EN SOLITAIRE À BLATTEN



L'Espagnol Gonzalo Aja (photo) a gagné détaché la sixième étape du Tour de Suisse, qui conduisait les coureurs de Bellinzona à Naters-Blatten. Classé troisième à plus d'une minute du vainqueur, Eddy Merckx a cependant consolidé sa première place au classement général. Lire en page 11 le compte rendu de cette étape mouvementée et probablement décisive.

(Telephoto A.P.)

DOSSIER PLÉBISCITE

POUR Y VOIR PLUS CLAIR (VIII)

La photo grandeur nature des districts jurassiens

Dans cette série d'articles, nous nous sommes efforcés de rappeler l'ensemble des faits historiques qui constituent ce qu'on appelle généralement le « problème jurassien ». Nous avons également abordé la consultation sur laquelle on compte, dans de nombreux milieux, pour résoudre ce problème: le plébiscite compliqué, avec ses « ricrochets » dans les districts et même dans les communes. Nous avons traité du problème économique et financier. Il nous reste, dans les articles qui suivront, à évoquer l'aspect géographique, démographique et administratif du Jura, à parler de ses voies de communications, de son équilibre politique, bref à tracer en quelque sorte le portrait de ce pays qui, le 23 juin, décidera s'il veut accéder à l'autonomie cantonale.

Notre propos n'est pas, dans le cadre de cet article, de parler du Jura

sous l'angle de la poésie. Nous énumérerons des chiffres, citerons des statistiques. Le Jura n'est pas une notion vague. Il peut être cerné avec précision.

LE JURA EN STATISTIQUES

Le Jura est clairement défini par la constitution bernoise. Il comporte sept districts, qui s'étendent sur une superficie totale de 1474 km². La surface agricole utile est estimée à 868 km² et la surface boisée à 548 km².

Du point de vue démographique, le Jura compte 140.127 habitants répartis en 145 communes. La densité de la population atteint 95 personnes au km². La population active atteint 47,45 % de l'effectif total 9 % sont occupés dans le secteur primaire, 66 % dans le secondaire et 25 % dans le tertiaire.

Du point de vue économique, constatons que le Jura compte 442

entreprises occupant 27.480 personnes. La somme des chiffres d'affaires des 10 plus grandes entreprises dépasse 655 millions. Quant à l'agriculture, elle occupe 5735 personnes dans 4366 exploitations. BÉVI

(Lire la suite en page 9)

Sur ce qui était le front du Golan

TEL-AVIV (AP). — Les troupes israéliennes se préparaient lundi, à évacuer une seconde portion du territoire syrien conquis pendant la guerre du Kippour, procédant au démontage des armements lourds et à la destruction des anciennes fortifications syriennes.

Radio Tel-Aviv a diffusé une interview d'un officier israélien d'un poste d'observation avancé, qui a déclaré que les civils syriens commencent à revenir dans le secteur qui a été libéré vendredi, lors de la première phase du retrait des troupes israéliennes.

L'opération doit avoir lieu, aux termes de l'accord de désengagement, en quatre phases successives, et prendre fin le 26 juin.

A leur arrivée, les civils campent sous la tente à proximité de leurs villages, en attendant que les soldats syriens déminent le terrain.

Tandis que le cessez-le-feu se stabilise à la fois sur les fronts syrien et égyptien, Israël prend des mesures de précaution en prévision d'incursions de fedayins à travers la frontière libanaise.

Dimanche, au cours d'une cérémonie célébrée à la mémoire des 22 écoliers tués le 15 mai par des commandos palestiniens dans le village de Maalot, M. Yariv, ministre de l'information, a

dit qu'il fallait s'attendre à de nouveaux raids terroristes visant à saboter la mission de paix du président Nixon et les accords israélo-arabes.



Quand s'en vont les drapeaux israéliens. (Téléphoto)

Les hauts et les bas du Watergate

WASHINGTON (AP). — Bien que défavorablement impressionné par certaines parties des conversations enregistrées sur l'affaire du Watergate qui ont été fournies à la justice par la Maison-Blanche, le président du parti républicain, M. Bush, a décidé de consacrer 10.000 dollars à une campagne massive de lettres donnant une interprétation favorable de ces enregistrements.

Dans cette lettre, le parti républicain souligne que le président Nixon « a plus que répondu aux sommations » qui lui avaient été faites de transmettre les enregistrements. « Il n'apparaît pas une seule fois dans la montagne de preuves fournies à la commission que le président des Etats-Unis se soit

lancé dans un complot criminel en vue de faire obstruction à la justice », ajoute-t-elle.

La lettre contient également des passages soutenant l'affirmation de M. Nixon selon laquelle il n'avait rien su du scandale du Watergate avant le 21 mars 1973.

Par contre M. Ruckelhaus, ancien vice-attorney-général, a déclaré que le président Nixon était, en possession d'informations inédites qui devraient être communiquées pour l'enquête sur sa mise en accusation par la Chambre des représentants.

M. Ruckelhaus a contesté une déclaration de l'avocat du président, M. Saint-Clair, qui affirmait que le président Nixon avait révélé tout ce qu'il savait concernant l'affaire Watergate. « Il est en possession de beaucoup d'informations à propos de conversations qui sont nécessaires au comité judiciaire de la Chambre », a-t-il dit dans une interview télévisée.

« DEAR »

Cependant, M. Ruckelhaus a aussi indiqué qu'on ne pouvait pas tenir le secrétaire d'Etat Kissinger comme responsable des écoutes téléphoniques placées sur les téléphones de journalistes et de membres de l'administration. Il a indiqué que M. Kissinger s'était borné à fournir une liste de noms de responsables de la Maison-Blanche ayant accès à des informations confidentielles.

CINQUANTE-DEUX JOURS SUR UN RÉCIF

SYDNEY (AP). — Les quatre occupants d'un yacht qui avait coulé au large d'un récif de corail sur lequel ils ont vécu 52 jours avant d'être recueillis, ont pu survivre en distillant de l'eau de mer qu'ils chauffaient à l'aide d'épaves de bois venant s'échouer sur la plage.

Il s'agit de deux hommes et de deux femmes qui ont été recueillis il y a cinq jours par un chalutier. Ils se trouvaient à 500 kilomètres des côtes australiennes.

Ils ont pu s'abriter dans un petit bateau de pêche inutilisable qui s'était échoué précédemment sur le récif. Ils avaient eu le temps, avant que leur yacht ne coule, d'en retirer la plus grosse partie des provisions.

Leur eau était limitée à un demi-litre par jour. La ration était augmentée lorsqu'il pleuvait. Pour économiser les vivres récupérés, les quatre naufragés ont pêché.

C'est grâce à un mauvais coup de vent qu'ils ont pu être recueillis. Le chalutier qui les a pris à son bord s'était dérouter vers le récif pour y chercher un abri.

Pauline Carton est morte

PARIS (AP). — La grande Pauline Carton est décédée lundi soir à l'âge de 90 ans dans une clinique parisienne où elle était hospitalisée depuis une semaine. Elle a succombé à une crise cardiaque.

Depuis trois quarts de siècle, elle avait réalisé l'étonnante performance de faire rire tous les publics, du cinéma au théâtre de boulevard, en passant par l'opérette.

Pauline Carton, de son vrai nom Pauline Biarez, qui était née à Biarritz le 4 juillet 1884, s'était spécialisée dans les rôles de gouvernantes et de concierges. A 11 ans, elle avait déjà choisi de jouer les servantes. « J'aimais mieux être la bonnichette que l'héroïne », disait-elle.

Membre de l'Académie de l'humour, elle était l'auteur de deux livres: « Les théâtres de Carton » et « Les histoires de cinéma ».

A 88 ans, elle avait enregistré sur disque deux airs: « Le photographe » et « J'ai un faible pour les forts ».

📞📞📞📞📞📞📞📞📞📞📞📞📞📞📞📞📞📞

Détente sur l'eau

Départ Neuchâtel à 12 h 15
Cudrefin - Retour à 13 h 15

Lunch à bord

Tous les jours sauf dimanche
Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

Tél. 25 40 12

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



COLOMBIER

La mort d'une « auxiliaire de police »

Elia v.d. Schäferheide - LOS. 147149, n'est plus. Elle s'est endormie le 19 mai, après quelques jours de maladie. Depuis un certain temps déjà, elle donnait des signes de fatigue. Née le 28 juillet 1965, Elia a procuré de grandes satisfactions à son maître, M. Moser, appointé de gendarmerie à Colombier, moniteur au club du Berger Allemand de Neuchâtel et environs, responsable de la Brigade des chiens de la gendarmerie neuchâteloise.

Cette fidèle « auxiliaire de police » s'est distinguée à maintes reprises, tant sur le plan civil que policier. Elle a participé à 31 concours civils, obtenant 24 mentions « Excellent », 7 « très bien ». A 11 reprises, elle a occupé des places d'honneur, faisant trembler les meilleurs. Douée d'un excellent flair, elle a été à l'origine de plusieurs arrestations et a retrouvé de nombreux objets perdus.

Ceux qui l'ont connue et vue, accompagnant son maître dans de nombreuses missions, ont apprécié sa gentillesse, son calme et sa fermeté lorsqu'elle devait montrer ses crocs.

CRESSIER

Carnet de deuil

(c) A Cressier est décédé, dimanche après-midi, M. Marc Ruedin, agriculteur, né le 6 mai 1903. Le 19 juin 1927, il succéda à son père comme caissier de la corporation de Saint-Martin, fonction qu'il cumula avec celle de préposé à la surveillance des forêts de 1927 à 1969. Il fit également partie du Conseil de la paroisse catholique. Le 26 juillet 1949, sa famille vendit la maison de la Tourelle (Maison Vallier) à la corporation de Saint-Martin. Après les transformations, M. Ruedin devint le surveillant de la Salle Vallier, poste qu'il occupa jusqu'à son décès. Délégué à la commission forestière du premier arrondissement, M. Ruedin a fait partie du Conseil général de Cressier de 1956 à 1968 où il siégea sur les bancs du parti libéral. Le défunt était aussi surveillant du « Salon des Trois Dimanches ».

Nomination

La chancellerie d'Etat communique que lors de sa séance du 11 juin, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Michel Oberson, ingénieur forestier, domicilié à Saxon, aux fonctions d'inspecteur des forêts du 7me arrondissement.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame Roger L'Espée-Kneubühl ;
Madame et Monsieur Jean Rognon ;
Mademoiselle Nicole Rognon,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Marianne KNEUBÜHL

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à la suite d'un accident.

Veillez donc car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.
Mat. 25 : 13.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 19 juin 1974.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle

Marianne KNEUBÜHL

leur fidèle et dévouée collaboratrice et collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Madame Marc Ruedin-Terraz ;
Monsieur et Madame Michel Mosset-Ruedin et leurs enfants Yves, Nicole et Fabrice, à Marin ;
Monsieur Sully Jaquet-Ruedin et ses filles Fabienne et Véronique, à Auvener, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marc RUEDIN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 72me année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.
2088 Cressier, le 16 juin 1974.
(Maison Vallier)

La messe de sépulture sera célébrée en l'Eglise de Cressier, mercredi 19 juin, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association pour le développement de Cressier a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marc RUEDIN

membre du comité depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Caisse maladie fraternelle de prévoyance a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marc RUEDIN

ancien représentant local de la section de Cressier pendant de très nombreuses années.

Le Conseil communal de Cressier a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marc RUEDIN

ancien conseiller général.

Les autorités communales garderont un bon souvenir du défunt.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Aimez-vous les uns les autres.

Monsieur Paul-Armand Gammenthaler ;
Monsieur et Madame René et Yolande Rauber-Gammenthaler et leurs enfants Daniel et Christine, à Birmensdorf (ZH) ;
Madame Eglantine Gygi-Grabber et ses enfants, à Zurich ;
Monsieur Emmanuel Grabber et ses enfants, à Travers, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Blanche GAMMENTHALER-GRABER

leur très chère et adorée maman, grand-maman, sœur, tante, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement, dans sa 71me année.

2000 Neuchâtel, le 16 juin 1974.
(Rue de l'Evoile 51)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 19 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La vie de nos sociétés

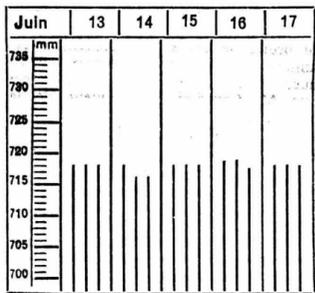
Le « G.I.A.N. » en balade

Pour marquer de façon tangible la nomination d'un comité largement renouvelé, le nouveau président du groupement des industriels et artisans de Neuchâtel et environs (G.I.A.N.), M. Norbert Mégroz a eu l'heureuse idée d'organiser une sortie qui a parfaitement réussi.

Embarqués avec leurs femmes sur une unité de la société de navigation, ils mirent le cap sur Saint-Aubin, et se retrouvèrent autour des tables agréablement fleuries du restaurant proche du port. Après un repas très apprécié, M. Norbert Mégroz salua ses invités et traça brièvement le programme d'activité du comité : recrutement de nouveaux membres, campagne d'information au moyen d'un bulletin à créer etc. Une joyeuse animation ne cessa de régner tout au long de la soirée et devait démontrer, s'il était nécessaire, l'excellent esprit qui règne parmi les industriels et artisans de Neuchâtel.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 17 juin
Température : moyenne : 15,0 ; min : 12,0 ; max : 20,3. Baromètre : moyenne : 717,4. Eau tombée : 0,6. Vent dominant : direction : sud-ouest calme à faible de 11 h 30 à 13 h 30 ; ouest-nord-ouest modéré. Etat du ciel : variable le matin, nuageux à légèrement nuageux, très nuageux à couvert, orage de 11 h 45 à 13 h 30. Nord-nord-ouest avec pluie, orage de 17 h à 17 h 30 au sud-sud-est.



Température de l'eau du 17 juin : 16 °
Niveau du lac du 17 juin : 429,29

Prévisions : météo. Nord des Alpes, Valais et Grisons, quelques orages se produiront encore le long des Alpes, mais de belles éclaircies se développeront sur le plateau, et en Valais, quelques averses restent possibles en montagne. La température, atteindra 17 à 21 degrés l'après-midi. L'isotherme de zéro degré sera située vers 2'600 mètres.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Jacques Buchilly-Matthey, à Neuchâtel ;
Madame Simone Perret-Matthey, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Claude Perret et leur fils, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Roger Matthey, leurs enfants et petit-fils, à Genève ;

Monsieur et Madame Louis Gislett-Matthey, en Amérique ;

Monsieur Charles Clerc-Matthey, à Bienne, et ses enfants ;

Madame Alice Benoit, à Cormondrèche ;

Monsieur et Madame René Ernst, à Auvener ;

Madame Hélène Polier, à Cormondrèche ;

Monsieur et Madame Philippe Bovet, à Pesieux, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame César MATTHEY

née Caroline MICHOD
leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 90me année, après une courte maladie.
Neuchâtel, le 17 juin 1974.

Maintenant, l'Eternel mon Dieu, m'a donné le repos.
I Rois 5 : 4.

L'incinération aura lieu mercredi 19 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avipress Baillod : le président de l'association NEUCHÂTEL-CENTRE remet la « channe du vainqueur » au président de L'Helvétia.

PLATEAU DE DIESSE

LAMBOING

Assemblée communale

(c) Ce sont quelque trente électeurs et électrices seulement qui prirent part à la récente assemblée de commune sous la présidence de M. G. Bonjour. L'assemblée approuva le plan de lotissement d'une partie du quartier « Fin Derrière Ville » et vota un crédit de 130.000 fr. pour l'aménagement de la zone à bâtir de cette région. La vente de cinq parcelles de terrain à bâtir, de même que l'achat d'une parcelle pour le prix de 39.000 fr. furent également approuvés par les électeurs.

Enfin, l'assemblée désigna M. Jean Racine comme membre de la commission scolaire du Collège de district, en remplacement de Mme I. Cattin, démissionnaire.

Courses scolaires

(c) Les trois classes du village ont pu, à la faveur du beau temps enfin revenu, prendre le départ pour les traditionnelles excursions estivales, les dernières du régime scolaire actuel. La classe supérieure avait choisi comme but la région des Diablerets - lac Retaud et visita au retour le château de Gruyère ; la classe moyenne visita Avenches, ancienne capitale de l'Helvétie, et rentra par le Val-de-Travers ; la classe inférieure resta dans le Jura en excursionnant dans la région Saint-Imier - Mont Soleil. Dans une semaine, ce sera la fin de l'année scolaire et le début de vacances exceptionnellement longues puisqu'elles dureront jusqu'au 12 août.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : — 13 juin Bettler, Christine, fille de Hans-Manfred, machiniste, Neuchâtel, et de Marie-Claire, née Reichlin ; Bourquin, Nicolas-Christian fils de Jean-Claude-Willy, contremaitre, Colombier, et de Françoise-Isabelle, née Monnier ; Papis, Olivier-Alexandre-Rodolphe-Pierre, fils de François, employé de commerce, Boudry, et de Christiane-Marielle, née Gurtner ; Simonet, Sarah, fille de Jacques, fonctionnaire, Neuchâtel, et de Françoise-Thérèse, née Scuri. 14. Boo, Roberto, fils d'Antonio, chauffeur, Areuse, et de Pas-tora, née Pinto ; Théodoloz, Marie-France, fille de Guy-André, organisateur, Cortaillod, et de Pierrette-Marcelle, née Joliat. 15. Liechti, Marie, fille d'André, économiste, Fenin, et de Françoise-Gabrielle, née Ducommun-dit-Ver-non. 16. Vaucher, David, fils de Jean-Daniel, employé de bureau, Neuchâtel, et de Christine, née Hungerbühler.

DÉCÈS : — 14 juin. Michaud née Hügli, Lydia-Hélène, née en 1908, ménagère, Bôle, épouse de Michaud, Robert. 15. Junod, Pierre-Gaston, né en 1910, retraité, Areuse, époux de Marie-Thérèse, née Scherly.

Une channe aux meilleurs accordéonistes

Les Neuchâtelois ont fait fort bon accueil samedi dernier aux trois sociétés d'accordéonistes qui, à l'initiative de NEUCHÂTEL-CENTRE, ont animé musicalement la Boucle durant tout l'après-midi. Tant par la musicalité des morceaux choisis, que par leur exécution, par la présentation des formations et par leur discipline, les trois orchestres ont réussi à donner à la ville un air de fête printanière et de bonne humeur. Un jury a départagé en fin d'après-midi les formations concurrentes. Voici le palmarès : 1re L'Helvétia, avec 52 points et demi ; 2me Le Muguet, avec 51 points ; 3me Société neuchâteloise, avec 44 points et demi. La mention « hors concours » a été décernée aux « Juniors ». (Sur notre photo

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Nous vous offrons

Gratuitement

1 salade pommée

avec un achat dès 5.—

aux **Gourmets**

Abricots

d'Espagne 1.30
le kilo

par plateaux de 10 kg
net le kilo 1.20

MIGROS

Discounts BERTHOUD

Corcelles, Gare 7
Neuchâtel, Portes-Rouges 46
Neuchâtel, Chavannes 23
Morat, Bernstrasse 22
La Chaux-de-Fonds, Progrès 111a

F E R M É

MERCREDI 19 JUIN 1974
(Sortie du personnel)

Formule de changement d'adresse

Pour éviter un arrêt de la distribution du journal, nous prions nos abonnés de nous adresser leurs instructions

PAR ÉCRIT
trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS

Service des abonnés, 4, Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL

Changement d'adresse * temporaire * définitif

(* souligner ce qui convient)

Domicile habituel :

Nom - Prénom :

No - rue :

Localité :

No postal :

Nouvelle adresse :

Nom - Prénom :

No - rue :

Localité :

No postal :

Valable dès le

au y compris.

La famille de

Monsieur Jean FRANCO

très touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de douloureuse séparation, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa sincère reconnaissance pour leur présence leur message, leur envoi de fleur ou leur don.
Cernier, juin 1974.

Monsieur et Madame Roland DEGERINE-MOCKLI Madame et Monsieur Willy THOMAS-DÉGERINE ainsi que les familles parentes et alliées

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leur sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

Profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur grand deuil,

Monsieur et Madame Alberto LOCATELLI et famille

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Neuchâtel, juin 1974.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Session extraordinaire du Grand conseil neuchâtelois Faut-il encore demander à l'Etat-bonne-à-tout-faire de résoudre un problème aussi complexe que celui de la jeunesse ?

● **AU GALOP!** — Difficile de se prononcer... Est-ce le temps, encore orageux et lourd, qui tarissait les gossiers et contrariait même le gendarme de service devant la Collégiale, ou le désir d'épuiser un ordre du jour assez copieux qui a fait plier des deux au Grand conseil ? En moins de quatre heures, hier après-midi, les députés ont abattu passablement de travail, notamment quatre projets de loi ou de décret. Il est vrai que M. Broillet avait juré d'être bref et qu'il le fut... La loi sur la protection des animaux a été acceptée par 91 voix et M. Girard (lib.) a soulevé un problème qui mérite d'être repris par la suite: la prolifération des chiens. Si beaucoup de propriétaires d'animaux aiment leur bête, certains autres ne s'en débarrassent-ils pas lorsque le caprice d'un enfant, ou d'un instant, s'émousse ? Une révision des taxes permettrait peut-être de trouver une solution à cette question.

● **VALANGIN** — Après avoir fourni quelques précisions aux députés qui regrettaient de ne pas les avoir trouvés dans le rapport d'information du Conseil d'Etat, M. Carlos Grosjean a annoncé que contrairement à ce qui avait été prévu, le viaduc routier de Valangin ne serait pas reconstruit selon la méthode du ripage des dalles. Un procédé plus classique sera utilisé. Cette décision a été prise, on s'en doute, pour des raisons moins techniques que psychologiques !

● **BARS A CAFÉ ET A...** — Sans rechigner, le Grand conseil a également approuvé une révision de la loi sur les établissements publics, révision marquée par la nécessité d'adapter le montant de certaines patentes. Un député, M. Brossin, avait pourtant proposé que la clause de besoin fût étendue aux « bars à café ». En filigrane, on le devine, on pouvait aussi lire une allusion au trafic de drogue propre à certains de ces établissements. Le gouvernement n'a cependant suivi le député car une telle disposition irait à l'encontre de la Constitution. Mais le gouvernement reconnaît que tant sa thèse que celle du député sont plausibles.

Il s'est déclaré partisan du statut actuel en se réservant toutefois la possibilité de revenir devant le Grand conseil au cas où la situation viendrait à empirer.

— Et puis, à la différence de l'alcool, le café n'est pas à ce que je sache dangereux pour la santé, a ajouté M. Grosjean. C'est en tout cas le seul point de ressemblance que j'ai avec M. Honoré de Balzac...

● **LA JEUNESSE** — En répondant à la motion Jules Biétry et consorts, le Conseil d'Etat avait bien expliqué qu'il continuait de penser que « si l'Etat peut offrir beaucoup à la jeunesse, il ne saurait lui apporter l'élément le plus essentiel, celui dont les jeunes ont le plus besoin: la spiritualité ». Il avait rappelé que celle-ci ne se distribue par l'autorité exécutive d'une communauté mais qu'elle se dégage du sens que l'on se fait de sa propre existence. En revanche, il se disait prêt à assumer son rôle d'adjuvant et de coordinateur.

Le problème a paru plus important à certains députés (radicaux pour la plupart d'entre eux, socialistes et populistes) qui ont demandé, et obtenu, que cette motion soit reprise par une commission spéciale car certains points restent en suspens. Les libéraux et M. Cavadini doutent de l'efficacité de cette commission et ils l'ont dit bien haut. Le problème de la jeunesse est permanent: est-il vraiment plus grave aujourd'hui qu'il l'était il y a cinq ans ou qu'il le sera dans quelques années ? Quant à M. Claude Frey (rad.), il a été plus incisif, répondant alors à une intervention un peu mélodramatique de Mme Stauffer (soc.):

— Comment en sortir ? Aujourd'hui, la famille ne remplit plus son rôle, l'école est en crise et l'Eglise taquine la politique peut-être parce qu'elle croit que Dieu est mort... Les problèmes de la jeunesse, ses besoins, ses aspirations concernent la société tout entière et tout cela est bien trop complexe pour que l'Etat puisse en venir à bout. On ne peut donc que lui demander d'être l'animateur et le coordinateur des organismes qui s'occupent de la jeunesse.

Cl.-P. CHAMBERT

Le rapport d'information du Conseil d'Etat sur l'effondrement du viaduc de Valangin a été prétexté pour trois députés à demander des précisions. M. Claude Borel (soc) a déjà voulu savoir quel pourcentage, sur une facture de 3.800.000 fr. de dégâts, restait à la charge du canton et quelles clauses exactes liaient l'Etat et l'entreprise adjudicatrice des travaux. Il a encore demandé une précision sur une déclaration du gouvernement et pourquoi les travaux avaient-ils été arrêtés au pont inférieur. De son côté, M. Fr. Blaser (POP) a constaté qu'avec le choix de la solution « ripage », on avait voulu faire des « économies coûteuses ». Il a enfin posé le problème des responsabilités du personnel de l'Etat surveillant de tels travaux: quels sont les devoirs et obligations de ces fonctionnaires ?

Dans sa réponse, le chef du département des travaux publics a déjà insisté sur le fait que ce rapport n'était nullement définitif et que le dossier n'était pas refermé. L'affaire peut encore durer des années, ainsi si les parties ne sont pas d'accord avec les conclusions des expertises judiciaires. M. Carlos Grosjean a ensuite rappelé quels étaient les trois prévenus, c'est-à-dire MM. Franco Nibbio, ingénieur et administrateur de l'entreprise de ripage Nibbio S.A., A. Francescato, technicien de cette entreprise et responsable sur le chantier de la Sorge des opérations de ripage et M. Peter Lüthi, l'ingénieur auteur du projet. En ce qui concerne

une éventuelle responsabilité de l'Etat, M. Grosjean se refuse à faire des commentaires. Cela reviendrait à un plaider pour soi-même ! L'Etat, à la fois maître de l'ouvrage et partie, ne peut pas jouer au procureur général ! La responsabilité de l'Etat, et s'il devait y en avoir une sans aucun doute serait-elle minime, sera confirmée ou infirmée par les tribunaux.

AUTRE PROCÉDÉ

A la question de M. Borel sur les clauses liant l'Etat et l'entreprise Bosquet, le chef du département des travaux publics a précisé que celle-ci se sentait juridiquement responsable vis-à-vis de l'Etat et qu'elle lui était civilement liée dans la reconstruction de l'ouvrage. Mais, les assurances attendant des rapports définitifs avant de payer, l'Etat a garanti un emprunt, jusqu'à concurrence de 800.000 fr. et sous forme de prêt bancaire, contracté par l'entreprise chaux-de-fonnière qui avait connu quelques difficultés de trésorerie. M. Grosjean a, également, insisté, comme l'avait fait ce rapport d'information, sur les éloges que l'on pouvait adresser à l'entreprise chaux-de-fonnière ou à d'autres personnes qui ont collaboré avec beaucoup de « fair-play » à l'enquête, alors que certaines durent être menacées par le juge d'instruction lorsque celui-ci voulait obtenir d'eux des éléments indispensables à cette enquête. A. M. Renk, enfin, le chef du département a précisé que le système du ripage

serait abandonné au profit d'une méthode plus classique, avec dalles préfabriquées en béton précontraint. Cette décision a été prise pour des raisons plus psychologiques que techniques.

LE SEL ET LES ROUTES

Le Grand conseil a ensuite entendu M. J.-J. Miserez (soc) dire ce qu'il pensait de la réponse du gouvernement à sa motion sur l'emploi abusif du sel à dégel. Après s'être félicité de la rapidité de cette réponse, le député en a soulevé les lacunes, en particulier ces arguments peu étayés avancés par le gouvernement alors que celui-ci admet pourtant le danger potentiel du sel à dégel. Le mot de la fin, le Grand conseil le connaît lorsque sera diffusé le rapport d'information sur l'usage du sel pour les adoucisseurs d'eau. Dans cette attente, le conseiller d'Etat Grosjean a placé les députés devant leurs responsabilités:

— Reconnaissez que l'augmentation de la teneur en sel de l'eau ne provient que très subsidiairement de l'entretien des routes. La question est la suivante: ou bien vous voulez des routes normalement ouvertes ou alors vous demandez que le sel soit interdit sur les routes. Je n'aurai alors qu'un mot à dire aux ponts et chaussées !

Le Grand conseil, en prenant acte de cette réponse, s'est prononcé tacitement pour une ouverture hivernale des routes.

La parole étant au gouvernement, le conseiller d'Etat Jacques Béguin a apporté quelques précisions sur l'affaire de Buttes. Par un arrêté du 7 juin, on le sait, le Conseil d'Etat a dissous le législatif de cette commune, les nouvelles élections devant avoir lieu les 6 et 7 juillet. Le délai de recours n'a pas été utilisé, les élections auront lieu.

AIDE AU TIERS MONDE

C'est comme une lettre à la poste qu'est « passé », par 90 voix sans opposition, un projet de décret relatif à l'adhésion du canton de Neuchâtel à la convention intercantonale sur la vente du sel. Même sérénité pour le projet de décret concernant une aide financière de l'Etat à diverses organisations intéressées à la formation professionnelle au tiers monde. Il s'agit, cette année, de participer avec la Campagne de carême des catholiques suisses à l'agrandissement d'une école professionnelle en Indonésie. Mme Wyss-Boudry (rad) demande quelques précisions avant que M. Boillod (soc) apporte l'accord de son groupe: si des critiques peuvent être émises à l'endroit de certains gouvernements ou Etats du tiers monde, il faut cependant penser à la population, donc l'aider. Pour leur part, M. Broillet et les populistes se rallieront aux propositions du Conseil d'Etat même si le gouvernement indonésien a fait massacrer près de 600.000 personnes soupçonnées d'avoir des penchants pour la gauche:

— Je souhaite, déclara M. Broillet, qu'il y ait des orphelins de ce massacre parmi les bénéficiaires du projet !

IMPOTS: RETENUE A LA SOURCE ?

Répondant ensuite à une question posée lors de la précédente session, le conseiller d'Etat Schlaeppy a parlé du versement par acomptes de l'impôt cantonal, non sans rappeler la procédure actuelle, c'est-à-dire les 45 jours de délai légal, la possibilité de verser des acomptes avant la réception du bordereau, les « prolongations » avec intérêt de 3,6 % sauf dans le cas de graves difficultés financières, etc... Une bonne nouvelle cependant: le gouvernement, qui étudie une perception par tranches (deux ou trois) semble être très intéressé par la perception de l'impôt à la source. N'est-ce pas là, finalement, la seule solution valable tant pour l'Etat que pour les contribuables ?

Le Grand conseil a pris acte d'un rapport du Conseil d'Etat concernant la votation des 4 et 5 mai (non à un crédit pour les routes cantonales) avant de renvoyer à la commission législative, et ceci à une majorité évidente et avec l'accord du chef du département de justice, un projet de loi sur la procédure pénale applicable aux enfants et adolescents. MM. Sandoz (soc) et Jean Guinand (lib) ainsi que Mme Corswant (POP) avaient notamment demandé ce renvoi car deux questions étaient à re-

voir, autrement dit les arrêts scolaires et les voies de recours.

TROP DE « BARS A CAFÉ » ?

Le projet de loi portant révision de la loi sur les établissements publics, les cercles, les débits de boissons alcooliques et autres établissements analogues a été accepté par 72 voix sans opposition. Cette révision s'impose surtout par la nécessité d'adapter le montant de certaines patentes. Par le biais d'un postulat, M. Pierre Brossin (rad) regrettrait cependant de voir proliférer les bars à café dans certaines régions du canton. Pour lui, le jeu de la libre concurrence jouant à plein, les tenanciers ou gérants de ces établissements ne sont pas tentés d'user d'artifices, ou de fermer les yeux sur certains comportements, pour attirer la clientèle la plus nombreuse possible ? A la limite, estime le député radical, une telle prolifération pourrait porter atteinte à l'état sanitaire de la jeunesse. Le postulat déposé par M. Brossin visait donc à soumettre les bars à café à la clause de besoin. M. Maurice Favre (rad) n'est pas d'accord avec son collègue. En 1962, lorsque la loi fut votée, le Grand conseil avait effectivement soustrait les « bars à café » à cette clause de besoin. M. Favre admet que certains de ces établissements donnent des soucis au Conseil d'Etat mais instaurer la clause de besoin serait un mauvais remède qui permettrait de consolider les plus vacillants de ces établissements en éliminant la concurrence. Enfin, tant la Constitution fédérale que la constitution cantonale garantissent la liberté du commerce.

Même avis du côté du gouvernement. M. Carlos Grosjean rappelle qu'appliquée aux cafés, restaurants ou hôtels, cette clause de besoin participe au sauvetage de la santé publique, apporte un réel équilibre à la profession et condamne les établissements « douteux ». Mais comment introduire cette clause aux bars à café ? On ne pourrait pas user de l'argument de la santé publique. M. Grosjean admet qu'une bonne part du trafic de drogue passe par ces « bars à café » mais supprimera-t-on le trafic en supprimant ces établissements ? Sûrement pas. La drogue trouvera vite d'autres « supports ». En bref, le statut actuel est préférable, encore que le Conseil d'Etat se réserve le droit de revoir la situation des bars à café au cas où la situation devrait empirer. Au vote, le postulat Brossin a été repoussé par 39 voix contre 13.

Accepté par 91 voix sans opposition, le projet de loi sur la protection des animaux a provoqué quelques remarques ou amendements de détail. Alors que M. Cavadini (lib), auteur de la motion qui mit en chantier ces dispositions légales, apportait l'appui de son groupe, M. Blaser (POP) demanda, en ce qui concerne les animaux de chair, quels critères et quelles exigences étaient prescrits pour assurer la qualité de ces produits et, surtout, protéger la santé de ceux qui les consomment. M. Jean Guinand (lib) a proposé, à juste titre, de remplacer le terme « logement » (des animaux) par habitat. M. Fred Wyss (lib) avança, avec La Fontaine et Benjamin Rabier, le terme « logis ». M. Maurice Favre (rad) demanda une rédaction plus claire d'un article et son amendement fut accepté comme celui de M. Guinand. Un troisième amendement de M. Claude Borel (soc), concernant la détention d'animaux dangereux ou considérés comme dangereux fut curieusement repoussé et on aimerait, comme le lui a d'ailleurs proposé le gouvernement, que M. Girard (lib) reprenne, sous forme de motion cette fois, sa proposition de limiter l'effectif des chiens, éventuellement par une augmentation de la taxe. Répondant à M. Blaser, le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'Agriculture, lui a expliqué que si les animaux de chair tombent sous d'autres dispositions légales (contrôle des denrées alimentaires, dispositions sur les fourrages, etc...), la nouvelle loi sur la protection des animaux permettrait d'intensifier ces contrôles.

LA JEUNESSE: UN PROBLÈME PERMANENT

Cette première séance s'est terminée par un débat sur la réponse du gouvernement à la motion Jules Biétry et consorts, motion ayant trait aux besoins des jeunes. Le motionnaire, après s'être déclaré satisfait de la réponse fournie, a rappelé à la jeunesse ses devoirs, les tâches sociales qu'ils doivent entreprendre à l'égard de leurs aînés, promoteurs de leur état social. Après une longue intervention de M. Blaser (POP) sur l'enquête-jeunesse effectuée dans le canton, sur ses lacunes et la réponse un peu maigre du Conseil d'Etat à la motion Biétry, après une autre intervention, tout aussi longue de Mme Stauffer (soc), la majorité des radicaux, les socialistes et les populistes, ont demandé que la motion soit renvoyée à une commission spéciale car les problèmes qu'elle soulève restent en suspens.

— Je ne me fais aucune illusion à ce propos, a déclaré M. Cavadini (lib). Le problème de la jeunesse est permanent et se repose chaque année. Il faut éviter ce renvoi à une commission dont je doute de l'efficacité des travaux.

Le conseiller d'Etat François Jeanne ret s'est incliné devant la volonté d'une majorité tout en prévenant les députés qu'ils ne devraient plus lui reprocher le coût de l'instruction publique. Le chef du département a cependant admis que le Conseil d'Etat était prêt à faire le point devant le Grand conseil suivant en ce sens les propositions de M. Blaser. Au vote, le renvoi à une commission a été accepté par 42 voix contre 30. Et M. Blaser ayant demandé qu'il s'agisse d'une commission de 19 membres « afin que le PPN et le POP y soient représentés », son vœu a été exaucé par 54 voix contre 15.

Ch.

Sur le bureau du Conseil d'Etat Intégration des étrangers Ce qu'il en coûte à chacun

« Le problème des étrangers en Suisse ne saurait être résolu simplement par des mesures restreignant l'immigration. Il importe en effet de favoriser avant tout la compréhension réciproque des Suisses et des étrangers et l'intégration de ces derniers dans notre société; divers groupements ont d'ailleurs été formés ici ou là dans ce but (exemple: le groupe « Contact » à Neuchâtel). »

Or, les autorités fédérales ont récemment émis le vœu que les cantons soutiennent la création de communautés de travail regroupant les représentants des services cantonaux et communaux concernés et ceux des différents milieux syndicaux, politiques, religieux, etc... qui se préoccupent de l'intégration des étrangers. De tels organes existent d'ailleurs déjà dans neuf cantons; ils collaborent avec les autorités locales, examinent des problèmes d'ordre général (scolarisation, formation professionnelle etc...), conseillent les entreprises qui occupent des étrangers, se penchent sur certains cas sociaux, etc...

« Que pense le Conseil d'Etat de la proposition des autorités fédérales ? Est-il disposé à créer lui-même, sur le plan cantonal, une telle communauté de travail ou souhaiterait-il que soit instituée sur une base privée une commission de coordination qu'il pourrait ensuite reconnaître ? »

(Question de MM. Claude Borel, et consorts).

Elections judiciaires

Dans son rapport relatif à la modification de l'article 84 du règlement du Grand conseil, la commission législative souleva la question de la date des élections judiciaires. Elle relève que, faute d'en avoir eu le mandat, elle n'a pas pu examiner les avantages et les inconvénients du système actuel.

La question nous paraît en effet devoir être examinée, la modification de la date de ces élections pouvant peut-être supprimer l'inconvénient qui consiste à les faire coïncider avec l'installation d'un Grand conseil renouvelé.

» Nous prions donc le Conseil d'Etat de bien vouloir saisir la commission législative de cet objet. »

(Postulat de MM. Jean Guinand et consorts).

Interruption de la grossesse

« Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas qu'il convient d'abroger les arrêtés discriminatoires en matière d'interruption légale de la grossesse, qui excluent les étrangères du bénéfice de la loi suisse ? »

(Interpellation de MM. Etienne Broillet et consorts).

Quatre cents kilos d'un produit toxique aux moulins de la Béroche

« Nous avons eu dire que quatre cents kilos d'arséniate de calcium, produit violemment toxique, et qui servait, il y a une vingtaine d'années, à lutter contre les parasites de la pomme de terre, seraient encore entreposés dans les moulins de la Béroche. »

Ce produit, inutilisable aujourd'hui mais qui a conservé toute sa toxicité, aurait été proposé à diverses fabrications de produits chimiques pour être neutralisé ou réutilisé d'une quelconque manière. Or, jusqu'ici, il semble que personne n'en a voulu et que ces quatre cents kilos d'arséniate sont encore dans leur emballage. L'idée avait été émise, il y a quelques années, d'utiliser cet arséniate d'une manière fort élégante: il s'agissait d'enfermer le produit dans des récipients en acier inoxydable et,

après coulage dans du béton, de réaliser une sculpture qui serait placée sur un passage public.

Un projet précis avait même été présenté par un artiste du canton et transmis à l'Etat. Il permettait de régler le sort de ce produit toxique d'une manière qui, quoique non conventionnelle, avait encore un aspect didactique... Le Conseil d'Etat peut-il nous dire ce que l'on entend maintenant faire avec cet arséniate de calcium (ou de quelle manière il a pu être éliminé entre-temps) et si la solution « artistique » pour sa mise hors circuit ne devrait pas être retenue ? A noter encore que la sculpture proposée devait être munie d'une plaquette explicative et placée « sous la haute surveillance du public... »

(Question de Mme Anne-Lise Stauffer-Grobety et consorts).

Le chaland qui rouille...

« Depuis les derniers travaux exécutés au canal de la Thielle, les berges de cette rivière sont très accueillantes. Par contre nous déplorons que depuis bien des mois un chaland d'une entreprise, locataire des terrains de l'Etat, est amarré. Ce chaland est rouillé et en très mauvais état. »

« Il n'est pas rare de constater que le matériel se désagrège à tel point que nous pouvons apercevoir que l'eau est colorée. D'autre part, nous ne pourrions laisser sous silence le grave danger que ce chaland désaffecté crée pour ceux qui ont tendance à se poster sur ce dernier pour pratiquer leur sport favori qui est la pêche. Chacun actuellement est préoccupé par la pollution. Il nous semble opportun de soumettre ce cas au Conseil d'Etat, en lui demandant de bien vouloir intervenir. »

(Question de MM. Gilbert Droz et consorts).

Route dangereuse

« La N5 entre Saint-Blaise et le Landeron est étroite et sinuose; les traversées de Cornaux, Cressier et le Landeron sont dangereuses. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un accident de la circulation plus ou moins grave ne se produise sur ce tracé. Comme cette route n'est plus adaptée au trafic actuel, ne serait-il pas possible, pour cet été déjà vu l'augmentation du trafic de vacances, d'ouvrir tout ou partie à la circulation, le nouveau tracé de la N5 entre Saint-Blaise et la sortie de Cressier ? »

(Question de MM. Rodolphe Stern et consorts).

Des milliers de litres d'hydrocarbures ont-ils été rejetés dans la nature avec l'accord d'un service de l'Etat ?

« Mercredi 12 juin, vers 18 h, un camion de l'entreprise de transports Jean Ducommun, de Neuchâtel, déversait dans la décharge située au sud-est de Coffrane le contenu de sa citerne. Un prélèvement du liquide déversé a été fait et est à la disposition du Conseil d'Etat. »

Il apparaît que ce liquide noir et malodorant est un mélange d'eau et d'hydrocarbures, récupéré dans des fosses de récupération de garages munies d'un séparateur. Il apparaît également que l'entreprise susmentionnée vide régulièrement les fosses de garages du littoral et se charge de « débarrasser » de leur contenu.

En l'occurrence, « s'en débarrasser » signifie le rejeter dans des décharges publiques, sans qu'aucun contrôle ne soit fait par l'Etat, par le service des eaux notamment.

Il est donc manifeste que ce sont des milliers, sinon des dizaines de milliers de litres d'un mélange d'eau et d'hydrocarbures en forte concentration qui sont ainsi rejetés chaque année dans la nature.

Dans le passé, une grande quantité de ce mélange a été déversée dans une décharge de Pierre-à-Bot. Or, celle-ci n'était guère contrôlée et aucun sondage n'a jamais été fait pour savoir quelles étaient les conséquences de ces déversements. Dans le cas de Coffrane, il y a des risques objectifs de pollution d'une nappe d'eau potentiellement utilisable. Il se pourrait encore que des infiltrations

se produisent dans la zone alimentaire des captages de Valangin.

Il semble que le mélange en question ne puisse pas être brûlé dans les stations d'incinération des ordures sans traitement préalable. Pourtant, la destruction ou la récupération de ces hydrocarbures ne semble pas constituer une gageure sur le plan technique.

Le fait que de nombreux déversements ont eu lieu démontre qu'aucune solution satisfaisante n'a encore été apportée à ce problème. Quand on pense à la sévérité des règlements et des contrôles concernant les citernes à hydrocarbures, on peut s'étonner que des méthodes aussi grossières soient utilisées à grande échelle, au su du service des eaux lui-même.

En conséquence, vu l'article 6 de la loi cantonale sur la protection des eaux, qui n'a manifestement pas été respecté, le Conseil d'Etat peut-il nous dire comment il se fait que des milliers de litres d'hydrocarbures ont pu être rejetés dans la nature, au mépris de toute précaution et avec l'accord tacite d'un service de l'Etat ?

Le Conseil d'Etat n'entend-il pas mettre fin immédiatement à ces déversements, qui sont un scandale d'envergure, et prendre des mesures pour que ces hydrocarbures soient éliminés un peu plus efficacement ?

(Question de M. François Bonnet et consorts).



Une vesse de loup grosse comme une pomme

« UNE habitante de Neuchâtel, Mme Saccon, qui cueillait des narcisses dans les environs de Pontarlier, a eu la surprise de trouver une vesse de loup de 210 grammes, c'est-à-dire de la grosseur d'une belle pomme. »

Cette trouvaille est intéressante surtout parce qu'elle a été faite à une saison, qui n'est pas celle de ce champignon. Car les vesses de loup géantes sont notablement plus grandes que celle-ci.

Carnet de deuil

● **RETRAITÉ** depuis peu, M. Robert Vonlanthen, de Neuchâtel, est décédé jeudi à l'âge de 68 ans. Très dévoué et modeste, il a été pendant plus de 30 ans fonctionnaire dans la section des bâtiments de la police des constructions de la ville, s'occupant ainsi du nom des rues, du numéro des maisons, de l'inspection des cheminées, etc...

M. Vonlanthen, alors qu'il était jeune, rêvait de travailler aux CFF. Malheureusement, en raison de sa toute petite taille, il ne fut pas accepté. Néanmoins il resta passionné par les horaires, connaissant par cœur ceux des trains, des bateaux et des bus de la région; il faisait d'ailleurs partie de la Commission cantonale des horaires. En outre, durant ses loisirs, il s'intéressait au tourisme pédestre. C'est grâce à lui que l'on trouve dans la forêt bon nombre de ces petits indicateurs jaunes.

Concerts publics

● **SI** les conditions atmosphériques le permettent, la Musique militaire donnera ce soir un concert de musique variée au quai Osterwald. La société de tambours et clairons « La Baguette », elle, se produira ce soir également, mais dans le quartier Monruz-Favargé.

Tamponnement par l'arrière: une blessée

● **HIER** vers 12 h, au volant d'une automobile, M. C. A., de Bernex, circulait sur la RN5, d'Hauterive à Neuchâtel en empruntant la voie gauche. A la hauteur de la fabrique Voumard, son véhicule a heurté l'arrière de la voiture conduite par Mme Claudine Grosjean, âgée de 38 ans, d'Hauterive, qui le précédait et qui était à l'arrêt sur la voie gauche dans l'intention de bifurquer à gauche. Blessée, Mme Grosjean a été transportée à l'hôpital Pourtalès. Dégâts.

Réunion de « volée »

● **LA « volée »** 1930 de l'ancienne Ecole normale de la Chaux-de-Fonds, réunie presque au complet, le 15 juin à Neuchâtel, a remonté le cours du temps pédagogique, passant de l'époque contemporaine à Rousseau, puis au siècle de la Réforme.

Reçus, en effet, au Faubourg de l'hôpital, dans les jardins de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, dirigé par l'un des leurs, le professeur Samuel Roller, les normaliens ont ensuite mangé à l'hôtel Du Peyrou pour achever leur soirée dans le salon du professeur Maurice Dumont qui, au numéro 8 de la Collégiale, fut jadis la première salle de classe de Neuchâtel, celle de Matherin Cordier.

TOSALLI - MEUBLES DE JARDIN
COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

PRIX EXCEPTIONNELS sur TABLES DE JARDIN fin de série.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avs de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.—	48.—	26.—	9.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX PUBLICS
Service des ponts
et chaussées

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une employée de bureau à mi-temps

(de préférence le matin)

pour la section des eaux, rue des Beaux-Arts 4, à Neuchâtel.

Nous demandons: connaissances approfondies de la langue française, de la dactylographie et de la sténographie.

Nous offrons: travail indépendant et varié; nombreux contacts téléphoniques; place stable et bien rétribuée; ambiance de travail agréable au sein d'une petite équipe de collaborateurs techniques.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, et en indiquant la date d'entrée souhaitée et références, à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 juin 1974.

IMMEUBLES

On cherche à acheter

ferme avec terrain ou ferme ancienne

avec dégagement, même délabrée.

Faire offres sous chiffres A 900-801 à Publicitas, 3001 Berne.

A vendre
à LA CHAUX-DE-FONDS
av. Léopold-Robert

immeuble locatif et commercial

de 12 étages avec 29 appartements et 12 locaux commerciaux, construit en 1957-1958 et en parfait état d'entretien. Entièrement loué. Prix de vente: Fr. 2.850.000.—. Hypothèque 1er rang: Fr. 1.400.000.—. Rendement brut: 6,42%.

S'adresser sous chiffres PH 901916 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre
au bord du lac de Bière
(la Neuveville)

villa de maître

style Renaissance. 4 appartements de 5 grandes chambres chacun. Magnifique parc avec ancienne plantation d'arbres, verger, vigne, 5300 m² de terrain (plans de lotissement existant pour de nouvelles constructions éventuelles). Situation extrêmement tranquille et ensoleillée.

Prix de vente: 850.000 fr.
Pour traiter: env. 550.000 fr.

Les amateurs sérieux obtiendront de plus amples renseignements, en écrivant sous chiffres J 900806 à Publicitas, 3001 Berne.

SITUATION EXCEPTIONNELLE

Cité Bois-Soleil les Hauts-Geneveys

A vendre

appartement

de 5 pièces, avec vue magnifique, et comprenant: un grand living avec cheminée, 4 chambres à coucher, salle de bains, W.-C., douche séparés.

Prix de vente: Fr. 200.000.—.

Garage à disposition.

Financement assuré à 80%.

PROCOM NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale et immobilière
Rue du Seyon 10

2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77



Particulier cherche à acheter

MAISON

Disponible: 300.000 fr., ou

TERRAIN

(env. 1000 m²). Région Saint-Blaise, Marin.

Faire offres sous chiffres F 03-353213 à Publicitas, 4001 Bâle.

A vendre

dans le Gros-de-Vaud petite maison de campagne

ancienne, partiellement rénovée. Situation indépendante et tranquille.

Prix: 150.000.—; pour traiter, environ 100.000 fr.

Faire offres sous chiffres: 22-15.044-236 à Publicitas, 1401 Yverdon.

A LOUER

A louer

appartement

de 2 pièces avec confort.

S'adresser au Bureau communal, 2207 Coffrane, tél. 57 11 41.

A louer à Cortaillod, chemin des Polonais 18 B,
pour le 24 juillet

un appartement

de 2 pièces, 41 m²oyer mensuel 270 fr. + charges 50 fr.

S'adresser à Pellegrini & Induni, tél. 42 13 87 à 12 h 30.

A louer à Cortaillod, immédiatement, dans immeuble avec ascenseur,

1 studio

au 1er étage avec cuisinette et douche.

S'adresser à: Caisse de prévoyance ADAX, à Pesieux, tél. 31 11 20.

A louer à la Coudre
appartement de 2 1/2 pièces

87 m², grand confort, vue imprenable, 550 fr., charges comprises. Libre immédiatement.

Tél. (038) 33 55 40, dès 19 heures.

CAP 2000

A louer à Pesieux
1er juillet - 1er août - 1er septembre

magnifiques appartements

avec vue dégagée, situation ensoleillée

Tout le confort moderne: cuisines équipées avec cuisinière électrique, armoire frigorifique, bloc stratifié, hotte d'aspiration, emplacement pour machine à laver la vaisselle; grand living, cave, loggia-balcon avec store solaire, W.-C. séparés.

Equipement collectif: antenne TV, dévaloir, service de conciergerie, 2 ascenseurs, 2 machines à laver, séchoir chauffé, accès intérieur direct au parking.

Tous les commerces dans le bâtiment ou à proximité immédiate; transports publics et école à moins de 200 mètres.

Loyers fixes pendant 2 ans.

1 APPARTEMENT DE 3 1/2 pièces à Fr. 590.—

APPARTEMENTS DE 4 1/2 pièces dès Fr. 670.—

APPARTEMENTS DE 5 1/2 pièces dès Fr. 810.—

Charges non comprises.

FIDUCIM S.A.
2034 PESEUX

Tél. (038) 31 54 44

A LOUER A COFFRANE

(centre du village)

MAISON FAMILIALE

de 6 chambres, hall habitable, cuisine semi-aménagée, garage et dépendances, chauffage au mazout.

Faire offres sous chiffres PA 1639 au bureau du journal.

A louer à Cressier

appartement de 1 pièce

avec salle de bains, cuisine agencée, cave, galetas et place de parc.

Libre tout de suite.

Location: Fr. 350.— par mois, charges comprises.

Tél. (038) 33 44 70.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtalès.

Tél. 25 14 69.

A LOUER au faubourg du Lac,

immédiatement ou pour date à convenir,

MAGASIN avec arrière-magasin

Surface: 120 m² environ.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtalès.

Tél. 25 14 69.

A LOUER pour le 24 juillet 1974, à la rue des Moulins,

STUDIO MEUBLÉ

cuisine, salle de bains. Loyer mensuel: Fr. 355.—, charges comprises.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtalès.

Tél. 25 14 69.

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, aux Trois-Portes,

GARAGE

A louer au Val-de-Travers

HOTEL-RESTAURANT

Faire offres sous chiffres IP 1648 au bureau du journal.

A louer pour date à convenir au centre de Saint-Aubin:

magnifique attique de 6 pièces

tout confort.

S'adresser à Fiduciaire F. Anker, Port 20, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 16 49.

RENTENANSTALT Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine



MONRUZY, NEUCHÂTEL

A LOUER, rue de Champréveyres 1, 3, 5

Situation remarquable avec vue panoramique privilégiée sur le lac et les Alpes, face à la patinoire et à la piscine.

Place de jeux pour enfants.

Transports publics à proximité

magnifiques appartements

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.

4 pièces dès Fr. 580.— PRIX FIXES
5 pièces dès Fr. 680.— JUSQU'AU 31 MARS 1976
6 pièces dès Fr. 828.—

Frais de chauffage et d'eau chaude en plus.

Ces prix comprennent: électricité pour machine à laver le linge et séchoirs, service de conciergerie, antenne TV-radio stores à soleil sur loggias.

Places de parc intérieures: Fr.65.—

Location: FIDIMMOBIL S.A.

Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A LOUER A MARIN

près de la gare, deux beaux appartements de 4 pièces, cuisine agencée, loggia ou terrasse, cave et ascenseur.

Entrée à convenir ou 1er octobre. Loyers mensuels: Fr. 570.— et 600.— + charges.

Box disponible dans garage souterrain.

S.I. du Village S.A. Tél. 33 17 15.

Lugnorre - Vully

à louer, pour le mois de septembre, maison en rénovation, 4 chambres, cuisine, bains. Chauffage au mazout, eau chaude.

Tél. (037) 71 24 45.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer à Loye (VS)

chalet de vacances

calme. Mi-confort. Bon marché.

Tél. (027) 2 66 66.

JAVEA - ESPAGNE

A louer

villa

tout confort, pour 4 ou 5 personnes, à la Costa-Bianca dans une merveilleuse pinède; part à piscine privée. Tout compris: Fr. 125.— par semaine et par personne. BRISAMAR SP, case 12, 2400 le LOCLE, tél. (039) 31 38 68.

A LOUER A VILLARS-SUR-OLLON

ETE 1974

	Prix à la semaine
Studios - 2 lits	Fr. 360.—
2 pièces 2 - 4 lits	Fr. 460.—
3 pièces 3 - 5 lits	Fr. 460.—
3 pièces 3 - 5 lits	Fr. 600.—
4 pièces 5 - 7 lits	Fr. 750.—

Ecrire à Gérance-Service S.A., 1884 Villars-sur-Ollon, tél. (025) 3 10 95.



CET ÉTÉ LA MONTAGNE!

Vous désirez: intimité, indépendance, liberté, calme et confort?

LOUEZ UN CHALET

ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en

SUISSE OU EN SAVOIE

Sélection choix - disponibilité

RENT AGENCE

Institut Suisse de Location
1003 Lausanne, Cd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

Dem. à louer

Je cherche, de fin juin à fin octobre, région Malvilliers-la Chaux-de-Fonds,

appartement 2 pièces

salle de bains, cuisine.

Tél. (039) 51 12 02.

Nous cherchons, pour date à convenir,

bureaux

clairs de 4 à 6 pièces, de 100 à 120 m².

Fiduciaire Herschdorfer, Torreaux 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 32 27.

Entreprise de la région de Neuchâtel cherche à louer, pour un de ses cadres, une

villa ou maison familiale

pour début septembre 1974. Région Littoral neuchâtelois, Val-de-Ruz ou Entre-deux-Lacs. Faire offres en téléphonant au (038) 47 15 21.

OFFRES D'EMPLOIS

ON CHERCHE
SERVICEMAN

Téléphoner au (038) 25 02 72 pour prendre rendez-vous.

Ambitieux, et la volonté de réussir dans la vente

Nous vous offrons:

- une formation approfondie dans vos futures activités (connaissances de la branche pas indispensables)
- des cours de perfectionnement réguliers
- un soutien actif dans la vente
- un rayon d'activité exclusif dans le canton de Neuchâtel
- indépendance complète dans l'organisation du travail.

Vous avez:

- entre 25 et 30 ans
- une formation commerciale ou de vente
- du dynamisme et de l'intérêt général.

Une entreprise de renommée mondiale et un marché qui s'étend extraordinairement chaque année vous aident à obtenir un salaire supérieur à la moyenne et une chance d'avancement réelle. Notre formation de vente pendant un mois est le tremplin pour atteindre ce but.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres manuscrites ou de téléphoner à SCM (Switzerland) S.A., Bümplizstrasse 21, 3027 Berne. Tél. (031) 55 18 11 (W. Schmid).



Pour la photocopie dans le monde entier

Pour plusieurs secteurs de

production

nous engageons des

OUVRIERS

pouvant être formés sur diverses installations.

Vous aurez la possibilité de vous spécialiser selon vos capacités individuelles en vue d'occuper par la suite des postes à responsabilité dans nos différents ateliers. Introduction au poste de travail assurée par les soins de l'entreprise.

Entrée: immédiate ou date à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement, pendant les heures de travail de la fabrique à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 386

FRIGOS - CONGÉLATEURS
à des prix exceptionnels



140 l dès Fr. **258.-**

Congélateurs armoires et bahuts prix sans concurrence

Plus de 100 modèles d'appareils ménagers en exposition
BAUKNECHT - BOSCH - ELAN - IGNIS - ITT - INDESIT - LINDE
MIELE - PHILCO - QUEROP - SIBIR - SIEMENS - ZOPPAZ -
LE RÉVE - THERMA - NEFF - etc.

A ce prix-là, je n'hésite plus, j'achète chez le spécialiste, le plus grand magasin neuchâtelois du froid.

205 l grande classe
dès Fr. **399.-**

Jeanneret & C^{ie} SA
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

N'achetez pas d'installation Hi-Fi

avant d'avoir essayé
harman/kardon

Le récepteur qui s'accommode le plus vite et le plus exactement des fréquences de 20 Hz à 20 000 Hz

hug

Hug Musique SA
vis-à-vis de la Poste, Neuchâtel
tél. 038 25 72 12

Confection mesure homme

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 350.—.

Robert Poffet,
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Masserey TAPIS RIDEAUX

Confort, durée, élégance

Le tapis mur à mur STAMFLOR a fait ses preuves
Dos mousse compact, agréable à la marche, imputrescible

Avec stamflor® il fait bon chez soi!

A partir de Fr. 33.50 le m² - 17 qualités et plus de 100 coloris

MAGASINS PORTES - ROUGES 131 - 133 Tél. 25 59 12
- Aucun souci de parage pendant que vous faites votre choix -

DÉMÉNAGEMENTS
DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS
M. DANUSER
Tires 22 (038) 33 17 48
2034 PESEUX (038) 31 57 83
Transports internationaux

plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.
Jauslin S.A., 15, route de Lausanne, 1032 Romanel-sur-Lausanne.
Tél. (021) 35 41 51.

OFFRES D'EMPLOIS ★ **OFFRES D'EMPLOIS** ★ **OFFRES D'EMPLOIS**

Par suite de départ, pour cause de maladie, la

CAISSE CANTONALE DE COMPENSATION

cherche pour sa section des rentes AVS-AI

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

La candidate sera chargée, dans cette activité relativement indépendante, de la correspondance, des relations avec le public et de la gérance de dossiers.

Renseignez-vous auprès de la Direction de la Caisse de compensation, tél. 24 26 12 ou auprès de l'Office du personnel de l'Etat, téléphone 21 11 81, Interne 480.

Nous cherchons, pour notre secteur EXPORTATION, une

SECRETÉAIRE

de langue française.

Nous demandons : habile sténodactylographe, si possible apprentissage de commerce ou formation équivalente.

Nous offrons : une activité intéressante et variée, des conditions de travail agréables, semaine de 5 jours.

Adresser offres, accompagnées des documents usuels, à :
Direction
INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE ET VACCINAL SUISSE BERNE
3001 Berne.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

MIGROS

cherche pour ses CAMIONS-MAGASINS partant de son siège central de Marin

chauffeur - vendeur

(cat. D)

Nous offrons :

- place stable
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Importante maison commerciale à Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate, un

AIDE-MAGASINIER-LIVREUR

avec permis de conduire A.

Nous offrons :
- salaire intéressant,
- prestations sociales avantageuses, ambiance jeune et agréable.

Nous demandons :
- personne consciencieuse avec esprit d'initiative.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner au (038) 24 13 61.

Garage de la place

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un

SERVICEMAN

Tél. 24 44 28.

La maison Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

une vendeuse en papeterie

de formation dans la branche ou expérimentée dans un commerce spécialisé. La conscience au travail sera compensée à sa juste valeur. Place stable.

Se présenter au bureau en prenant rendez-vous par téléphone au (038) 25 44 66.

Nous cherchons

boulangier-pâtissier

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la boulangerie-pâtisserie A. Wicht, rue Louis-Favre 13, Neuchâtel. Tél. (038) 25 26 95.

Etablissement de la ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

CUISINIER AIDE DE CUISINE

pour restauration sur assiette.
- Travail indépendant.
- Congé le dimanche.

SOMMELIÈRES DAME DE BUFFET GARÇON DE BUFFET FILLE DE BUFFET

- Congés réguliers.

Téléphoner au 25 66 15, dès 9 heures.

MAISON D'ENFANTS VAUDOISE
cherche, pour mi-août - début septembre 1974,

REPASSEUSE

Place intéressante et stable. Travail dans locaux modernes et spacieux. Congés réguliers.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à la direction de la Maison d'enfants d'Avenches, 1580 Avenches. Tél. (037) 75 11 38.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour son service EDP,

employé de commerce

Intéressé par les problèmes relevant de l'informatique pour seconder le chef du service EDP et collaborer en qualité

d'assistant analyste

Notre préférence ira à un candidat au bénéfice d'une bonne formation de base, notamment en comptabilité, ayant si possible expérience industrielle et travaux sur ordinateur.

De bonnes aptitudes en mathématique seraient également un atout précieux.

Age idéal : 25 à 30 ans.

Nous offrons : une activité intéressante et variée avec possibilité de formation et de développement, ainsi que tous les avantages d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres, accompagnées des documents usuels, à notre service du personnel.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

manpower reservation, travail et salaire assurés

C'est un nouveau service de Manpower pour ceux qui veulent être sûr d'être rémunérés dès la date de leur choix. Ils s'engagent à se présenter à Manpower à date fixe; Manpower s'engage à les payer, même si le travail prévu a été retardé, ça arrive!

Et qui d'autre que Manpower pouvait proposer ce service supplémentaire ?

Libre et sûr: Manpower-Réservation

10640 missions cet été à Manpower

2001 Neuchâtel - 8a, rue du Seyon. Tél. 24 76 76

Membre de la Fédération suisse des entreprises de travail temporaire

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Les dépenses extraordinaires de la commune de Fleurier

De notre correspondant :

En établissant son dernier bilan, la commune de Fleurier a fait le total des dépenses extraordinaires qu'elle a eu à supporter au cours du dernier exercice.

Ainsi au 31 décembre dernier ces dépenses étaient les suivantes : participations aux améliorations foncières sur un total de 78.000 fr, 66.169 fr ont été versés, pour l'aménagement et l'urbanisme sur un crédit de 52.000 fr, 62.634 fr ont été payés, pour l'extension des canaux-égouts la commune a réglé un montant de 173.765 fr 65 et a reçu 8100 fr de subventions, pour la lutte contre la pollution la dépense s'est élevée à 232.348 fr 70 et les subventions ont atteint 187.780 fr, pour le centre catholique romain, le crédit accordé a été de 164.200 fr et les dépenses ont été jusqu'à présent de 65.173 fr 65, pour le local de la buvette des Sugits, la commune a payé 30.025 fr. 10 sur un crédit de 43.500 fr. voté par le Conseil général, pour la réfection des passages à niveau une dépense de 73.000 fr avait été prévue et elle a atteint 61.000 fr, pour la réfection des berges du Fleurier le coût a été de 4763 fr 40, pour les nouvelles routes de

76.347 fr 50, et pour l'éclairage du tennis-club de 15.000 francs.

Ainsi, le total des dépenses nettes, s'élevant à partir de 1967, a été de 787.227 francs. Il reste en réserve les subventions reçues, soit 195.880 fr. et l'année dernière, une fois les subventions déduites, une somme de 107.631 fr 30 a été prise à charge par la caisse communale.

Bien plus d'amendes

(c) L'année passée, la commune de Fleurier a encaissé un montant de 780 fr 65, représentant le produit des amendes, cette somme dépassant le double de celle qui avait été prévue lors de l'établissement du budget.

Le Bied pollué

Hier, en début d'après-midi, le ruisseau le Bied a été pollué de la piscine des Combes à l'Areuse par un produit utilisé à la piscine du Val-de-Travers. Plusieurs centaines de truitelles ont péri.

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Qui était « Che Guevara », l'auteur du vol d'un revolver et de cartouches à Couvet ?

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, a siégé hier à Môtiers. Un commerçant de Couvet, J.-P. C., n'a pas remis les cartes indispensables à la Caisse de compensation pour qu'elle puisse fixer les cotisations dues pendant les années 1972 et 1973. J.-P. C. a reconnu au cours de l'enquête le bien-fondé de la plainte dirigée contre lui. Il dit avoir agi par négligence... J.-P. C. a été condamné à 200 fr. d'amende et du paiement des frais, soit 34 francs. G.B., de Travers, était dans une situation à peu près analogue. Mais lui n'avait plus de personnel à son service depuis octobre 1972. Il avait averti par téléphone la Caisse de compensation, mais il aurait dû le confirmer par écrit. Cette négligence lui a coûté 30 fr. d'amende et 18 fr. de frais.

Le 20 février dernier, C.C. et J.-P. J., qui exploitaient un commerce d'antiqui-

tés à la Chaux-de-Fonds, étaient de passage à Fleurier. Ils demandèrent à un septuagénaire de leur indiquer le nom d'un horloger capable de leur vendre des fournitures. Celui-ci leur déclara être lui-même horloger. Les deux antiquaires lui firent part de leur intention d'acquiescer des fournitures et le septuagénaire les conduisit à son domicile. Ils achetèrent différentes choses qu'ils mirent dans un carton. Ils payèrent comptant. Après leur départ, l'horloger constata qu'il lui manquait une montre en or, cadeau de ses anciens employeurs. Il porta plainte et la police ouvrit une enquête.

Une personne de Buttes, en relation avec les commerçants, avertit ceux-ci que la police procédait à des investigations à propos de la disparition d'une montre en or. Les antiquaires la retrouveront dans le carton de fournitures et s'annoncèrent à la police. Le procureur général renvoya d'abord C. devant le tribunal mais le président ordonna un complément d'enquête. Une affaire de disparition de montre au Locle revint sur le tapis mais la police conclut que C.C. et J.-P. J. étaient totalement étrangers à cette histoire. Quant à celle de Fleurier, les deux antiquaires ont fait valoir qu'ils étaient assez connus dans la région, qu'ils n'auraient pas voulu compromettre leur situation pour une montre valant, selon eux, quelque 300 fr. et que, s'ils avaient volé cette montre, ils n'en auraient jamais parlé à la police, et l'aurait simplement fait disparaître de la circulation. Le plaignant ne peut accuser ni l'un ni l'autre des deux prévenus. Aussi, le juge, faisant bénéficier C.C. et J.-P.

J. du doute, les a-t-il libérés des fins de la poursuite pénale en mettant les frais à la charge de l'Etat.

IVRESSE AU VOLANT

Après avoir eu des démêlées avec son amie qui lui signifia « son congé », J.M., qui travaillait à Buttes, se rendit le 1er avril au café du Pont-de-la-Roche à Saint-Sulpice en automobile. A cet endroit se trouvaient deux agents qui faisaient des mensurations après un accident. Ils virent J.M. descendre de voiture et constatèrent qu'il n'était pas de sang-froid. Conduit au poste de police, J.M. fut soumis aux examens d'usage. Le médecin conclut qu'il était discrètement pris de boisson et le résultat de l'analyse du sang révéla une alcoolémie moyenne de 1,88 gr pour mille. J.M. avait, il l'a reconnu, passablement bu de vin et de bière le jour même et, le soir précédent, il s'était déjà enivré. Les déboires avec son ex-amie ne sont pas étrangers à cet état. Le procureur général demanda qu'il soit puni de 15 jours d'emprisonnement et de 200 fr. d'amende. J.M. a eu passablement de revers dans sa vie. Il travaille à présent à Coligny et les choses semblent bien aller pour lui. C'est la raison pour laquelle le président n'a pas voulu l'accabler et lui a infligé pour ivresse au volant une amende de 800 fr., somme à laquelle s'ajoutent les frais de justice, soit 250 francs. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans 2 ans.

« CHE GUEVARA », CET INCONNU

P.D., de Couvet, fit un soir la connaissance dans un café de Neuchâtel d'un inconnu. Tous deux étaient pris de boisson et comme l'inconnu ne savait pas où aller dormir, P.D. lui offrit l'hospitalité à son domicile à Couvet.

Cet inconnu dormit peu et profita surtout de s'introduire dans une mansarde pour y dérober un revolver de

7 mm et une vingtaine de cartouches, emballés dans du papier et appartenant à la femme d'un ancien conseiller communal de Couvet décédé depuis plusieurs années.

L'auteur du vol ? P.D. ne lui a pas demandé son nom. Il donna de lui une vague signalement en disant qu'on l'appelait « Che Guevara ». Les recherches entreprises par la police à Neuchâtel ne purent identifier le voleur et « Le Che » est jusqu'à présent resté introuvable. Quant à P.D. pour avoir donné asile à ce copain de fortune, il fera sept jours d'emprisonnement et paiera 62 fr. 60 de frais.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Club d'accordéon « Aurore » a le regret de faire part du décès de

Madame

Marguerite GUYE-VAUTRAVERS

mère de Monsieur Marc Vautravers et grand-mère de Monsieur Denis Conrad, membres actifs du club.

Les autorités communales de Travers, ainsi que le personnel, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Marie BARBEZAT-DELLEY

mère de leur employé et collègue, Monsieur Paul Barbezat.

L'incinération, au crématoire de Neuchâtel, a eu lieu le 17 juin 1974, à 16 heures.

Conseil communal et personnel communal

Les Contemporaines du Val-de-Travers de 1903 sont informées du décès de leur chère collègue et amie,

Madame

Blanche GAMMENTHALER - GRABER de laquelle elles garderont un excellent souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Buttes, le 17 juin 1974.

AVIS DIVERS

Temple de Fleurier

Ce soir mardi 18 juin, à 20 h 15

récitation de flûte et harpe

par Heidi Molnar-Berner, flûtiste Rouja Eynard, harpiste

Oeuvres de Bach, Couperin, Haendel, Boissvallee, Krumpholtz, Rivier, Molnar, Salzedo et Ibert.

Entrée libre. Collecte.

R. MONNIER Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08
INS TALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

DANS LE CANTON

La Communauté de gaz du Mittelland fête ses dix ans sur le lac de Neuchâtel

Pour fêter le dixième anniversaire de sa création, la Communauté de gaz du Mittelland S.A. (GVM), l'un des trois distributeurs suisses de gaz naturel avec la GVO (Suisse orientale) et Gaznat (région lémanique) et le plus ancien du pays, a choisi Neuchâtel. C'est ainsi que l'assemblée générale de cette société s'est tenue hier sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, à bord de la « Ville de Neuchâtel ».

Excellamment organisé par un membre neuchâtelois du conseil d'administration, l'ingénieur Freudweiller, directeur du service du gaz à Neuchâtel, cette assemblée statutaire était présidée par M. Kurt Schweizer, de Berne, en présence du directeur de la GVM, M. Gisler. La ville de Neuchâtel était représentée par le conseiller communal Paul-Eddy Martenet, directeur des services industriels.

Cette communauté gazière alimente 260.000 abonnés répartis dans douze agglomérations de six cantons situés entre Bâle, Neuchâtel, Berne et Lenzbourg. Cela représente une distribution de 1.236.000 thermies en 1972-73 (870.000 en 71-72 et 587.000 en 70-71).

Ce taux d'accroissement exceptionnel des ventes est dû en partie à la crise

pétrolière d'octobre dernier. L'exercice 1972-73 est le premier durant lequel la communauté n'a distribué que du gaz naturel à ses partenaires.

Le siège social se trouvait jusqu'ici à Berne mais il a été transféré à Arlesheim (Bâle-Campagne) où se trouvent les installations techniques centrales de la communauté.

Une importante extension des réseaux a été réalisée en rapport avec le nouveau gazoduc international Hollande-Italie, mis en service dernièrement, et les possibilités de prélèvement de gaz de cette conduite. La société avait en effet décidé en 1973 la construction d'une conduite du Haut-Rhin, entre Kaisten et Pratteln, pour la fourniture de gaz naturel à l'industrie de cette région. Cette conduite sera inaugurée le 8 juillet prochain.

Un deuxième raccordement du réseau du Mittelland au gazoduc international de transit a été réalisé à partir de la nouvelle conduite de Swissgas du Mittelland dans la région de Granges (SO).

Actuellement, le réseau de conduites de la communauté Mittelland S.A. est raccordé à trois systèmes de transport indépendants les uns des autres, à savoir : au réseau de l'Allemagne du Sud par

le gazoduc Bâle-Fribourg-en-Brigau, au réseau français de gaz naturel par une conduite Bâle-Arlesheim et au gazoduc international Hollande-Italie. L'approvisionnement des usines partenaires du Mittelland se fait à partir de deux gazoducs. Tout ce système de transport offre une grande sécurité de ravitaillement.

De nouvelles quantités de gaz pourront être mises à disposition de la communauté par la Swissgas au cours des années à venir.

La GVM S.A. a, par ses contrats de gaz naturel passés avec la GASVERSORGUNG SUEDEUTSCHLAND GmbH et le GAZ DE FRANCE, il y a douze ans déjà, intégré régionalement le gaz naturel dans l'économie énergétique, ce qui aujourd'hui se fait sur le plan suisse.

Les objets portés à l'ordre du jour de l'Assemblée ont été acceptés dans le sens des propositions du conseil d'administration. Un dividende de 4 % a été attribué, maximum autorisé par le contrat de fondation.

MM. Fritz Jordi, de Bâle, et Fritz Ingold, de Berthoud, se sont retirés du conseil d'administration et seront remplacés par MM. Pierre Farine, de Bâle, et Theo Blätter, de Berthoud.

Etat civil de Couvet (mai)

Naissances : 1. Mauron, Stéphanie, de Mauron René-Georges et de Danielle-Rose, née Yersin. 9. Sutil, Sylviane, de Sutil Candido et de Maria-Antonia, née Lopez. 11. Pellaton, Christophe, de Pellaton Claude-André et de Thérèse, née Fuhrer. 11. Junod, Alexandre, de Junod Bernard-Marcel et de Elisabeth-Genève, née Buchholz, à Travers. 15. Weil, Frédéric-Joelle, de Weil Michel et de Susanne, née Loosli à Couvet. 23. Chedel, Frédéric-Ulysse, de Chedel Eric-André et de Simone-Marguerite, née Benoit, à Fleurier. 24. Drand, Valérie de Drand Jacques-René-Charles-Gilbert et de Marie-Josée, née Martinerie, à Couvet. 28. De Sousa, Marie-Elisabeth de De Sousa, Tomé-José et de Maria-de-Luz, née Monteiro. 29. Locatelli, Laurent-Victor, de Locatelli, Mario et de Risa-Marie, née Schaller, à Couvet. 30. Benoit, Claude-Evelyne, de Benoit Jean-Louis et de Liliane, née Erb, aux Bayards.

Décès : 7. Fontana née Biétri Juliette-Hélène, née le 25 juillet 1892. 8. Fleuty, Hermann-Edmond né le 29 mai 1910. 19. Geng André, né le 13 mai 1938.

TR AVERS

Accordéonistes à l'honneur

(Sp) Les accordéonistes de l'« Echo du Vallon » de Travers dirigés par M. Michel Grossen, de Fleurier, sont actuellement à l'honneur. Il y a quelque temps, ils ont été enregistrés par la Radio romande et vendredi dernier ils ont enregistré un disque 45 tours en vue du 40ème anniversaire de la société qui aura lieu en septembre.

Enfin, les 29 et 30 juin ils participeront au festival de l'accordéon à Lons-le-Saunier, en France, et le premier soir ils se produiront au grand théâtre de la ville avec d'autres sociétés suisses, des ensembles allemands et français.

VAUD - VAUD - VAUD

Autoroute contestée dans la Broye La future N 1 entre Yverdon et Châtères doit être abandonnée

L'état d'esprit, à l'égard des autoroutes, a tellement évolué, en dix ans, que tout le problème de ces voies expressées à travers la Suisse s'en trouve reposé. Naguère, chaque canton, ou peu s'en fallut, réclamait son ruban de bitume ou de béton à quatre pistes avec de solides arguments économiques, démographiques à l'appui.

Aujourd'hui, c'est exactement le contraire, mais pour d'autres raisons. La protection de la nature, le maintien d'un environnement à la mesure et à la santé de l'homme, les nuisances de l'automobile ont pris la relève.

Cela revient à dire que si le réseau d'autoroutes suisses avait été réalisé entre 1950 et 1965, plutôt qu'à partir de 1960, on n'aurait pas vu ce que l'on voit

actuellement : des régions entières vomir l'autoroute prévue par les autorités fédérales il y a une quinzaine d'années.

C'est le cas aujourd'hui de la Broye vaudoise et fribourgeoise.

« Deux au lieu de trois » est devenu, dans ces régions, un slogan qui fait son chemin.

« Deux au lieu de trois » est la conséquence d'un raisonnement simple : pourquoi trois autoroutes entre le bassin lémanique et la Suisse alémanique — la N 1 Lausanne - Yverdon - Morat - Berne, la N 5 Yverdon - Neuchâtel - Bienne - Soleure et la N 12 Vevey - Fribourg - Berne ? Deux ce serait bien assez, disent les partisans de la suppression, sur le papier car rien ou presque n'est encore fait, de la branche Yverdon - Avenches - Morat - Châtères de la N 1.

Economie de terres dans une des plus riches régions de Suisse, sur le plan agricole, économie de 50 km d'autoroute pour les finances fédérales, économie non négligeable en période d'inflation on en conviendra, éloignement du danger que ce ruban asphalté et ses utilisations représenteraient pour la plus grande réserve ornithologique d'Europe que constitue la grande roselière d'Yvonand - Cheyres - Front, sur la rive sud du lac de Neuchâtel, libération de la ville d'Yverdon dont le quartier est menacé d'être coupé en deux.

En résumé, disent les partisans toujours plus nombreux de la suppression de ce tronçon Yverdon - Châtères dans les projets fédéraux, ce bout de N 1 est un non-sens car on y amène artificiellement une circulation dont le cours naturel est détourné ; elle fait double emploi avec la route usuelle Lausanne - Berne par la Broye, notablement améliorée ces dernières années et qui pourrait l'être encore en plus d'un secteur.

La liaison Lausanne - Berne, soit par Fribourg (N 12) soit, plus tard, par Neuchâtel (N 5) relie des centres plus importants et l'allongement du parcours est négligeable par rapport à l'économie de 50 km d'une autoroute contestée dès l'établissement du projet.

Résumée, la pensée des adversaires de cette liaison est à peu près la suivante : tant d'éléments devraient amener les autorités exécutives fédérales à repenser tout le problème des liaisons routières entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, en tenant compte aussi, surtout dirons-nous, du notable changement

d'état d'esprit des populations directement intéressées.

Le temps est révolu où l'on pouvait construire n'importe quelle route ou autoroute n'importe où en Suisse. Le peuple se rebiffe, conteste, crée des mouvements d'opinion et de foule, à telle enseigne qu'il faudra bien que le Conseil fédéral prenne la peine de réfléchir à ces questions, comme le lui suggère le postulat Georges Thévoz, agriculteur de Missy dans la Broye vaudoise, qui sera développé incessamment au Conseil national, lors de la session en cours.

Nous verrons de plus près, dans un prochain article, les arguments qui militent en faveur de l'abandon, momentané ou définitif, de cette partie de N 1 Yverdon - Avenches - Morat - Châtères.

G. Mt

PAYERNE

Actes de vandalisme

(c) Alors que la municipalité met tout en œuvre pour que la ville de Payerne se présente sous son aspect le plus plaisant, elle doit malheureusement déplorer de nombreux actes de vandalisme sous forme de vols de plantes, détérioration des pelouses ornant la localité. Une surveillance accrue sera exercée par la police.

YVERDON

Fête de l'Abbaye : trois jours de festivités

(c) La fête de l'Abbaye d'Yverdon, qui dure trois jours, a commencé samedi par les tirs au stand de Floreyres. Dimanche matin, le public a assisté au couronnement des rois, place de l'Hôtel-de-Ville. Le roi des rois fut proclamé en la personne de M. Georges Rouiller, d'Yverdon.

Des milliers de personnes ont applaudi l'après-midi le cortège, composé de 1500 participants. Un banquet officiel a eu lieu dimanche au cours duquel le colonel d'état-major général du 1er corps d'armée, M. Robert Lavanchy, leva un toast à la patrie puis divers orateurs se succédèrent notamment l'abbé-prévôt Paul Chevalley, MM. Pierre Duvoisin syndic, Edouard Pernet abbé-président de la société des Armes-Réunies et Ed. Decoppet de Suscévaz représentant des forains.

VOYAGES-CLUB MIGROS ÉTÉ 1974

JEUDI 11 JUILLET 1974

Au départ du Val-de-Travers :

VISITE DE MIFROMA, À URSY

Repas gastronomique à l'Hôtel de Ville de Broc.

Col du Jaun, Thoun et Berne.

Tout compris : Fr. 35.—

Magnifique voyage culturel de 5 jours - En autocar

LES CHÂTEAUX DE LA LOIRE,

du 22 au 26 juillet 1974

Tout compris : Fr. 425.—

Programmes détaillés et renseignements dans votre magasin MIGROS.

LA CHAUX-DE-FONDS

CE SOIR, NOUVELLE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

La drogue à l'ordre du jour avec l'ouverture prochaine d'un « drop-in »

De notre correspondant :

La drogue tout spécialement et les problèmes de la jeunesse en général ne cessent de préoccuper autorités et population, à la Chaux-de-Fonds comme partout ailleurs. C'est donc un objet des plus intéressants qui sera traité ce soir, lors de la seconde séance qui tiendra, ce mois, le Conseil général de la ville. A l'ordre du jour, le rapport du Conseil communal en date du 5 juin, à l'appui d'une demande de crédit extraordinaire pour l'ouverture d'un « drop-in » (Centre d'information et de consultation). Un autre point, inscrit également au menu de cette soirée concerne la constitution d'un droit de superficie, chemin du Couvent. Mais c'est bien sûr du « drop-in » dont il sera largement question. L'exécutif a établi à ce propos un rapport. En voici l'essentiel.

On se rappelle que, lors de la séance du 26 mars de cette année, un conseiller général M. Eric-Alain Bieri (soc.) avait développé les thèses principales d'une motion invitant le Conseil communal à créer, dans le cadre de la lutte antidrogue, un centre d'information et de consultation (drop-in) à la Chaux-de-Fonds. Tous les groupes devaient apporter leur appui, de même que l'exécutif...

COMMISSION POUR LA PRÉVENTION DE LA DROGUE

Depuis un certain temps déjà, poursuit le rapport, une commission travaille sur le plan cantonal pour examiner les problèmes liés au phénomène de la drogue. Grâce à l'appui de l'Etat, elle a pu s'assurer les services de Mlle C.-L. Juillerat, assistante sociale et sociologue, afin d'étudier les besoins du canton en centres d'accueil d'information et de consultation, sur la base d'une enquête statistique, d'une étude des milieux intéressés et des expériences faites dans ce domaine en Suisse et à l'étranger. Les résultats de l'enquête menée ont démontré que le phénomène de la drogue est une réalité incontestable dans

nos régions et que c'était une nécessité de s'en préoccuper sérieusement. La commission a conclu qu'il fallait passer rapidement à une phase opérationnelle par la création d'un centre d'information et de consultation pour drogues (« drop-in »), destiné à accueillir des jeunes en difficulté et en situation marginale. Elle obtint l'assurance que des crédits pourraient être débloqués par l'Etat pour contribuer à l'ouverture, dans les plus brefs délais, d'un tel centre.

GRUPE « HELP »

Dans le cadre des activités diverses qui se déroulent au Centre de rencontre de Serre 12, dit encore le rapport, un groupe a décidé de s'attacher également à l'étude de ce problème et de rechercher des solutions concrètes pour venir en aide à ceux qui sont touchés. La démarche était différente de celle de la commission cantonale, parce que l'approche du problème se fit, si l'on peut dire, de l'intérieur. Mais les conclusions sont identiques : création d'un centre spécialisé du type de celui qui existe à Lausanne pour le canton de Vaud, mais adapté à nos besoins et nos possibilités. Au moment où la commission « cantonale » arrivait au terme de ses travaux préparatoires, elle a eu connaissance de l'existence du groupe Help. Une rencontre a alors eu lieu, qui permit de confronter les points de vue, et il fut décidé de travailler en collaboration étroite en raison du fait qu'au vu des études entreprises par le groupe Help et de l'attitude des autorités communales, c'est ici que la première réalisation pourrait être entreprise dans les délais les plus brefs.

SUR LE PLAN PRATIQUE

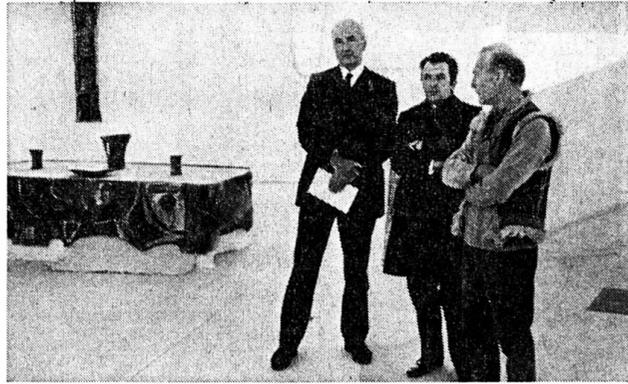
Sur le plan pratique, un comité restreint, formé de trois personnes (un représentant de la commission cantonale, un du groupe Help, du moins dans la phase de lancement, et un représentant du Conseil communal), et des travail-

leurs sociaux engagés, sera chargé d'examiner et de résoudre les problèmes de gestion. En plus de l'appui qu'il peut recevoir du comité de gestion, le personnel du centre peut avoir besoin de conseils, de l'aide de personnes ayant des connaissances particulières dans un secteur déterminé (juristes, médecins, etc.). C'est pourquoi, il a été prévu une commission technique.

Pour assurer le fonctionnement du centre, il a été admis d'engager trois personnes à plein temps. La formation souhaitée est : sociologue, infirmier, assistant-social, psychologue, etc. Enfin,

il s'agira de trouver un appartement de trois ou quatre pièces, dans un immeuble locatif, afin de pouvoir observer la discrétion qui est de rigueur dans cette activité. L'aménagement en sera simple. Le centre ne pourra pas s'ouvrir avant le 1er octobre de cette année, constate encore le rapport de l'autorité. Toutefois, certains frais pouvant intervenir avant cette date, le Conseil communal sollicite un crédit extraordinaire de 45.000 fr. pour couvrir, en 1974, les frais de fonctionnement de ce drop-in. Toute subvention viendra en déduction de ce montant.

Au temple Saint-Jean Les adieux du pasteur Secrétan



C'est avec fierté que le pasteur Secrétan (à gauche sur notre photo) présente, il y a quelque temps, « son » temple à la presse... (Avispress - M.-A. Robert)

Dimanche, devant une nombreuse assistance, le pasteur Louis Secrétan présidait son dernier culte à la paroisse Saint-Jean dont il fut le fondateur, il y a 12 ans. Sa prédication était basée sur cette parole de l'apôtre Paul : « Je suis certain de ceci : Dieu qui a commencé cette œuvre en vous la continuera jusqu'à ce qu'elle soit achevée au jour de Jésus-Christ ».

C'était le texte même qu'il avait reçu le jour de sa confirmation, du pasteur Georges de Rougemont. Le chœur mixte de l'Eglise réformée, dirigé par M. Georges Pantillon apporta sa contribution au culte par plusieurs chants, dont l'« Alleluia » de Haendel.

De nombreux représentants des autorités civiles et ecclésiastiques, notamment, M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes, et Moser, conseiller communal, surent dire leur reconnaissance à ce pasteur convaincu qui achevait sa 41me année de ministère. Le président du Conseil synodal retraça ensuite la carrière de celui qui, atteint par la limite d'âge, n'en continue pas moins de servir l'Eglise en compagnie de sa femme à qui il fut également. Après ses études à Neuchâtel et en Allemagne, M. Louis Secrétan fut appelé au Locle comme suffragant, devint pasteur à la Côte-aux-Fées de 1937 à 1945, puis à la Chaux-de-Fonds, d'abord au Grand-Temple ensuite à Saint-Jean.

M. Secrétan est, avant tout, un homme de prière comme l'a souligné le pasteur Charles Bauer son ami.

La célébration de la sainte-cène termina ce culte qui fut suivi d'une agape. M. Secrétan s'occupera ces prochains mois de la paroisse des Planchettes. On ne peut donc parler d'une retraite... E. P.

Il est foudroyé sous les yeux de sa femme

Hier, vers 11 h 45, M. John Robert-Tissot, âgé de 53 ans, agriculteur au Valanvron, était occupé, avec sa femme et l'un de ses fils, aux fenaisons. Si le temps laissait augurer une journée ensoleillée, vers la fin de la matinée, un violent orage s'abattit sur la ville et ses environs. C'est à ce moment que, soudain, M. Robert-Tissot fut atteint par la

foudre sous les yeux de ses proches. Sa femme prévint alors immédiatement la police qui dépêcha une ambulance sur les lieux. Durant le transport, des massages cardiaques et de la réanimation furent pratiqués sur la victime. Malheureusement, on devait constater qu'il avait cessé de vivre à son arrivée à l'hôpital.

Cyclomotoriste

blessée par une portière

Hier, vers 10 h, au volant de son automobile, M. J.V., de la Chaux-de-Fonds, qui venait de parquer rue Léopold-Robert, sur l'artère sud, a ouvert sa portière, heurtant la cyclomotoriste Mme Clara Mumenthaler, âgée de 57 ans, de la Chaux-de-Fonds, qui circulait sur cette avenue. Blessée assez grièvement, Mme Mumenthaler a été transportée à l'hôpital de la ville.

LE LOCLE

Accident causé avec une voiture volée

(c) Dans la nuit de jeudi à vendredi, un véhicule conduit par un inconnu et volé dans le garage de son propriétaire à Couvet, est sorti de la route à l'entrée est du hameau de Brot-Dessus. Dans sa course, l'auto a fauché un poteau électrique, ce qui a occasionné une panne de courant. Le conducteur a continué sa route quelques centaines de mètres plus loin et a abandonné le véhicule sur un chemin de traverse à la sortie ouest de Brot-Dessus. La police cantonale enquête.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS

Corso : 20 h 30, « Une raison pour vivre, une raison pour mourir » (16 ans).

Eden : 18 h 30, « Les marchandes du vice » (20 ans) ; 20 h 30, « Les dix derniers jours d'Hitler » (16 ans).

Plaza : 20 h 30, « La corruption, l'ordre et la violence » (18 ans).

Scala : 21 h, « Amarcord » (16 ans - prolongations).

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodeo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.

La Boule d'or : 21 h - 2 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Pillonel, Serre 61, Balancier 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

Pharmacie de service : Coopérative, Pont 6 ; dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, téléphone 117 ou le service d'urgence de l'hôpital tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.

Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier de 20 h à 24 h.

VAL-DE-RUZ

Les chefs locaux de la protection civile aux Geneveys-sur-Coffrane

Une préoccupation : informer largement le public !

L'assemblée générale de l'Association des chefs locaux de la protection civile (PC) du canton de Neuchâtel s'est déroulée, samedi matin, aux Geneveys-sur-Coffrane, sous la présidence de M. André Furrer. Parmi les invités, citons MM. André Laubscher, chef cantonal et Fernand Burri, chef de l'instruction de la PC, Max Haller, président de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers, Fernand Martin, président de l'Association cantonale pour la protection civile et du conseiller communal Régis Auderset, représentant les autorités locales. Relevons aussi la présence de deux nouveaux chefs locaux, MM. Charles Baur, de Saint-Aubin-Sauges et Ulrich Natter, des Ponts-de-Martel.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Dans son bref rapport présidentiel, M. Furrer, évoqua les relations excellentes entretenues avec l'Office cantonal de la PC ; les 23 organisations locales de la protection civile, adhérent à l'association, ont du pain sur la planche : formation de cadres, acquisition de nouveau matériel, organisation d'exercices et information de la population.

C'est ainsi que cet automne, on assistera durant deux journées, à un important exercice intercommunal groupant 120 hommes des communes de Saint-Blaise, Hauterive et Marin-Epagnier.

L'objectif de l'association : une protection civile opérationnelle, c'est-à-dire disposant d'un matériel moderne et mobile pour pouvoir intervenir rapidement n'importe où en cas de catastrophe. On

espère y parvenir d'ici quelques années. Au cours des débats, l'accent a été mis sur la nécessité d'informer largement le public sur l'utilité de la protection civile. Il ne s'agit pas d'une « corvée » ou d'un simple devoir civique, mais de la participation à une organisation dont la mission est de protéger la population civile en cas de guerre, d'inondation, d'épidémies ou de catastrophe quelconque.

Des motifs suffisants pour s'intéresser aux activités de la PC et même rejoindre ses rangs au lieu d'attendre qu'une tragédie éclate car alors, ce serait trop tard. Au cours de la discussion, on a souligné l'utilité d'une collaboration étroite avec les sapeurs-pompiers et les samaritains. La protection civile doit notamment se développer sur le plan communal avec le soutien de l'Etat et de la Confédération. D'autant plus qu'elle aura à résoudre des tâches immenses dans les années à venir : doter les abris anti-atomiques du matériel et des vivres nécessaires pour survivre, former des responsables d'immeubles et d'îlots, etc.

Au terme de la partie administrative, M. Auderset offrit le verre de l'amitié de la commune et présenta la carte de visite des Geneveys-sur-Coffrane.

Puis, on entendit une intéressante conférence, abondamment illustrée, donnée par M. Rossier, chef de division du service territorial, sur le thème : « Le service d'alerte en Suisse ». La mission de ce service est d'assurer la liaison entre les autorités militaires et civiles et de

recueillir une multitude de renseignements à diverses sources afin de pouvoir donner l'alerte à temps. Un service qui est déjà opérationnel, mais dont les structures complexes seront appelées à s'améliorer sans cesse.

Bref, la rencontre de samedi a permis de constater que la protection civile est indispensable même en période de paix afin que la population ait une chance de survie si une tragédie s'abattait sur une partie ou l'ensemble du pays.

Une rencontre qui selon la tradition devait se terminer par un repas commun et la promesse de nouvelles réalisations. J. P.

Dans le cadre de la Biennale

Les marionnettes aux jardins d'enfants

Un jardin d'enfants de la ville — pris parmi tous ceux qui ont été visités par le marionnettiste — était fort animé. Les petits étaient déjà tous là, à 8 h 45, ayant apporté qui un bout d'étoffe, qui des boutons, qui de la laine, et attendaient jébrillement un certain Mariano Dolci : ce matin-là on allait fabriquer des marionnettes et faire du théâtre !

Et Mariano est arrivé ; c'est un jeune Italien qui a abandonné l'enseignement pour se consacrer exclusivement à l'animation dans les écoles. Avec ses quatre collaborateurs du groupe « I Disuniti Pazzi », il travaille dans la région de Reggio Emilia et est responsable du Laboratoire de diffusion des marionnettes à destination des écoles, soutenu en cela par la municipalité du lieu.

Pour la grande joie des petits, il est l'hôte de la Chaux-de-Fonds et dans le cadre de la Biennale, dirige des ateliers de marionnettes. Pour

lui, le théâtre peut offrir aux enfants la possibilité de s'exprimer et il estime que, dans les programmes scolaires, cette branche devrait avoir autant d'importance que le français ou les mathématiques. A voir l'entrain des enfants à s'adonner à cet art, cette estimation convainc d'emblée.

SANS SOUCI DE RÉALISME

Mais pour jouer avec la marionnette Mariano, il faut d'abord construire sa propre marionnette, choisir le personnage que l'on va représenter, et le mêler ensuite à une histoire inventée avec les petits camarades. Les bambins se sont activés joyeusement à cette fabrication, sans souci de réalisme et avec beaucoup de fantaisie ; n'a-t-on pas vu un monsieur affublé de cheveux roses, des Pinocchio multiples aux nez longs, longs, mais longs... Car les matériaux utilisés, mousse, laine, boutons, tissus et colle tenace, se prêtent à

tout. Disparaissant ensuite derrière les rideaux de théâtre, les enfants ont alors à tour de rôle manipulé leurs marionnettes, racontant des histoires improvisées. Ils n'ont, bien sûr, pas tous imaginé d'emblée des contes fantastiques, mais il est évident que les jours suivants, les marionnettes s'animeront de plus belle.

Le ballet final entraînant les petits personnages dans une ronde endiablée n'aurait jamais dû finir pour les petits créateurs qui s'amusent follement et ce n'est qu'après avoir serré les mains d'une multitude de petites filles, aux cheveux blancs, rouges, poil de carotte, à plusieurs grands-papas à barbes imposantes, aux divers Pinocchio, à une ribambelle de garçonnets aux allures fantaisistes et même à un policier, qu'il fut possible de s'évader de ce monde merveilleux, qui restera certainement un jour faste dans les jeunes mémoires. IF

Nous pourrions vous dire
que nous pensons à tout et
que nous voyons plus loin.
Rendez-nous visite
dans nos nouveaux locaux,
Champréveyres 3 à Neuchâtel

Rank Xerox. Nous vous le prouverons.

RANK XEROX

De notre correspondant :
Créée il y a huit ans, l'Ecole sociale de musique du Val-de-Ruz et du Vignoble compte actuellement 450 élèves dont 150 au Val-de-Ruz. Le succès de cette institution, soutenue par l'Etat, va donc grandissant d'année en année. La preuve en a été donnée samedi à la salle de spectacles de Fontainemelon où l'Ecole a donné son audition de clôture.

Dans le Vallon, la classe de rythmique et de solfège est peuplée de petits moineaux qui pépient et folâtraient tout naturellement, au propre et au figuré. Sur la scène, dans des costumes ravissants, les petits ont présenté des scènes d'enfants, un peu maladroites parfois, mais toujours plaisantes. Au piano, Françoise Daetwyler a été l'accompagnatrice discrète de tout ce petit monde enchanteur. L'année prochaine la classe de rythmique offrira sans doute au public des exemples de danses et de pas cadencés qui permettront, mieux qu'avec de la danse classique, de saisir le travail d'une classe dite de rythmique.

La partie musicale a fait apprécier l'excellent travail des professeurs de chant des joueurs de flûtes à bec. Il y a une cinquantaine de pianistes à l'Ecole sociale du Val-de-Ruz... Seuls quatre

élèves courageux ont réussi à franchir les feux de la rampe, jouant deux par deux, à quatre mains les différents mouvements d'une sonatine de Diabelli. Un groupe d'orchestre de chambre, dirigé par Mme Bonnet-Langenstein, a accompagné une poignée de choristes qui ont interprété un choral de Bach. Puis l'orchestre seul a joué un concerto de Telemann, avec sensibilité.

Un très nombreux public a chaleureusement accueilli les élèves de l'Ecole sociale, et à travers leurs applaudissements, il a adressé un sincère merci aux professeurs qui se dévouent sans compter pour que toujours la musique puisse pénétrer davantage dans tous les milieux.

On peut espérer que s'ouvrira bientôt une classe de « cordes » à Fontainemelon. Pourquoi le violon est-il boudé au Val-de-Ruz ? On cherche en vain une explication.

Quant à la guitare, les élèves ne manqueraient pas mais plutôt les enseignants qui, tellement rares, sont attirés par les conservatoires du canton et délaissent, noblesse oblige, l'enseignement... populaire. Quel dommage !

A. S.

DISCRETE
avec tous
les mets
la TRISCOTTE
souligne
surtout
leurs saveur
caractéristique



**Le pain léger
qui croustille
sous la dent**

Un produit de l'Alsacienne
distribué par Pain Gil SA,
1023 Crissier.

En vente chez votre détaillant.

OFFRES D'EMPLOIS.

Nous cherchons pour travail intéressant et varié, prestations sociales avantageuses,

ferblantier-appareilleur qualifié

avec possibilité de reprise de commerce.

Faire offres écrites sous chiffres KS 1650 au bureau Ju Journal.

Nous cherchons

EMPLOYÉE DE BUREAU

avec connaissances d'allemand. Travail indépendant (éventuellement pour la demi-journée, le matin).

UN MANOEUVRE

pour la cave.

Faire offres ou téléphoner aux CAVES DU PALAIS, Terreaux 9, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 10 73.

RESTAURANT BEULAC

Au port de Neuchâtel engage :

pour le restaurant français

1 CHEF DE RANG

qualifié. Gains intéressants

SOMMELIER (ÈRE)

FILLE ou GARÇON DE BUFFET

Débutants seraient formés. Téléphoner au 24 42 42 à Mme Prod'hom, dès 14 h 30.

Entreprise de la région engage pour la période des vacances

2 ÉTUDIANTS

pour un travail manuel temporaire. Bon salaire, horaire agréable.

Faire offres en téléphonant au (038) 47 15 21, interne 251.

Nous cherchons pour notre atelier de couture

personnel féminin

avec ou sans connaissances de la couture à la machine. Travail propre et intéressant. Eventuellement, appartement de service à disposition.

Ets. H. TEMPELHOF 8, Jean-de-la-Grange 2003 Neuchâtel-Serrières Tél. (038) 31 33 88.

Quincaillerie VAUTRAVERS, Saint-Blaise cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

JEUNE MAGASINIER-LIVREUR

possédant permis de conduire A. Faire offres ou prendre contact : tél. (038) 33 17 94.

Je cherche

chauffeur poids lourd

Semaine de 5 jours. Appartement à disposition. Ecrire à case postale 175, 1227 Carouge.

Beulac

L'hôtel Beulac cherche un PORTIER TOURNANT

— Ambiance de travail agréable
— Bon salaire.
Se présenter à la réception de l'hôtel ou téléphoner au (038) 25 88 22.

La maison A. Wittwer & Cie, transports, Neuchâtel, cherche pour son service camionnage officiel CFF

chauffeurs de camions

avec permis D. Places stables et bien rétribuées, horaire fixe, semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une entreprise moderne. Faire offres à A. Wittwer & Cie, camionnage officiel CFF, place de la Gare 5, 2002 Neuchâtel. Tél. 25 82 85.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Importante maison de confection masculine cherche, pour sa succursale de la Chaux-de-Fonds,

gérant

compétent, dynamique, ayant de l'expérience dans la branche et des qualités psychologiques. Discretion assurée.

Adresser offres avec curriculum vitae, sous chiffres 3806 à Mosse-Annonces S.A., Marktplatz 18, 4001 Bâle.

POUR LES VACANCES

armourins
ÉCRASE
LES

DES «PRIX VACANCES» À TOUS LES ÉTAGES

	PRIX VACANCES		PRIX VACANCES		PRIX VACANCES
Jaquettes acryl unles et jacquard	10.-	Bébé-Jou : le vêtement baby de qualité Pulls	5.-	Assiettes bord couleur	4.-
Pullover unis et fantaisie pour dames	10.-	Gigoteuses	10.-	Cafetières faïence	9.90
Shifts imprimés, fermeture éclair	22.90	Pyjamas	10.-	Draps papier Jaune ou bleu, 2 de 140 x 240 cm et 1 taie 65 x 100 cm multipack	5.95
Chemises de nuit estivales, coton imprimé	15.90	Sacs en paille	9.-	Linge éponge fantaisie	5.-
Dusters Divina, coton imprimé	39.-	Sacs de voyage	30.-	Drap de bain rayé	9.90
T-shirts dames, imprimés	15.-	Caméras Eumig Viennette 3 Prix conseillé 498.—	390.-	Draps coton blanc 160 x 250	10.-
Vestes d'été fantaisie pour messieurs	80.-	Tentes camping 2 places	98.-	Verres en cristal taillé main. A vin rouge, coupes et verres à liqueur Au choix, la pièce	4.-
Ensembles messieurs, blouson et pantalon	129.-	Grils Mellor avec broche et moteur	69.-	Duvets Centra Star, bleu, 120 x 160 cm	80.-
Pulls messieurs, acryl ras du cou	10.-	Tissus genre toile de lin, divers coloris unis le m	6.-	Traversins 60 x 90 cm	39.-
Socquettes fantaisie pour enfants la paire dès	2.-	Papeteries 6 mini-lettres sujets fleurs	3.80	Couvertures de voyage 150 x 260 cm	17.90
T-shirts pour enfants dès	4.-	Radios-cassette National Prix conseillé 265.—	185.-	Peaux de mouton	46.-

armourins

L'ADMINISTRATION COMMUNALE LAUSANNOISE cherche

LOGOPÉDISTE

en possession du diplôme universitaire de logopédiste, ou ayant des qualifications équivalentes. La préférence ira à candidate ayant quelque expérience de la pratique chez les écoliers.

Adresser offres à la Direction des écoles, service médical, case postale 50, 1000 LAUSANNE 9, ou téléphoner au No (021) 43 62 75.

CARDINAL

Entrepôt de Neuchâtel cherche :

CHAUFFEUR POIDS LOURD

Entrée immédiate ou à convenir.

Place stable. Horaire régulier. Semaine de 5 jours. Travail varié et indépendant.

Tél. (038) 25 11 04.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE LAUSANNOISE cherche

MÉCANICIEN SUR AVION

titulaire du certificat de capacité de mécanicien auto, de mécanique générale ou d'auto-électricien. Quelques années de pratique dans une entreprise d'entretien d'avions. Si possible détenteur de la licence OFA, catégorie II. Horaire irrégulier. Rotation partielle. Permis de conduire.

Adresser offres à la Direction des travaux, service administratif, rue Beau-Séjour 8, 1003 LAUSANNE.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

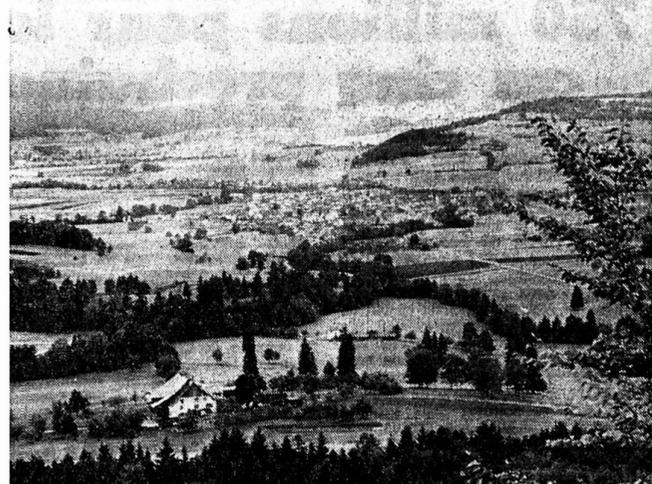
SUITE La photo des districts jurassiens

Situé à une altitude moyenne de 771 mètres, le district de Courtelary a une superficie de 265 km², dont les deux tiers, soit 168 km², sont consacrés à l'agriculture, et 88 km², à la sylviculture. Ce district compte 26.442 habitants, soit 99 au km². 51 % de la population est active (8 % dans le primaire, 71 % dans le secondaire et 21 % dans le tertiaire).

771 exploitations agricoles avec un personnel permanent de 1021 personnes. Ce district a 23 communes, dont deux de langue allemande, Ederswiler et Roggenburg. Les budgets des communes en 1972 se sont élevés à 27.334.000 francs. Le chef-lieu, Delémont, est, avec ses quelque 12.000 habitants, la première ville du Jura. Cette cité est un nœud ferroviaire important.

est active, 5 % dans le secteur primaire, 69 % dans le secondaire et 26 % dans le tertiaire. 27 entreprises industrielles occupent 2648 personnes, tandis que 308 autres personnes travaillent dans 312 fermes. Le district compte 12 communes, dont les budgets se sont élevés, en 1972, à 15.233.518 francs. Le chef-lieu, Laufen, et aussi la ville principale. Il compte 4723 habitants.

de 35 km². Sa population s'élève à 5756 habitants (densité: 98 au km²). Près de 50 % de la population est active, 9 % dans le primaire, 55 dans le secondaire et 36 % dans le tertiaire. Ce district a 16 entreprises industrielles occupant 486 personnes et 212 exploitations agricoles occupant 258 personnes. Le district de la Neuveville n'a que 5 communes, dont les budgets réunis s'élevaient, en 1972, à 7.107.500 francs. La Neuveville, le chef-lieu, a 3917 habitants. C'est une ville bien située, à 15 km de Bienne et 16 de Neuchâtel.



La vallée de Delémont. (Avipress - Bôvil)

DISTRICT DE COURTELARY
Le district de Courtelary compte 95 entreprises occupant 5281 personnes, et 670 exploitations agricoles avec un personnel permanent de 947 personnes. Le district compte 18 communes dont les budgets, en 1972, se sont élevés à 22.608.000 francs. La localité la plus

DOSSIER PLÉBISCITE

importante est Saint-Imier, qui se situe en quatrième place dans l'échelle d'importance des villes du Jura.

DISTRICT DE DELEMONT
Il est situé à une altitude moyenne de 585 mètres. Sa superficie atteint 270 km², dont 153 km² sont consacrés à l'agriculture et 108,4 km² à la forêt. Ce district compte 27.549 habitants (densité 102 au km²). 46 % de la population est active. Cette population active travaille pour 8 % dans le secteur primaire, 62 % dans le secondaire et 30 % dans le tertiaire.

Le district compte 68 entreprises industrielles, occupant 4597 personnes et

DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

C'est le plus élevé du Jura: 898 m d'altitude moyenne. La superficie atteint 192 km², dont 131 sont consacrés à l'agriculture. Ce district, dont la population a tendance à diminuer, a 8303 habitants, soit 43 au km². 48 % de la population est active, 20 % dans le primaire, 58 % dans le secondaire et 22 % dans le tertiaire. Les Franches-Montagnes ont 35 entreprises industrielles occupant 1192 personnes. On y trouve 556 exploitations agricoles avec un personnel de 755 personnes. Ce district n'a que 17 communes qui avaient, en 1972, inscrit à leurs budgets 8.628.000 francs. La principale localité, Saignelégier, a 1745 habitants. La plus petite, le Peuchapatte, n'en a que 38.

DISTRICT DE LAUFON

C'est le seul district de langue allemande. Orienté vers Bâle et Soleure, il n'a que peu de relations avec le Jura. Situé à une altitude moyenne de 414 m, il n'a que 83 km² de superficie, dont la moitié à peu près consacrée à l'agriculture. La population: 14.033 habitants, soit 169 au km². 47 % de la population

DISTRICT DE MOUTIER

Ce district est situé à 687 m d'altitude moyenne. Il a une superficie de 283 km², dont la moitié est consacrée à l'agriculture. La population du district s'élève à 32.000 habitants, soit 113 au km². La moitié de la population est active. 7 % est occupée dans le primaire, 72 % dans le secondaire et 21 % dans le tertiaire. Du point de vue de l'économie, ce district comporte 98 fabriques, occupant 7703 personnes. Le chiffre d'affaires annuel des 5 plus grandes entreprises s'élève à quelque 219.000.000 francs. Dans l'agriculture sont employées 1081 personnes, réparties dans 828 exploitations.

Le district de Moutier a 34 communes, dont 9 sont situées dans le nord et dont deux, Schellen et Seehof, sont de langue allemande. Moutier, le chef-lieu, a 8794 habitants. Somme des comptes des communes pour 1972: 33.274.985 francs.

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

C'est le district le plus méridional du Jura. Il est situé à 760 m d'altitude et s'étend sur une superficie de 62,71 km², avec une superficie vouée à l'agriculture

Pop, folk et blues à Péry

Samedi et dimanche s'est déroulé à Péry un festival pop et folk blues. Si la soirée de samedi fut entièrement consacrée à la musique pop et vit défilier quelques formations suisses de renom, la journée de dimanche vit se produire toute une série de groupes et d'individuels qui se cantonnèrent dans le genre folk. En fait de blues, on entendit plutôt des mélodies françaises, soit composées par les musiciens eux-mêmes soit reprises dans le répertoire de vedettes telles Maxime Leforestier et autres.

Quant aux chansons, si on a pu constater une évidente bonne volonté des interprètes, il faut quand même reconnaître qu'elles auraient bien besoin d'être retravaillées. Ce n'était pas tout à fait la foire aux canards mais l'essentiel n'est-il pas de pouvoir s'exprimer devant un parterre de copains approbateurs?

E. O.-G.

Encore un « oui » retentissant

Membre de la Troisième force, M. Raymond Bruckert, docteur en sciences, géographe et historien domicilié à Glagne, vient de prendre position publiquement en faveur du « oui », tout en précisant qu'il n'est mandaté par aucun parti politique, par aucun mouvement jurassien quel qu'il soit.

Dans une « Lettre ouverte » adressée à la presse, il précise :

« Je compte à Berne de nombreux amis, tant à l'Université que dans l'administration fédérale... et même dans le gouvernement bernois. Ils ont eu connaissance de la teneur de la présente lettre ouverte et estiment généralement qu'elle devrait être publiée, tant pour son ton modéré, dénué de toute passion, que pour l'amitié sincère que j'ai toujours nourrie à l'égard des Bernois, bien que je sois partisan d'un oui sans équivoque pour le prochain plébiscite: un oui réparateur, d'apaisement qui clarifiera définitivement les relations Berne-Jura ».

Pour M. Bruckert, la création d'un 23^{ème} canton suisse, quoi qu'en pensent les sceptiques, constituerait objectivement un renforcement de notre démocratie et de nos institutions fédérales. Cette création améliorerait la représentativité du peuple suisse et serait d'autant plus souhaitable que la région concernée, le Jura, est une réalité historique incontestable, bien plus incontestable même que d'autres cantons suisses nés des hasards et de conciliabules de la diplomatie de l'Ancien Régime.

Les Bernois ont un gouvernement démocratique qui a fait ses preuves. Il est indéniable qu'il convient parfaitement aux citoyens de l'Ancien canton. En revanche, comment faut-il interpréter les quelque 140 votes dans lesquels les Jurassiens ont manifesté leur désaccord avec Berne? (...) Peut-on encore parler de démocratie lorsqu'un peuple, reconnu constitutionnellement, ne peut se donner les lois qui correspondent à son tempérament et à ses aspirations? ... Une telle situation d'impuissance politique, pour user d'un euphémisme, est profondément antisuïse.

(...) Nous n'avons jamais milité dans le séparatisme. Bien au contraire. Nous avons longtemps pesé le pour et le contre; mais l'enjeu actuel est beaucoup trop grave pour que nous nous taisions ou adoptions une position moyenne ou mitoyenne, position bien connue qui risque fort de consacrer la bipartition du Jura.

(...) Tous les cantons suisses, aussi petits puissent-ils être, sont vivables. Dans le cas contraire, on le saurait et l'on

s'en gausserait. Or, le Jura romand, entité de quelque 130.000 habitants, 3^{ème} région économique du canton de Berne derrière les zones urbaines de Berne et de Bienne, a donné des preuves multiples de son dynamisme industriel.

Prétendre que les impôts y seront plus élevés qu'actuellement ne repose sur aucune étude sérieuse. Bien au contraire, toutes les analyses entreprises par les experts et les organes fédéraux démontrent que le canton du Jura se situera dans la moyenne des cantons suisses. Oser affirmer que les Jurassiens n'auraient pas un canton viable relève de l'injure. Proférée par des Jurassiens mêmes, elle est particulièrement grave. En revanche, dresser actuellement une liste comparative des taux d'imposition fiscale nous révèle clairement que le canton de Berne, peu industrialisé dans son ensemble, a une fiscalité considérablement plus lourde que celle d'autres Etats cantonaux, tels Neuchâtel, Saint-Gall, Thurgovie, Argovie, Glaris ou d'autres cantons plus petits et « théoriquement pas viables ». Le professeur Stocker, qu'on n'aurait osé suspecter de sympathies séparatistes, avoua lui-même que le système fiscal bernois était peu propice au développement économique du canton de Berne...

Enfin, sur un autre plan, les statistiques officielles nous démontrent que, plus un canton est grand, plus son administration devient lourde, onéreuse et pléthorique.

Nous avons à notre frontière occidentale l'exemple bien vivant d'une ancienne principauté érigée en canton suisse et qui, par son labeur, son dynamisme et sa clairvoyance, a su se tailler une place enviable dans l'échelle des Etats confédérés: Neuchâtel, 170.000 habitants maîtres de leur destinée politique et économique, malgré ces fameux « cloisonnements et compartiments géographiques » que l'on reproche tant au Jura, malgré la rudesse du climat d'un pays identique au nôtre, Neuchâtel, dont l'imposition fiscale moyenne est de 4,89 % contre 6,06 dans le canton de Berne...

LE PROBLEME DE BIENNE

En ce qui concerne Bienne et sa région, M. Bruckert affirme enfin qu'une frontière cantonale, quelle qu'elle soit, ne constituerait nullement un obstacle à un quelconque épanouissement régional, et encore moins à la collaboration intercommunale. La Regio Basiliensis, qui empêche sur l'Alsace et sur l'Allemagne du sud, et où la collaboration se développe dans une multitude de domaines,

en est la brillante confirmation. Les grandes régions géographiques font fi des frontières, et les travailleurs, les écoliers, les ambulances, les eaux épurées ou à épurer, les journaux régionaux, le rayonnement commercial et économique franchissent allégrement les frontières des Etats démocratiques...

Les Romands de Bienne s'inquiètent — et nous les comprenons — du sort qui leur sera réservé dans un canton de Berne alémanique dont ils ne formeront qu'une infime partie. Aussi aimerions-nous leur rappeler l'art. 17 de la constitution cantonale bernoise qui leur donne des garanties linguistiques sur le territoire du district de Bienne, réputé bilingue. S'imaginent-ils que le vallon de Saint-Imier, malgré ses « liens historiques » avec Bienne, renforcerait leur position? Le vallon de Saint-Imier, comme de nombreuses communes seelandaises, est une zone de redressement urbain et deviendra de plus en plus — sans pouvoir de décision propre — une banlieue-dortoir de Bienne. Quant aux écoles bernoises de langue française, elles auront intérêt, comme par le passé, à accueillir les élèves jurassiens, moyennant versement d'une juste finance d'écologie — comme cela se pratique maintenant —. Il serait paradoxal, à l'époque des Régions plurinationales, qu'une frontière cantonale entre le Jura et le Seeland soit hermétiquement close...

Le Gymnase, le Conservatoire, l'Ecole de commerce et l'Ecole commerciale de la Chaux-de-Fonds accueillent de nombreux élèves du vallon de Saint-Imier et des Franches-Montagnes. Les écoles de Neuchâtel en font de même pour la jeunesse neuvevilleuse, etc. Quant à l'industrie bienoïse, elle est bien trop réaliste pour s'embarrasser de cartés « frontaliers ». En étudiant la série des mouvements pendulaires de la ville de Bienne, on constate que les entreprises bienoïses attirent de la main-d'œuvre quotidienne de 103 communes, dont 24 situées dans d'autres cantons (de Bâle à Lausanne!).

PRENDRE UNE DECISION

Créer un canton du Jura, conclut M. Bruckert, n'est pas une marque d'hostilité à l'égard de Berne ou de la Suisse alémanique. Défendre l'idée d'un 23^{ème} canton suisse procède d'une attitude réaliste. Les Jurassiens, ainsi que tous ceux qui ont fait du Jura leur nouvelle patrie, sont capables de faire face à leurs responsabilités et de construire un Etat, non seulement « viable », mais vivable, dynamique et prospère.

BIENNE - BIENNE

Une nouvelle place de jeux à Bienne

De notre correspondante :

Une vaste place de jeux pour jeunes et vieux a été aménagée par les apprentis de l'Ecole professionnelle, rue Staempflin, derrière les courts de tennis. Cette tentative, qui durera jusqu'au 27 juin, veut montrer la carence des places de jeux stéréotypées que l'on trouve habituellement dans les nouvelles colonies d'habitation. Cette heureuse initiative est l'aboutissement de l'action entreprise par l'« Arbeitskreis für zeitraum », une organisation religieuse qui avait invité les écoles alémaniques de Bienne à se pencher sur des problèmes de la ville les touchant plus particulièrement.

La place de jeu prévoit différentes possibilités. Sous la surveillance de grands élèves, les petits pourront jouer dans le sable, ramper dans une série de tuyaux de ciment ou exercer leurs talents de peintres sur les parois mises à leur disposition. Une tour d'escalade de quatre mètres sera réservée aux plus courageux. Sur la place Robinson, les garçons et les filles mettront leur imagination à l'épreuve: des outils, des planches, des poteaux, cordes et toiles seront

à la disposition des architectes en herbe. Pour les plus grands, une place de danse animée par un « disque-jockey » fera tourner les jeunes jusqu'à 22 h, durant la semaine et le samedi jusqu'à minuit. Pour passer le test d'intelligence il faudra répondre à une série de questions qui mettront chacun à l'épreuve. Sur le mur des lamentations, toutes idées et suggestions sur l'avenir, pourront être formulées et affichées. Dans la tente de la culture, une grande revue de presse (200 quotidiens et hebdomadaires) est à la disposition des jeunes lecteurs. Ceci devrait éveiller leur sens critique de l'information. La projection de films de théâtre de marionnettes est également prévue. Pour les sports en plein air, une piste bétonnée style montagnes russes est destinée aux spécialistes des patins à roulettes. Partie importante de la place, la buvette circulaire dans laquelle les élèves et les parents visiteurs pourront boire des rafraîchissements sans alcool naturellement. Des sandwiches et des glaces sont également inscrits sur la carte. A proximité, un parcours Vita fera perdre rapidement les calories prises durant ce moment de détente.

Le budget de toute cette opération est de 5000 fr., dit le directeur de l'Ecole professionnelle, M. Ernest Geiger. « Pour le moment nous n'avons que 500 francs, reçus de l'« Arbeitskreis für zeitraum », nous espérons recevoir le reste par le Conseil municipal ainsi qu'une aide de divers industriels. M. E.

Motocycliste tué

Un motocycliste a perdu la vie dans un accident de la circulation qui s'est produit lundi à 1 heure route de Koeniz - Schlieren (BE). Dans un virage à droite, il a été déporté sur la piste gauche et a été entraîné en collision avec une voiture qui circulait correctement en sens inverse. Le conducteur de la voiture et son passager ont été blessés.

Motocycliste blessé

(c) Une voiture et une moto sont entrées en collision à 13 h 30, hier à la croisée rue de l'Allée - rue des Prés. Le motocycliste, souffrant de différentes blessures, a été transporté à l'hôpital du district.

La grève continue aux pianos

(c) La grève des 60 employés de l'entreprise Burger et Jacobi se poursuit. Le conseil d'administration de la plus grande fabrique de pianos suisse refuse de verser un treizième salaire à ses employés, tel que le prescrit la convention collective du travail pour la menuiserie suisse. Les travailleurs ont décidé unaniment, vendredi passé, de continuer la grève aussi longtemps que la maison Burger et Jacobi ne donne pas suite à leurs revendications. Le président des syndicats suisses, M. Ezio Canonica, parlera ce soir à la Maison du peuple aux travailleurs en grève.

La Troisième force et les Jurassiens du sud

Dans un communiqué diffusé hier, la « troisième force » relève que si les dispositions de l'additif constitutionnel permettent de créer rapidement un canton du Jura à territoire limité, en revanche, ces mêmes dispositions rendent hypothétiques les intentions du R.J. de « prendre le sud » dans une seconde phase. Si le Jura éclate après un deuxième plébiscite, écrit le MUJ, il ne sera plus jamais réuni.

Et il ajoute: « C'est pour ne pas tomber dans ce piège que la troisième force propose un Jura triciphale, au sein duquel les Jurassiens du sud n'auront pas l'impression de se « faire prendre ». Ils défendront démocratiquement leurs opinions et participeront de plein gré à l'exercice du pouvoir. Ainsi les commu-

nes proches de Bienne lieront des conventions avec la ville et l'avenir et celles qui gravitent autour de la Chaux-de-Fonds conserveront leurs liens privilégiés avec la métropole horlogère. Mais toutes resteront amarrées au même port: la patrie jurassienne. Grâce à la solution d'instituer des structures politiques et administratives indépendamment des sentiments qu'ils éprouvent à l'égard des séparatistes. C'est dans cet esprit de conciliation que veut travailler la troisième force et ceux qui s'approprient à la rejoindre déposeront un bulletin blanc ou s'abstiendront volontairement ».

UNE FRONTIERE CANTONALE N'EMPECHE EN RIEN LES ECHANGES

Autre son de cloche du côté séparatiste. Les fédérations du sud du Rassemblement Jurassien ont diffusé elles aussi un communiqué dans lequel elles dénoncent une des innombrables manières d'embrouiller le plébiscite du 23 juin, qui consiste à parler de la « rupture des liens avec Bienne » ou de la « barrière érigée dans le Taubenloch ».

« Premièrement, dit le communiqué, les cantons ne sont pas entourés d'un rideau de fer. Une frontière cantonale n'empêche en rien les échanges, les contacts culturels ou les achats du samedi. Si le Jura se sépare, cela n'interdira nullement au sud de maintenir ses liens avec Bienne (...)

questions scolaires, hospitalières ou administratives sur une base équitable. Troisièmement, écrivent encore les fédérations du sud du R.J., si le sud tombe davantage sous la dépendance de Bienne, il en fera seul les frais. La conséquence en sera une perte de substances économique et humaine, des charges accrues pour les communes et une flambée consécutive des quotités d'impôts. (...)

N'oublions pas, conclut le communiqué, que ces gémissements importuns sur Bienne ont un but très précis: ils servent à détourner l'attention des Jurassiens du sud du problème fondamental de ce scrutin: l'éclatement fatal de leur patrie. »

1974 SERA-T-IL LA REPETITION DE 1959 ?

C'est la question que pose le R.J. dans un communiqué. L'organisation séparatiste y répond de la manière suivante: « Le parti de Berne le souhaite, sans y croire. De son côté, Berne n'y croit pas, et le souhaite encore moins. Car tout a changé depuis 15 ans: »

- Berne a compris que la seule solution durable du conflit réside dans la création d'un canton du Jura;
 - L'ancien canton s'est incliné devant l'argumentation de la commission Petit-Pierre et il l'a laissé aux Jurassiens le droit de choisir, c'est-à-dire de partir;
 - La valeur des aspirations jurassiennes s'est imposée tant au canton qu'à la Confédération, qui tous deux aideront à la mise en marche du 23^{ème} canton;
 - La Suisse entière sent que la création d'un canton du Jura est non seulement nécessaire, mais qu'elle donnera à son prestige un éclat tout nouveau.
- Le R.J. conclut en demandant de voter « oui ».

CŒUVE

Voiture contre un arbre: issue fatale

Une habitante de Cœuvre, Mme Emma Bernard, 67 ans, est décédée peu après son admission à l'hôpital de Belfort des suites d'un accident de la circulation.

La défunte se rendait à Belfort, chez des connaissances, samedi après-midi, dans la voiture d'un ouvrier français. Entre Delle et Belfort, vers 13 h 30, le chauffeur perdit le contrôle de son véhicule qui alla s'écraser contre un arbre, en bordure de la chaussée. Souffrant de diverses blessures graves, il a dû être hospitalisé.

FRIBOURG

Inauguration d'une école secondaire dans la Glâne

En matière d'écoles secondaires (ou plus exactement, selon le terme en vigueur, en matière de cycles d'orientation), le canton s'équipe. Après la Gruyère, son école secondaire et son collège du sud récents, après la Veveyse et son nouveau complexe vernissé voici tout juste une semaine, il appartenait samedi à la Glâne de procéder à l'inauguration de ses nouveaux bâtiments. Cela en présence des 750 élèves de l'école et de bon nombre de personnalités: trois conseillers d'Etat et quatre préfets notamment. De Châtel-Saint-Denis à Romont, on ne peut s'empêcher d'établir des parallèles.

Une similitude existe sur le plan des bâtiments: d'une part, les classes au sens propre du terme, avec des classes polyvalentes et spéciales, d'autre part le complexe sportif, avec salle et piscine. L'école glânoise pourtant, est plus grande, vu le nombre des élèves: 750 contre 285 pour la Veveyse.

Le coût, bien entendu, diffère: 9 millions pour la Veveyse et 16,5 millions pour la Glâne. Quant à la charge par habitant et par année, elle se monte à 80 fr., respectivement 60 à 130 fr. pour la Glâne. La répartition est identique: 50 % à la charge de l'Etat, et deux fois 25 % pour les communes du district et pour le chef-lieu. Les travaux, pour les deux écoles, ont débuté en 1972 pour se terminer à la rentrée scolaire de 1973.

Le directeur de l'instruction publique, M. Max Aebischer, président du gouvernement, devait apporter une réponse plus probante au « point noir » (d'interrogation) que soulèvent ces chiffres: « Lorsque tous les districts — déclara-t-il — auront leur cycle d'orientation (y compris l'école ménagère et le début du cycle gymnásial), alors une répartition plus équitable des charges s'ensuivra entre les communes et les districts. » La question, posée pour la deuxième fois, se faisait-elle plus incisive, ou simplement l'énoncé plus précis dans la bouche du président de la commission de construction, M. Henri Ballif: « Il est à souhaiter que les charges des communes soient mieux répar-

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

750 millions pour la recherche ces cinq prochaines années

De notre correspondant de Berne :

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique justifie dans un message de 90 pages l'accroissement de ses besoins financiers pour les années 1975-79. Il appuie le message du Conseil fédéral, à l'ordre du jour du Conseil national hier, et destiné à encourager la recherche scientifique considérée comme le pilier de notre prospérité industrielle. Ce message réclame un crédit global de 750 millions pour les années 1975-79.

Dans la répartition des crédits aux différents centres de recherche, on note en particulier que, pour 1972, sur 38 subsides personnels, l'Université de Neuchâtel s'est vu octroyer deux subsides pour les sciences humaines (sur un total de 17) et deux subsides pour les sciences exactes (sur 11). L'Institut du subside personnel ne subsiste toutefois qu'à titre d'encouragement exceptionnel. Les subsides du Fonds national sont alloués notamment en ce qui concerne les sciences humaines, aux domaines de l'archéologie, l'histoire, l'ethnographie, la linguistique, les beaux-arts etc.

Dans plusieurs cas, Neuchâtel dispose des institutions appropriées pour apporter leur contribution à l'effort national. L'élaboration et la mise en œuvre de programmes cohérents de recherche dans un pays où la coordination entre les universités en est encore à l'âge des balbutiements, demande du temps.

Le fonds national de la recherche scientifique ne peut imposer ses vues, il lui faut convaincre chacun. C'est

pourquoi il compte faire en premier lieu quelques expériences-pilotes et avancer avec prudence.

Dans le domaine des sciences humaines, par exemple, le Fonds national s'est vu contraint ces dernières années de réduire souvent considérablement les subsides demandés. Mais les travaux de qualité dit-il devraient pouvoir tout de même être poursuivis.

Il est apparu ainsi notamment nécessaire de développer la recherche dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement. Le Fonds national devra ainsi engager dans ce but des sommes plus élevées. Cette recherche selon le Fonds national devrait porter sur l'éducation préscolaire et scolaire, la didactique des branches scolaires, l'assistance et la formation post-scolaire des jeunes, l'éducation des adultes (formation des parents), la formation des maîtres, la psychologie du développement (développement cognitif, émotionnel et social des jeunes) l'enseignement et l'apprentissage.

ORIENTATIONS MAJEURES

D'une manière générale, le Fonds national attache une importance spéciale aux travaux se rapportant à la jeunesse, l'environnement, l'intégration politique, et les études régionales. Il estime en effet qu'ils sont non seulement orientés vers les besoins de la société, mais qu'ils permettent, et exigent même souvent, la coopération interdisciplinaire, aux repercussions positives sur l'activité scientifique en général.

Pour accomplir ses tâches, le Fonds de la recherche aura besoin l'an prochain de 30 millions de plus que cette année. Pour tenir compte des finances de la Confédération, il consent à réduire ses demandes à 20 millions supplémentaires. La subvention totale de la Confédération passerait donc de 100 millions pour 1974 à 120 millions pour 1975.

Pour la prochaine période de subventionnement, il est nécessaire de prévoir un accroissement annuel moyen de 15 millions. Le total des subventionnements annuels du Fonds de la recherche pour les années 1975 à 1979 correspondrait à 750 millions.

AIDE AUX UNIVERSITÉS

Un autre message du Conseil fédéral sur l'aide aux universités prévoit d'allouer des subventions de base de 150 millions pour 1975 et 168 millions pour 1976 (2me période de subventionnement). Si la nouvelle loi d'aide fédérale aux universités ne pouvait entrer en vigueur au 1er janvier 1977 la tranche annuelle de subventions serait pour cette année là de 188 millions et le crédit d'engagement destiné aux subventions passerait de 250 à 350 millions de francs.

Cet arrêté du Conseil fédéral sera soumis au référendum facultatif après son passage devant les Chambres. Dans l'aide aux universités, les montants alloués jusqu'ici se décomposent comme suit. En ce qui concerne les subventions de base pour les années 1969 à 71, versées de 1970 à 1972, soit les trois premières années d'entrée en vigueur de la loi d'aide, le total est de 225 millions, dont une somme de 9 millions 830.000 pour Neuchâtel (Vaud : 27 millions, Fribourg : 18 millions, Genève 36 millions et Zurich : 44 millions).

Jusqu'au 15 novembre 1973, 13 subventions pour investissements ont été au total de 252 millions et Neuchâtel a reçu pour sa part 12 millions 439.658 fr. (21 millions à Fribourg, 41 millions à Vaud, 41 millions à Genève et 30 millions à Zurich).

UN MILLIARD POUR L'AN PROCHAIN

Les dépenses des universités y compris un renchérissement annuel moyen de 6,5 % sont estimées pour l'année prochaine à 1 milliard et 29 millions. L'Université de Neuchâtel y entre pour 20 millions 900.000 fr. Celle de Fribourg pour 25 millions, celle de Lausanne pour 81 millions, celle de Genève pour 170 millions et celle de Zurich, la plus gourmande pour 211 millions de francs.

Pour le total des années 1975 à 1979, les dépenses sont estimées à 6 milliards 843 millions dont 126 millions pour Neuchâtel, 498 millions pour Lausanne, 155 millions pour Fribourg, 1 milliard 35 millions pour Genève et 1 milliard 227 millions pour Zurich. Pour la même période 1975-79, les dépenses pour les investissements de l'université sont supputées à 1 milliard 272 millions environ dont 25 millions 400.000 pour Neuchâtel, 14 millions pour Fribourg, 196 millions pour Vaud, 342 millions pour Genève et 284 millions pour Zurich.

Pour clore cette avalanche de chiffres, le Conseil fédéral déclare dans son message, que le financement de ces dépenses ne saurait être assuré pour ces prochaines années. On continue donc malgré la précarité de l'équilibre financier de la Confédération à proposer des dépenses sans instituer simultanément leur couverture financière comme le conseiller fédéral Chavallaz l'a lui-même préconisé dans l'une de ses premières prises de position à la tête du département des finances.

J.-P. G.

Préoccupation majeure du Conseil fédéral : la stabilisation du marché des capitaux

De notre correspondant de Berne :

Pour le Conseil fédéral, la réunion d'hier matin a été dominée par le rapport du conseiller fédéral G.-A. Chevallaz sur la situation du marché des capitaux. Le Conseil fédéral appuie tous les efforts faits notamment par la Banque nationale pour stabiliser ce marché qui continue à être soumis à des pressions considérables.

Le rapport de M. Chevallaz fait suite en particulier à la conférence de presse qu'ont tenue vendredi les quatre grandes banques suisses à propos de la situation du marché des capitaux. A cette occasion, des critiques avaient été formulées à l'égard de la Confédération qui n'a pas tenu compte de l'avis des banques, quant au dernier emprunt fédéral, qui fut un échec, il y a un mois. La suspension des emprunts étrangers en Suisse a été considérée comme très défavorable pour l'image de la Suisse à l'étranger, estimant les milieux bancaires. Les grandes banques souhaitent par conséquent que leur opinion soit mieux prise en considération à l'avenir.

La Confédération elle-même sollicitera

le marché des capitaux durant le prochain trimestre et pour un montant d'emprunt de 250 millions (dont 100 millions en bons de caisse placés dans les banques).

D'autre part, la situation des banques étrangères en Suisse se détériore sur le plan international. Près de la moitié des 50 plus importantes banques du monde sont représentées en Suisse à la fin de l'année dernière sur les 522 banques et 64 sociétés financières établies dans notre pays, 99 étaient des banques étrangères dont 84 étaient en mains étrangères (S.A. de droit suisse) et 15 des succursales d'établissements de l'étranger.

L'augmentation attendue des interventions étatiques dans le système bancaire suisse provoque de l'inquiétude dans ces milieux bancaires. La capacité concurrentielle de la Suisse se trouve détériorée, et les banques en Suisse ne peuvent plus participer au vigoureux développement du marché des euro-devises. Le reflux des capitaux vers des placements plus attractifs en euro-francs serait rendu de plus en plus difficile. L'accumulation de facteurs défavorables conduit à une diminution de la rentabilité spécia-

lement pour les instituts de petite et moyenne importance.

L'évolution du marché monétaire doit se plier aux nouvelles formes de crédit européen. En ce qui concerne les euro-dollars, une vigoureuse progression a été constatée durant le 1er trimestre de cette année. A Londres, le volume des dépôts en euro-dollars a augmenté durant cette période de 11,5 milliards de dollars, pour atteindre au total 80,7 milliards de dollars. Mais de son côté la Banque hypothécaire et commerciale suisse qui se proposait d'introduire dès le 1er juillet des « certificats de dépôts » vient de se voir prior par la Banque nationale de différer leur émission. Il s'agit de considérer quelles conséquences pourraient avoir ces titres sur les taux de change s'il se révélait qu'ils pourraient intéresser certains investisseurs étrangers, comme les Arabes, producteurs de pétrole, dont on connaît la nouvelle puissance financière.

Mais il est anormal qu'à défaut de vrais marchés monétaires, les investisseurs soient portés vers l'euro-marché. Le nouveau papier envisagé comblerait une lacune dans les investissements à court terme (l'émission de papier monétaire sera désormais facilitée dans notre pays par la suppression du droit de timbre d'émission dès le 1er juillet). Le problème de la conversion de prêts à court terme en financements à long terme devrait être résolu par le biais des crédits « roll-over ». Par ces nouvelles formes de financement destinées à relancer notre marché des capitaux, la gestion financière, en multipliant ses possibilités et en élargissant son action, accroît une dépendance de l'étranger dont, en fait, elle n'a du reste jamais pu se libérer.

J.-P. G.

Les décisions du Conseil fédéral en bref

Le gouvernement a décidé de faire entrer en vigueur la nouvelle loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (loi sur les épidémies) le 1er juillet prochain, ainsi que six ordonnances d'exécution.

La nouvelle loi qui remplace celle de 1886, tient compte des derniers développements de l'épidémiologie et des progrès de la prévention, de la surveillance et du traitement de maladies transmissibles. En outre, le Conseil fédéral a abrogé à partir du 1er juillet prochain l'arrêté sur le commerce des céréales fourragères indigènes, qui est remplacé par une ordonnance.

Il a aussi mis provisoirement en vigueur pour la Suisse l'arrangement multilatéral sur le commerce international des textiles conclu dans le cas du GATT. Ce texte sera encore soumis à l'approbation des Chambres. Il a également adapté le taux préférentiel A.E.L.E. grevant les glaces alimentaires contenant du

caïou en le portant de 23 fr. 75 à 35 fr. 60 par quintal brut.

Il a décidé de nommer une commission d'experts qui sera chargée d'examiner le projet de révision de la loi fédérale sur la préparation de la défense nationale économique. Elle sera placée sous la présidence du délégué à la défense nationale économique, M. Otto Niederhauser.

Enfin, le Conseil fédéral a modifié quelques dispositions des examens de médecine dentaire et décidé de fermer le consulat de Winnipeg, au Canada, dans le cadre de mesures de rationalisation imposées par la conjoncture actuelle.

D'autre part, le Conseil fédéral a fixé, en vue de les adapter aux conditions usuelles du marché, le taux d'intérêt des bons de dépôt d'une durée de quatre ans à 6,5 % et celui des bons de dépôt d'une durée de 8 ans à 7 %. L'augmentation est respectivement de 3/4 % et 1 %. Il s'agit de la seconde hausse du taux d'intérêt intervenue cette année.

Election au Conseil national : vers une prolongation du délai légal

BERNE (ATS). — Le délai légal en vigueur pour la préparation des listes électorales pour le Conseil national (mise au point des candidatures, impression et distribution des listes) n'est plus suffisant dans les cantons de Zurich et de Berne surtout, en raison de l'augmentation des électeurs à la suite de l'introduction du droit de vote des femmes et du grand nombre de listes et de candidats. Il est nécessaire d'avancer de 14 jours la date-limite pour la présentation des listes de candidats et d'adapter en conséquence tous les autres délais. Aussi le Conseil fédéral propose-t-il, dans un message aux Chambres, d'adapter les délais dans ce sens par une révision partielle de la loi fédérale du 14 février 1919 concernant l'élection du Conseil national. La révision totale qui est en voie d'élaboration ne sera en effet pas prête vu le nombre d'amendements proposés, pour l'élection de l'automne 1975. Il convient donc de procéder rapidement à une révision partielle.

Selon le texte en vigueur, les listes de candidats doivent être adressées au gou-

vernement cantonal au plus tard 34 jours avant le jour du scrutin lors du renouvellement du Conseil national. Des déclarations concernant l'option — lorsqu'un candidat figure sur plusieurs listes — ou le refus d'une élection peuvent être déposées jusqu'au 30me jour avant le jour du scrutin.

Aucune modification ne peut plus être apportée aux listes de candidats à partir du 27me jour avant le jour du scrutin. Ce n'est qu'à partir de ce moment que les cantons peuvent faire imprimer les listes et les remettre aux communes qui les distribuent aux électeurs. L'administration des postes exige que l'envoi se fasse suffisamment tôt, à Zurich par exemple 10 jours avant l'élection. Dans ces conditions, le temps dont on dispose pour préparer et envoyer les imprimés nécessaires à l'élection est réduit à 2 semaines et demie en tout. Ce laps de temps est insuffisant. Le Conseil fédéral propose donc une prolongation d'au moins 14 jours du délai pour le dépôt des listes de candidats et que les autres délais soient adaptés en conséquence.

VALAIS

Une exclusion qui fait du bruit

De notre correspondant :

L'exclusion du colonel Antoine Barras du groupe des membres d'honneur de l'Union valaisanne du tourisme cause passablement de remous en Valais.

Antoine Barras en effet est l'une des personnalités de premier plan du tourisme valaisan. Il est ancien président du Grand conseil, et fut président longtemps de l'Union valaisanne du tourisme.

L'an passé, vu ses mérites, M. Barras fut acclamé membre d'honneur de l'Union, titre que peu de Valaisans portent. Or l'autre jour à Graichen ce titre lui fut enlevé à une large majorité par l'assemblée des délégués.

L'ancien conseiller national Francis Germanier et bien d'autres ont protesté ouvertement à la suite de cette radiation.

Rappelons pour bien comprendre cette affaire que M. Barras avait signé un recours au Tribunal fédéral concernant les taxes de séjour. On sait qu'un propriétaire de chalet de vacances établi à Verbier M. Andersen, Bernois, a recouru au Tribunal fédéral au sujet des taxes de séjour perçues en Valais. Le Tribunal fédéral a reconnu que ces taxes étaient illégales et fait notamment qu'une partie de leur produit n'était pas affecté directement pour le service des hôtes mais servaient aux Valaisans à des fins

publicitaires. En attendant que rentrent en vigueur de nouvelles dispositions légales, le Conseil d'Etat publia un décret d'urgence maintenant ainsi en force la taxe de séjour qui rapporte au Valais plus de 8 millions de francs par année. M. Barras signa alors un nouveau recours au Tribunal fédéral contestant la décision prise par le gouvernement valaisan. Ce recours d'ailleurs n'est pas encore tranché.

L'Union valaisanne du tourisme estimant que M. Barras était indigne de porter encore le titre de membre d'honneur l'a en quelque sorte « destitué ».

Clamant sa stupeur, le colonel Germanier, ami du colonel Barras, pose aujourd'hui ce dilemme au grand jour : « Ou bien M. Barras a exercé un droit qui est celui du citoyen et qui en la circonstance était fondé, puisque le tribunal a reconnu l'illégalité du décret ou bien M. Barras aurait dû se taire et consacrer ainsi son appui tacite à une situation condamnable et condamnée. Il est choquant de constater de quelle manière dans certains milieux valaisans on conçoit l'exercice des droits démocratiques et la liberté du citoyen. De telles représailles sont indignes et inadmissibles ».

Antoine Barras a accusé le coup en silence et attend surtout le verdict du Tribunal fédéral dans toute cette histoire.

M. F.

Nuit d'angoisse sous un rocher

De notre correspondant :

Deux jeunes gens et une jeune fille ont connu une nuit d'angoisse à 3000 m d'altitude dans la région des Douves-Blanches et des Veisivi au fond du val d'Hérens. Le trio était parti en montagne sans donner l'itinéraire exact et sans guide. Le temps se gâta et ce fut bientôt la tempête. Les trois alpinistes ne purent plus progresser et durent se réfugier sous un rocher. C'est alors que durant plusieurs heures, la bourrasque s'acharna sur eux. Durant la nuit entière, la foudre n'a cessé de déchirer le ciel. Un des alpinistes eut même une partie de la veste brûlée par la foudre.

Un autre était blessé par une pierre. Il s'agit de MM. Philippe Rouge et Didier Burki de la région lausannoise et d'une jeune étrangère prénommée Brigitte.

Dès dimanche soir, l'inquiétude régna dans les familles. Lundi, l'alerte était donnée à Sion. Le pilote Bruno Bagnoud sillonna durant plusieurs heures la région en hélicoptère sans découvrir de traces.

— J'étais en partie contrarié par le mauvais temps, nous a déclaré Bagnoud. Ce n'est que vers midi à la suite du récit que me fit un berger de la région que je réussis à découvrir le trio qui

était descendu dès lundi matin dans une face dangereuse. J'ai pris à bord le blessé et l'ai conduit aux Haudères. Les deux autres sont descendus par leurs propres moyens.

Les trois alpinistes ont vécu, paraît-il, une nuit atroce dans la montagne sous les coups de tonnerre, le froid et la foudre.

Deux détenus en congé...

(c) On sait que la plupart des détenus de Crételongue sont en semi-liberté. Rien d'étonnant donc qu'il y ait souvent des fugues. C'est ce qui est arrivé cette semaine à deux d'entre eux Roger V., criminel bien connu, qui a étranglé une femme à Sion et Eric N. Leur faisant confiance, les gardiens les laissèrent partir en congé mais aucun d'eux ne retourna.

On apprendait cependant dans la soirée que les deux hommes avaient donné signe et promis de rentrer sur-le-champ au pénitencier. L'un d'eux à téléphoné au directeur pour l'avertir qu'il se trouvait à Neuchâtel et qu'il ne fallait pas se faire de souci pour lui, qu'il allait rentrer incessamment.

Alsace : quand on reparle de Garry Davis

De notre correspondant de Bâle :

Garry Davis, le « premier citoyen du monde », fait à nouveau parler de lui. Il comparait ces jours devant le tribunal correctionnel de Mulhouse pour avoir délivré, sur territoire français, des passeports mondiaux qu'il avait fondé en 1953. Circonstance aggravante, ces documents présentent avec les passeports français une ressemblance de nature à causer une certaine confusion dans l'esprit du public. Deux ouvriers algériens, qui tentaient de s'en servir pour passer en République fédérale, viennent de s'en apercevoir à leurs dépens.

Le « premier citoyen du monde » n'a que peu changé depuis que nous l'avions interviewé au bout du pont de Kehl, près de Strasbourg, il y a un bon quart de siècle. Il logeait alors sous tente, attendant patiemment que les autorités d'occupation voillent bien le laisser entrer en Allemagne... Déjà une histoire de passeport ! Etabli « commercant » (on ne nous a pas dit en quoi) à Hésingue, pas très loin de la frontière suisse, il a

seulement un peu grossi et s'est laissé pousser une barbe à la Tristan Bernard. Il a maintenant 51 ans.

Son défenseur, Me Carteron, du barreau de Paris, plaide naturellement non coupable et conteste la compétence du tribunal. Le « World service authority », qui est le service administratif du gouvernement mondial dont Garry Davis est le chef, ne délivre des passeports — qui seraient déjà reconnus par de nombreux pays (?) — qu'aux personnes qui en font la demande pour des raisons idéologiques et surtout aux apatrides et aux réfugiés. Les services consulaires français de Washington, affirme encore Me Carteron, ont été avertis en 1954 déjà que de tels passeports allaient être distribués et s'en étaient alors félicités... Le prévenu d'aujourd'hui avait même été reçu peu après par M. Vincent Auriol !

Le jugement, attendu avec curiosité, sera rendu le 10 juillet. Le « premier citoyen du monde », de l'avis général, n'a pas trop à le redouter.

L.

GENÈVE

Une affaire de brigandage devant les Assises genevoises

D notre correspondant :

Dernière session des Assises genevoises pour la saison, avec au « programme » des affaires de brigandage qui ont défrayé la chronique en leurs temps.

Le premier « client » est un ex-pétrié français de 27 ans, qui a « pris du galon » dans la sinistre hiérarchie des malfaiteurs en commettant une agression armée l'automne dernier.

DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE AU « BRAQUAGE »...

L'accusé, Christian Givray, est né en 1947 à Thouars, dans le département des Deux-Sèvres, de nationalité française ; il est domicilié à Prangins, canton de Vaud.

Il s'agit d'un récidiviste qui a sévi en 1969 déjà, en commettant des vols divers et des faux dans les titres, avant de s'engager à la Légion étrangère sous un faux nom pour échapper à la justice. Mais le régime légionnaire lui parut trop pénible et il déserta sans façon. Arrêté peu après, il fut condamné à trois ans de réclusion pour ses divers délits et à six mois d'emprisonnement pour sa désertion.

Libéré par le juge d'application des peines, Christian Givray gagna aussitôt la Suisse, pays où il croyait pouvoir gagner beaucoup d'argent sans trop s'épuiser... Il dut vite déchanter : le paysan vaudois chez lequel il trouva un emploi, en novembre 1973, avait la réputation d'être un mauvais payeur, et fort exigeant avec son personnel. Cette perspective parut sombre à l'homme en mal de reclassement. Il décida de « descendre à Genève » pour y faire un mauvais coup.

LE FILM DE L'ÉVÉNEMENT

Le 23 novembre, il coiffa un chapeau noir se rendre moins reconnaissable et pénétra dans une coopérative du quartier de Bude, près du palais des Nations unies. Il avait bien choisi son

moment : 18 h 30, l'instant de la fermeture, où les clients se font rares. Givray se dirigea vers la caisse la plus proche de la sortie et braqua un pistolet de gros calibre (que l'on sut plus tard être un pistolet d'alarme, acheté le jour même à Genève en prévision de ce braquage) sur la caissière terrorisée. De sa main libre, il poussa le contenu de la caisse, soit 3500 francs suisses en billets.

Il allait fuir sans dommage lorsqu'un homme de 70 ans, employé dans le supermarché, s'interposa et tenta de ceinturer le bandit. Mal lui en prit. Givray le malmena, lui assénant un coup sur la tête avec la crosse de son arme. La victime, M. Alphonse Fatio, s'effondra, le crâne fissuré. Aujourd'hui encore, il a gardé des séquelles de cette violence. Givray put donc s'éclipser, mais il ne devait pas aller loin. Arrêté, il passa naturellement des aveux complets.

LE PARQUET RECLAME UN VERDICT DE BRIGANDAGE

Le défilé des témoins a été relativement bref, car les faits n'étaient pas contestés. Le dossier est clair, limpide. Le substitut du procureur général, dans un réquisitoire d'une certaine fermeté, a mis l'accent sur le goût de l'argent facile manifesté par Givray et sur le fait qu'il ne recule pas devant les grands moyens pour s'en procurer, donc sur la totale absence de scrupules du personnage.

Dans sa conclusion, le représentant du ministère public a convié les jurés à répondre affirmativement à la question 139 du code pénal suisse (qui réprime le brigandage) et négativement aux questions relatives aux circonstances atténuantes.

LA DÉFENSE : DES ARGUMENTS DÉROUANTS...

Cette cause est bien difficile à plai-

der, tant les reproches adressés à Givray sont accablants. C'est sans doute pour cette raison que l'avocat de la défense s'est lancé dans un baroud d'honneur plus sentimentale que réaliste. Il a développé des arguments assez dérouants, par exemple que Givray n'a pas voulu frapper le vieillard qui lui faisait face, que c'est par hasard, par accident, dans une tentative pour se dégager, que la crosse du pistolet est venue heurter M. Fatio à la tête... Pour le défenseur, les éléments constitutifs de l'inculpation de brigandage ne sont pas réalisés. Son client aurait dû se retrouver en correctionnelle et non aux Assises. L'avocat repousse donc ce chef d'accusation. Il va plus loin encore en suppliant le jury de mettre l'accusé au bénéfice de la circonstance atténuante de la détresse profonde.

COUPABLE SANS CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES ET... 30 MOIS DE RÉCLUSION

Après avoir assez brièvement délibéré, le jury est revenu avec un verdict de culpabilité sur tous les chefs d'accusation, notamment celui du brigandage simple. Du même élan, il a refusé à l'accusé le bénéfice des circonstances atténuantes.

Ce verdict a permis au représentant du ministère public de requérir une peine de trois années de réclusion, tout en insistant une fois de plus sur la gravité des faits reprochés à l'accusé.

Dans un ultime effort, l'avocat de la défense a tenté de convaincre les jurés de réduire cette peine. Il a suggéré qu'elle soit ramenée à deux ans de réclusion. Ce flot d'éloquence n'a pas semblé impressionner beaucoup le jury, à l'issue de sa deuxième délibération. C'est une peine de 30 mois de réclusion qui a été prononcée à l'encontre de Christian Givray.

Les jurés ont donc « coupé la poire en deux », en prenant une décision qui se situe à mi-chemin entre ce que suggéreraient respectivement le parquet et la défense.

Christian Givray dispose de trois jours pour recourir en cassation contre cette décision. A relever qu'il a déjà accompli sept mois de détention préventive et qu'il pourra bénéficier de la traditionnelle « réduction pour bonne conduite » qui équivaut à un tiers de la détention. Un rapide calcul démontre qu'il pourra donc quitter le pénitencier de Bochuz (où il va être incessamment transféré) en juillet de l'année prochaine.

R.T.

Loterie à numéros : pas de « 6 »

BERNE (ATS). — La liste des gains du 24me tirage de la Loterie suisse à numéros du 15 juin est la suivante :

Le maximum de 6 numéros justes n'a été atteint par aucun participant.

5 gains avec 5 numéros exacts plus chiffre complémentaire 92.909 fr. 30 chacun.

224 gains avec 5 numéros exacts plus chiffre complémentaire 2073 fr. 85 chacun.

8868 gains avec 4 numéros exacts plus chiffre complémentaire 52 fr. 40 chacun.

112.151 gains avec 3 numéros exacts plus chiffre complémentaire 4 francs chacun.

(sans garantie)



Aujourd'hui, début du deuxième tour QUITTE OU DOUBLE POUR LE BRÉSIL

Le Brésil et l'Ecosse jouent à Francfort, une rencontre capitale. Lors de la première journée, les Sud-Américains firent match nul avec les Yougoslaves (0-0), cependant que l'Ecosse battait le Zaïre (2-0). Les deux formations se retrouvent le dos au mur. Un minimum de quatre points étant nécessaire pour la qualification, le vaincu risque de voir le spectre de l'élimination se rapprocher dangereusement. Le Brésil, lui, ne peut pas perdre. C'est pour les champions du monde, un match à quitter ou double. D'autre part, si les Britanniques se retrouvent qualifiés en cas de victoire, il

leur faudra en échange, s'ils perdent cette rencontre, battre les Yougoslaves pour accéder au second tour. En cas de match nul enfin, tout restera possible.

AVANTAGE AU BRÉSIL

Dans le passé, Brésil et Ecosse se sont rencontrés à trois reprises. En 1966 à Glasgow, les deux équipes firent match nul (1-1) à l'issue d'un match violent. Pelé jouait encore. Sans lui, en 1972, lors de la mini-coupe, les Sud-Américains s'imposèrent (1-0). Ils renouvelèrent ce succès par un résultat identique au Hamodend Park, il y a un an, lors de leur tournée européenne.

« Nous connaissons bien les Ecossais et savons comment les contrer », prétend Zagalo. Le problème majeur du Brésil est avant tout d'ordre psychologique. Rien n'explique, en effet, le recul massif des champions du monde durant la seconde mi-temps de leur match contre la Yougoslavie. La commission technique brésilienne parviendra-t-elle à libérer ses joueurs de leur psychose ?

Zagalo, qui s'entoure de mystère, fera-t-il appel à Mirandinha au centre de l'attaque pour remplacer Jairzinho à l'aile droite, auquel cas Valdomiro serait écarté ? Confiera-t-il au dribbleur Edu un poste à l'aile gauche ? Autant de questions qu'on doit se poser mais qui restent pour le moment sans réponses.

AVEC JOHNSTONE ?

L'entraîneur écossais, Billie Ormond, répète quant à lui : « L'Ecosse ne perd

jamais les rencontres décisives ». Dans ses déclarations, on peut cependant déceler un souci de revenir à la formation qui s'imposa devant l'Angleterre (2-0) en championnat britannique, le vétéran Denis Law disparaissant au profit d'Hutchinson ou de Johnstone. Pour le reste, Ormond compte sur le rythme de son équipe, la vigueur de sa défense, l'activité inlassable de Bremner et le jeu de tête de Jordan pour brouiller le jeu des Sud-Américains. Formations probables :

Brésil : Leao (1) ; Nelinho (14), Luis Pereira (2), Marinho Ulibari (3) ; Francisco Marinho (6) ; Piazza (5), Rivelino (10), Paulo Cesar Lima (11) ; Valdomiro (13) ou Jairzinho (7), Jairzinho ou Mirandinha (19), Levinha (8).

Ecosse : Harvey (1) ; Jardine (2), Blackley (6), Holton (5), Mac Grain (3) ; Bremner (4), Dalgligh (8), Hay (10) ; Hutchinson (18) ou Johnstone (7), Jordan (9), Lorimer (11).



QUADRILLE. — Les Polonais semblent s'amuser comme de gais lurons sur leur terrain d'entraînement de Murrhardt. Demain, contre Haïti, ils auront probablement plus de soucis... (Téléphoto AP)

Le programme
Le premier Tour des poules éliminatoires du championnat du monde a permis de clarifier la situation dans les différents groupes. Certes, les positions ne sont pas définitivement acquises, mais certaines équipes ont déjà pris une option pour la qualification. Le deuxième tour, en tout cas, s'annonce intéressant. Il débute aujourd'hui, par les matches des groupes 1 et 2, avec le programme suivant :

RFA - Australie (à Hambourg, 16 heures) ; Chili - RDA (à Berlin, 19 h 30) ; Yougoslavie - Zaïre (à Gelsenkirchen, 19 h 30) et Brésil - Ecosse (à Francfort, 19 h 30).

BLAGOGE VIDINIC FACE AUX SIENS

xième sortie, à Gelsenkirchen face au Zaïre, sera suivie avec intérêt.

La tâche est, cette fois, beaucoup plus facile pour les Yougoslaves qui devraient pouvoir marquer leurs premiers buts, d'autant plus qu'ils vont récupérer leur avant-centre Dusan Bajevic, dont la suspension est purgée. D'ailleurs, Bajevic remplace numériquement un défenseur, Muzinic, titulaire devant le Brésil. La Yougoslavie a donc renforcé son attaque avec un élément supplémentaire, ce qui indique bien qu'elle entend jouer d'une manière offensive. Dans ce groupe, le rapport de buts peut fort bien intervenir et les Balkaniques ont intérêt à se montrer efficaces.

Il est pourtant un homme qui espère, plus que quiconque, un miracle. Il s'appelle Blagoje Vidinic, l'ancien gardien de l'équipe yougoslave, et se trouve être, maintenant, l'entraîneur de cette formation africaine qui n'a dû qu'à la naïveté de sa défense de s'incliner devant l'Ecosse (2-0). Vidinic, pendant les trois jours qui ont suivi ce match, a surtout cherché à corriger ses défauts défensifs, mais il fera confiance à l'équipe au sein de laquelle s'étaient notamment mis en évidence, à Dortmund, le gardien Kazadi, le demi Kilausu et l'ailier Kakoko. Formations probables :

Zaïre : Kazadi (1) ; Mwepu (2), Bwanga (4), Libilo (5), Mukombo (3) ; Kilausu (6), Mana (8) ; Mayanga (14), Ndaye (13), Kidumu (10), Kakoko (2).

Yougoslavie : Maric (1) ; Buljan (2), Katalinski (5), Hadzibabic (3) ; Oblak (8), Bogicevic (6), Acimovic (10) ; Pektovic (7), Bagevic (19), Surjak (9), Dzajic (11).

Parce qu'ils ont résisté tout d'abord, puis malmené ensuite les champions du monde brésiliens, lors du match d'ouverture, les Yougoslaves se sont confirmés comme de grands « outsiders » de ces championnats du monde et leur deu-



DZAJIC. — L'ailier gauche yougoslave est l'une des grandes vedettes de ce mondial. Bayern serait prêt à déboursier un million de marks pour s'assurer ses services. (Téléphoto AP)



KREISCHE. — Sa rentrée devrait donner plus de perçants à l'attaque allemande contre le Chili. (Téléphoto AP)

La R. F. A. doit se réhabiliter

La RFA doit, mardi à Hambourg contre l'Australie, remporter la victoire qui la qualifiera. Le résultat de cette confrontation entre chevronnés et néophytes ne fait aucun doute. Reste à savoir si les Allemands se montreront plus convaincants à Hambourg qu'à Berlin, contre le Chili, ne serait-ce que pour apaiser une opinion publique qui s'attendait, vendredi, à un coup d'éclat.

DES CHANGEMENTS ?

L'entraîneur ouest-allemand Helmut Schoen ne donnera qu'aujourd'hui la composition de son équipe. On lui a prêté l'intention de profiter de ce match contre les modestes Australiens pour procéder à plusieurs changements : remplacer les deux ailiers et remanier le milieu de terrain. Mais Schoen ne veut

pas se risquer à une série d'expériences pour un match de Coupe du monde, même considéré « sans danger », ce qui est également l'opinion du capitaine Franz Beckenbauer, opposé à tout changement.

Une modification pourrait toutefois intervenir, imposée par les circonstances : l'ailier gauche Heynckes, blessé à une cuisse contre le Chili, pourrait céder sa place à Herzog. Un essai pourrait être aussi tenté — mais beaucoup n'y croient guère — en cours de match avec la rentrée de Netzer, qui ferait ainsi un test.

WILLIAMS : « LA TÊTE DURE »

Au courant de ces éventuels chan-

gements, les Australiens haussent les épaules. Avec ou sans Herzog, avec ou sans Heynckes, les Australiens ne se font guère d'illusions. Ils ont l'intention de reconduire la formation qui a tenu en échec la RDA pendant près d'une heure. Un seul joueur serait éliminé, Warren. Blessé à un pied, il serait remplacé dans l'entre-jeu par le défenseur Curran, et Williams, le seul Aborigène, rentrerait au poste d'arrière latéral. L'entraîneur Rasic tente, avec Williams, une expérience délicate car il est arrivé parfois à ce joueur ombrageux de quitter le terrain au milieu d'un match pour manifester son mécontentement à l'égard de ses coéquipiers.

Formations probables : RFA : Maier (1) ; Vogts (2), Schwarzenbeck (4), Beckenbauer (5), Breitner (3) ; Hoernes (14), Cullmann (8), Overath (12) ; Grabowski (9), Mueller (13), Heynckes (11) ou Herzog (18).
Australie : Reilly (1) ; Utjesenovic (2), Wilson (3), Schaefer (4), Williams (15), Curran (5), McKay (8) ; Rooney (7), Richards (6), Alston (12), Buljevic (20).

GRUPE 1
Chili, Allemagne O. Allemagne E., Australie

RDA - Chili: match capital

La place de second qualifié du groupe I se décidera aujourd'hui à Berlin, entre le Chili et la RDA, la première place étant « promise » à la RFA. Aucune des deux équipes ne pourra se permettre un faux pas au stade olympique.

CHILIENS SATISFAITS

Les Chiliens sont satisfaits de la courte défaite concédée devant Beckenbauer et ses camarades. Fidèles à une tactique élaborée depuis longtemps, les joueurs de Luis Alamos livreront un match purement défensif, comme devant la RFA. Leur seul objectif : arracher un match nul, qui laisserait intactes leurs chances de terminer deuxième.

DÉBUTS DIFFICILES

Pour leurs débuts en Coupe du monde, les joueurs est-allemands n'ont guère fait valoir autre chose qu'une condition athlétique irréprochable face aux Australiens. Ils montrèrent en revanche l'image d'un ensemble assez quelconque au niveau de la construction du jeu et de la technique collective à la seule exception du remarquable Sparwasser. Georg Buschner, l'entraîneur, attendra le dernier moment pour dévoiler ses plans mais il procédera certainement à plusieurs modifications au niveau de l'attaque, ce qui pourrait provoquer le retour des deux vedettes du football allemand, Kreische et Ducke, et entraîner la disparition de Pommerenke et

Streich, peu en évidence face aux Australiens. Les formations probables :

RDA : Croy (1), Fritsche (5), Bransch (3), Weise (4), Wetzlich (12), Irmscher (16), Pommerenke (7) ou Kreische (10), Sparwasser (14), Lowe (8) ou Hoffmann (20), Streich (11) ou Ducke (9), Vogel (15).

Chili : Vallejo (1), Machuca (12), Quintano (3), Figueroa (5), Arias (4), Rodriguez (6), Valdes (8), Reinoso (10), Paez (16), Ahumada (9), Veliz (11).

Plus de sanctions que de buts !

Voici quelques statistiques de la phase finale de la Coupe du monde établies après les huit premiers matches sur les trente-huit que compte la compétition :

- Nombre de buts : 16.
- Total des spectateurs : 320.000.
- Affluence la plus nombreuse pour un match : 83.000, au stade olympique de Berlin-ouest pour la rencontre Allemagne de l'Ouest-Chili.
- Nombre de joueurs ayant reçu un avertissement de l'arbitre : 16.
- Nombre de joueurs suspendus : 2 (le Chilien Carlos Caszely pour un match et l'Uruguayen Julio Montero Castillo pour trois matches).

Le Zaïre sous le charme slave

Un seigneur. De la taille, il les domine tous. Le port de tête altier, Vidinic règne sans partage sur ses Zaïrois. Le charme slave opère. Aux journalistes de Kinshasa, qui esquisseront une question critique, il répond par une pirouette. La poignée de main facile, il multiplie également l'accablade et les grandes claqués dans le dos.

Le « numéro » de l'ex-portier séduisant valait bien ce détour à Gelsenkirchen. La Ruhr, un jour férié, crache toujours

L'insolite est au rendez-vous. La séance d'entraînement des Africains est haute en couleur. Entre le vert criard qu'affectionnent les chimistes allemands et les teintes bariolées des accompagnateurs congolais, c'est l'indigestion. Fort heureusement, un petit match entre titulaires et réserves dévoile tout ce qui n'avait été que suggéré à Dortmund, contre l'Ecosse. Le tempérament offensif des Zaïrois représente vraiment une force neuve.

Depuis la touche, le président de l'AS Vita, qui compte le plus grand nombre de sélectionnés, nourrissait des regrets rétrospectifs : « Nous ne comprenons pas pourquoi Vidinic avait préconisé une tactique aussi défensive contre l'Ecosse... D'habitude, les Zaïrois tirent une cinquantaine de fois au but, or, à Dortmund, les tirs furent rares ». M. Le président Opango Ibonho est journaliste parlementaire. En Allemagne, il n'est qu'un supporter : « Je suis venu encourager mes joueurs. Je ne me mêle pas de tactique. Vidinic a les pleins pouvoirs, il prend ses responsabilités. Mais, croyez-moi, je suis sûr que mon club, qui a gagné la coupe d'Afrique des champions,

aurait fait meilleure figure devant les Ecossais... D'ailleurs, nous sommes prêts à jouer une Coupe du monde des clubs si la FIFA lance une telle compétition ».

VIDINIC MOINS OPTIMISTE

L'assurance des officiels zaïrois n'est pas partagée par Vidinic. Le Yougoslave mesure mieux les différences importantes entre le football africain, qui fait sa crise d'adolescence, et celui de l'Europe : « Nous avons pris un deuxième but entaché d'un hors-jeu flagrant. Et mes joueurs avaient surtout peur d'encaisser un carton... »

Vidinic arrive au bout de son contrat. Apparemment, il n'a pas perdu son temps à Kinshasa. Jamais, en Afrique, un entraîneur n'a été aussi royalement rétribué. Sa Coupe du monde, il l'a déjà gagnée. J. D.

Un article exclusif de **JACQUES DUCRET** envoyé spécial de l'agence « SportInformation »

sa fumée mais, entre deux blocs de HLM, l'échappée campagnarde vous surprend. Le déjeuner sur l'herbe, la pêche le long au canal sont l'envers d'un décor qu'on imaginait plus rébarbatif.

L'arbitrage prête à discussions

Sept contre dix-sept. L'infériorité numérique des arbitres sud-américains est manifeste face à la forte cohorte européenne. Le rapport des forces est déséquilibré. C'est là un argument qu'on exploitera à Rio ou à Montevideo.

INTERPRÉTATION DISCUTABLE

L'observateur neutre ne peut se défendre de ressentir la même impression qu'en Angleterre, lors de la Coupe du monde de 1966. L'interprétation du règlement par les « hommes en noir » est discutable. Les gestes d'énervement sont plus durement sanctionnés que le jeu dur. L'incident Vogts - Caszely, lors du match Allemagne - Chili, fut significatif. L'arbitre turc Babacan n'aurait-il pas dû siffler la faute préalable de l'Allemand ?

Les incohérences de l'arbitrage, Vidinic, entraîneur du Zaïre, les relevait lors d'une interview accordée au dernier entraînement de son équipe : « Mes joueurs ont été surpris de l'impunité dont jouissent les Ecos-

sais à Dortmund. Agripper l'adversaire par le maillot, lui cracher au visage, est-ce là le football professionnel ? » s'exclamait-il. Les Zaïrois n'ont pas l'intention de jouer plus longtemps les victimes consentantes.

ÉLANS DE GENTILLESSE

Ce malaise pourrait gâcher le déroulement d'une épreuve qui suscite beaucoup d'élan de sympathie et de gentillesse aussi. Visiblement, les Allemands veulent laisser un bon souvenir à leurs visiteurs. Ainsi à Dortmund, un slogan est de règle : « Ball mit Herz » (le ballon avec le cœur). La presse locale relève tous les gestes d'entraide, de bonne volonté accomplis par les citoyens de la ville, que ce soit à l'égard du journaliste égaré ou du « supporter » en détresse. Le ciel résolument bleu contribue à la réussite de cette campagne de séduction. Même les façades des usines Krupp, sur l'autoroute entre Dortmund et Dusseldorf, prennent une teinte attrayante dans ce chatouillement estival.

Montero - Castillo : trois matches de suspension !

L'Uruguayen Montero - Castillo, expulsé au cours du match Hollande - Uruguay par l'arbitre hongrois M. Caroly Palotai, a été suspendu pour trois matches par la commission de discipline de la FIFA. Montero-Castillo ne pourra donc pas disputer les rencontres Bulgarie - Uruguay (mercredi) et Suède - Uruguay (dimanche). Il sera également suspendu pour le premier match des poules demi-finales au cas où le onze uruguayen parviendrait à se qualifier.

L'équipe brésilienne sera modifiée

A l'issue d'une séance d'entraînement sur le terrain d'Hofheim, Mario Zagalo a déclaré qu'il modifierait l'équipe du Brésil pour affronter l'Ecosse. Le responsable technique des champions du monde s'est refusé à donner d'autres précisions. Certains indices permettent cependant de croire que Jairzinho reprendra sa place à l'aile droite en remplacement de Valdomiro. Qui jouera avant-centre ? Probablement Mirandinha. Mais il est aussi possible que Paulo Cesar Carpegiani (le Blanc) soit appelé au sein de la ligne d'attaque.

cyclisme

Aja remporte la 6^{me} étape du Tour de Suisse Merckx renforce sa position en tête du classement

Sauf accident, Eddy Merckx épingle la 6^{me} étape du Tour de Suisse à son palmarès, remportant ainsi une des rares cases restées vides à ce jour. Il en a donné l'assurance hier, dans l'étape clé de l'épreuve du SRB. Certes, à Blatten — terme de la sixième étape — l'Espagnol Aja est-il arrivé en solitaire, prenant l'our au porteur du maillot jaune. Pour le « pou-lain » de Barrutia, l'opération est bonne, puisque de dixième du classement général, il devient cinquième. Mais dans cette étape alpine (Gothard et Furka), le Belge a couru avec l'intelligence qui le caractérise. Pour lui, le Tour de Suisse se jouait hier, jour de ses 29 ans. Il se

pour rien, tous les meilleurs étant présents... mais fatigués, du moins certains d'entre eux.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Merckx avait donc jugulé ses adversaires grâce, notamment, au travail inlassable de Janssens et Bruyère, ses lieutenants. Il ne restait au Belge qu'à maîtriser la course dans le secteur final Naters - Blatten. Le « leader » de « Molteni » ne s'opposa pas au départ d'Aja, ce dernier comptant un important retard au classement général. Par contre, il contrôla, secondé avec efficacité par Janssens, ses adversaires directs : Bitossi, Petterson, Pfenninger, Conti, Lopez-Carril, Battaglin, ceux-là mêmes qui pouvaient l'inquiéter, lui ravir son fauteuil.

SECONDES DE PLUS

En fait, seuls Petterson, Pfenninger, Conti particulièrement et Lopez-Carril lui posèrent un problème. Bitossi, lui, s'effondra et Battaglin lui concéda près d'une minute (57"). La tendance du Tour de Suisse 74 se situant au niveau des secondes, il convenait pour Merckx

d'en prendre encore quelques-unes à ceux qui peuvent venir l'inquiéter vendredi après-midi, dans la course contre la montre d'Olten. C'est ainsi qu'à un kilomètre de l'arrivée, lorsque Conti attaqua, seul Merckx resta dans sa roue, profitant de l'attaque du Transalp. Conti lui souffla la deuxième place, mais il faut noter que Merckx « leva le pied » à deux mètres de la ligne.

Cette ultime attaque, en définitive, relegua Petterson à 36 secondes, Pfenninger à l'07", Lopez-Carril à l'05", au classement général.

INJUSTICE

Selon toute vraisemblance, Eddy Merckx s'est donc offert le Tour de Suisse pour ses 29 ans. Un cadeau qui sort du commun. « Oui, mais il gagnera à l'économie ». La remarque entendue, est peut-être fondée dans les faits, mais injuste envers le Belge. Venu en Suisse préparer le Tour de France après le « Giro », Merckx se doit de ne point brûler toute son énergie. Par le passé, il

n'a jamais couru à l'économie et lui en faire le reproche aujourd'hui est une injustice. Si des reproches doivent être faits, c'est à ses adversaires qu'il convient de les adresser. En fait, seul Conti rivalise avec le Belge. Dommage que l'Italien manque de panache contre la montre. Merckx le sait. Il en a tiré les conclusions et a agi en conséquence.

Aujourd'hui, la caravane ralliera Lausanne par le chemin des écoliers, soit en passant par Montana, puis par Villars. L'étape sera la plus longue (193 kilomètres) avec celle de vendredi passé.

P.-H. BONVIN

Le tour d'Italie amateur

L'Italien Osvaldo Bettini a pris la tête du Tour d'Italie amateur au terme de la cinquième étape, divisée en deux tronçons. Le Suisse Roland Schaar a, par contre, rétrogradé et il se trouve, maintenant, à l'19" du « leader ». Classement général après la cinquième étape : 1. Bettini (It) 18 h 29'04" ; 2. Mirri (It) à 46" ; 3. Di Lorenzo (It) à l'07" ; 4. Schaar (S) à l'19" ; 5. Jeffries (Aus) à l'50".

Maertens enlève le Tour du Luxembourg

Déjà vainqueur du Tour de Belgique, le jeune Freddy Maertens a remporté le Tour du Luxembourg dont la dernière étape est revenue à son compatriote, Willy Teirlinck. Maertens, qui n'est âgé que de 22 ans, a fait preuve d'une nette domination après avoir obtenu deux succès au sprint. Au classement final, il ne termine, toutefois, qu'avec 5 secondes d'avance sur Frans Verbeeck. Résultats : Classement général final : 1. Freddy Maertens (Be) 17 h 37'14" ; 2. Frans Verbeeck (Be) à 5" ; 3. Herman van Springel (Be) à 14", 26 points ; 4. Bourreau (Fr) même temps, 39 p. ; 5. de Meyer (Be) 17 h 37'55".

CLASSEMENTS

6^{me} étape, Bellinzona - Naters - Blatten (165 km) : 1. Gonzalo Aja (Esp) 5 h 25'37" (moyenne 30 km 495) ; 2. Tino Conti (It) à l'09" ; 3. Eddy Merckx (Be) même temps. 4. Pfenninger (S) à l'35" ; 5. Petterson (Su) à l'37" ; 6. Lopez-Carril (Esp) même temps ; 7. Schiavon (It) à l'40" ; 8. Janssens (Be) à l'45" ; 9. Lazcano (Esp) à l'51" ; 10. Spahn (S) à l'55" ; 11. Battaglin (It) à l'56" ; 12. Martos (Esp) à 2'46" ; 13. Nino S'assurant de nouveaux points pour le Grand prix de la montagne devant Conti, Merckx, Petterson, Aja et, plus loin, Bitossi. Mais, comme après le Gothard, un regroupement se produisit à nouveau en tête, dans la plongée sur la vallée de Conches. Presque un coup

(GB) et Hochart (Fr). Ont abandonné : Fuchs (S), Bazzan (It), Legeay (Fr), Hauvieux (Fr). Classement général : 1. Merckx (Be) 23 h 49'33" ; 2. Petterson (Su) à 36" ; 3. Lopez-Carril (Esp) à l'05" ; 4. Pfenninger (S) à l'07" ; 5. Aja (Esp) à l'30" ; 6. Conti (It) à l'32" ; 7. Battaglin (It) à 2'28" ; 8. Bitossi (It) à 2'36" ; 9. Lazcano (Esp) à 2'52" ; 10. Spahn (S) à 4'22" ; 11. Grande (Esp) à 5'32" ; 12. Schiavon (It) à 7'01" ; 13. Bruyère (Be) à 7'55" ; 14. Janssens (Be) à 8'20" ; 15. Martos (Esp) à 8'25". Puis : 23. Salm (S) à 17'47" ; 28. Zweifel (S) à 27'13" ; 42. Savary (S) à 35'03" ; 44. Sutter (S) à 35'29".

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

COOP LAUSANNE

cherche, pour la boulangerie de son entrepôt,

UN CHEF D'ÉQUIPE

Nous demandons :

une personne de confiance, boulanger de profession ou plusieurs années de pratique, capable de diriger une équipe et de prendre ses responsabilités.

Nous offrons :

un emploi stable, un salaire selon capacités, congé le dimanche, caisse pour perte de salaire en cas de maladie, caisse de retraite et prestations d'une grande entreprise.

Les personnes concernées sont priées d'adresser leurs offres à COOP LAUSANNE, service du personnel, case postale 609, 1000 Lausanne 17, ou de prendre contact, par téléphone, au 20 12 11, interne 304.

TISSOT
CIP-Peseux

engage à temps complet ou partiel

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux d'assemblages de pièces d'horlogerie

Formation assurée par nos soins

Prenez contact avec
CIP
Av. de Beauregard 3
2034 Peseux
Tél. 038 31 57 31
(Vis-à-vis
de la gare CFF)



Membre de la
Société Suisse pour
l'Industrie Horlogère SA



Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, une

VENDEUSE

pour notre rayon de chaussures.
Bon salaire à personne dynamique et aimant travailler d'une façon indépendante.

Se présenter au rayon de chaussures du SUPER-CENTRE COOP, Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. (038) 25 94 21, interne 58.

Qui aime les livres et le contact avec la clientèle réalisera son rêve

à la librairie Reymond, où l'on cherche dame ou demoiselle pour le service de la vente. Place stable. Travail varié. Se présenter au bureau ou écrire à Librairie Reymond, Saint-Honoré 5, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 44 66.

L'institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP), à Neuchâtel (Institution relevant des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande) cherche

une secrétaire-dactylographe

à temps partiel, l'après-midi.

Faire offres, avec curriculum vitae à la Direction de l'IRDP, 43, faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour notre service « Tabac brut » deux

EMPLOYÉS DE COMMERCE

titulaires du certificat fédéral de capacité; l'un d'eux doit être au bénéfice de bonnes connaissances de

FRANÇAIS ET ALLEMAND

Il collaborera à l'exécution de tous les travaux administratifs liés à la vente de tabac brut dans les pays du Marché commun.

La deuxième personne que nous engagerons doit avoir de bonnes connaissances en

FRANÇAIS ET ANGLAIS

Nous lui confierons les tâches variées en rapport avec l'importation du tabac (accréditifs, connaissances, certificats d'origine, instructions aux fournisseurs, etc.).

Les deux postes à repourvoir conviennent à des personnes ayant le sens de l'organisation et sachant prendre leurs responsabilités.

Nous offrons des prestations sociales de premier ordre, l'horaire variable, ainsi qu'un restaurant d'entreprise, divers clubs de loisirs, etc.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

Proposons travail immédiat à

1 cantinier

éventuellement couple

2 vendeuses - caissières
pour la Chaux-de-Fonds et le Locle.

1 manoeuvre

Nouveau:

si vous réservez à l'avance, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité même si votre travail est retardé.

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.78



Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, pour Lausanne et Vevey,

MONTEURS SANITAIRES



Places stables. Travail intéressant.
Prière d'écrire ou de téléphoner à
JOSEPH DIÉMAND S.A.
Installations sanitaires

Lausanne
Saint-Martin 24
Tél. 20 34 01

Vevey
Marronniers 9
Tél. 51 21 73

BAECHLER

TEINTURIERS

cherchent pour LAUSANNE, VEVEY, MONTREUX et LA CHAUX-DE-FONDS

GÉRANTES

Bons salaires.
Travail indépendant.
Entrée immédiate.

Faire offres à : BAECHLER TEINTURIERS,
Langallerie 4, Lausanne. Tél. (021) 20 65 61.



Machines à rectifier
les intérieurs

Depuis 35 ans, nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.

Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication, NOUS CHERCHONS pour notre usine d'Hauterive

mécaniciens-monteurs

en machines-outils pour travaux de montage et essais

électricien

en machines-outils montage câblage essais

mécaniciens

pour notre groupe outillage et prototypes

magasinier

personnel féminin
pour divers travaux.

NOUS OFFRONS des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier traitement mensuel généralisé horaire libre.

Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt, veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone (038) 25 88 41, ou vous présenter les lundis, mercredis, vendredis, dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 Hauterive (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.

2068 HAUTERIVE / Neuchâtel

SUISSE

L'IMPRIMERIE CENTRALE
ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir

CHAUFFEUR

Service : 40 heures en 6 nuits, de 24 heures à 6 h 45.
Travail : comptage, livraison des journaux dans la périphérie de Neuchâtel.

Nous offrons place stable à collaborateur sérieux. Salaire en rapport avec les capacités. Bon esprit d'équipe.

Veillez vous adresser avec références et prétentions au chef technique : tél. 25 65 01 (interne 253), pour fixer un rendez-vous ou vous présenter à la réception de notre journal, Saint-Maurice 4, Neuchâtel.

MIGROS

cherche

pour son siège central de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

au département EXPLOITATION

employée - secrétaire

pour la correspondance française et travaux de bureau en général.
La préférence serait donnée à candidate ayant des connaissances d'allemand.

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

ALLEGRO



Nous engageons tout de suite

personnel féminin

pour travaux d'emballage au service des expéditions, plein temps ou demi-journée.

Se présenter ou téléphoner aux établissements Allegro, Marin.

Tél. (038) 33 29 77.

Nous avons dans notre maison de vente

- Fixe - commission - prime,
- Voiture de société location,
- Cours de formation rémunérés,
- Promotion en Suisse ou à l'étranger,
- Prestations sociales,
- Animation dynamique.

Et vous ?

Nous cherchons des gars et des filles sympas

Téléphone pour rendez-vous (032) 23 56 44.

Industrie des branches annexes de l'horlogerie

ENGAGE

tout de suite, une employée de bureau diplômée, indépendante et aimant les responsabilités.

Tél. (038) 33 33 22 ou sous chiffres 28-900175 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Famille de médecin avec 2 enfants (12 + 8 ans) habitant maison moderne, cherche

jeune fille

comme aide de ménage. Bon salaire. En été piscine privée et en hiver 4 semaines à Gstaad. Possibilité d'apprendre l'allemand.

Dr F. Diday, Gurtenweg 66,
3074 Muri-Berne,
tél. (031) 52 24 42.

Jeune employée de bureau-facturiste

serait engagée dans entreprise de moyenne importance.

Horaires spécial pourrait être envisagé. Entrée en fonction: milieu août 1974.

Adresser offres, avec curriculum vitae, à Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3, 2000 Neuchâtel 5.

Tea-room au RENDEZ-VOUS

DAME DE BUFFET

3-4 jours par semaine
SERVEUSE

remplacement du 12 juillet au 12 août.
Tél. (038) 24 06 54.

Couple d'un certain âge, sans enfants, vivant dans une maison de campagne à 6 km de Neuchâtel, cherche dès le 1er septembre

Je cherche femme de ménage

quelques heures tous les après-midi.

S'adresser : faubourg du Lac 10, 1er étage, à partir de 11 heures.

une aide de maison

active, capable de tenir de façon indépendante un ménage soigné et sachant cuisiner. Pas de gros travaux, logement assuré et bon salaire.

Faire offres avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres 28-900181 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

excellente dactylo

possédant une machine à écrire, pour assurer divers travaux de correspondance à domicile.
Tél. 24 73 43.

Maison de la ville cherche une

dame

à la demi-journée, soit tous les après-midi du lundi au vendredi.

Travail intéressant et varié pour une personne consciencieuse et précise.

une remplaçante

Mise au courant par nos soins.

Tél. (038) 24 73 94.

Faire offre à case postale 1172, à 2001 Neuchâtel.

FAN

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre

PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



athlétisme

Première journée du championnat inter-clubs Des records suisses et d'autres bons résultats

Le STV Berne, qui a amélioré de 200 points son meilleur résultat de l'an dernier, et chez les dames, le BTV Aarau, détenteur du titre, ont pris la tête du championnat suisse interclubs, à l'issue du premier week-end.

RECORDS NATIONAUX

Plusieurs records nationaux ont été améliorés, notamment par Meta Antenen (11'5 sur 100 mètres) et Rita Pfister (54 m 30 au disque) qui étaient les premières à se mettre en action, samedi. La deuxième journée n'a, toutefois, pas été inférieure à la première puisque le BTV Aarau a battu son record féminin avec 8840,5 points. Deux records suisses juniors (15 m 29 par Fritz Trachsel au triple saut et 14'0

sur 100 m haies par Beat Kehrl) sont également venus s'ajouter à la liste des excellentes performances réalisées. En ce qui concerne Trachsel, il a simplement repris son « bien » que, samedi, lui avait ravi Markus Pichler avec 15 m 03.

LA MEILLEURE

Il ne faut pas omettre, non plus, les meilleures performances de la saison: Gérald Curti sur 200 m (21"1), Konstantin Vogt sur 400 m (47"1), le jeune Paul Haltiner sur 800 m (1'48"5), Werner Meier sur 1500 m (3'43"6), Peter Stiefenhofer au marteau (67 m 68), Isabella Lusti sur 200 m (23"9), Vreni Leiser sur 400 m (54"2), Monika Faezi sur 800 m (2'07"6) et Me-

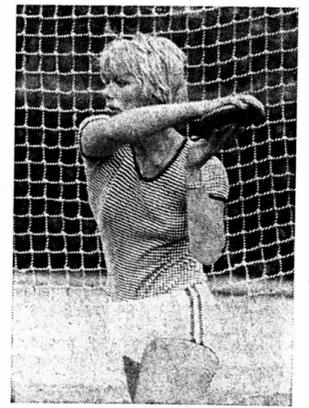
ta Antenen, à nouveau en évidence, au saut en longueur (6 m 39).

C'est Meta Antenen qui a réussi la meilleure opération car, en plus de son nouveau record national du 100 mètres, la blonde Schaffhouseoise a été créditée, samedi, d'un temps de valeur mondiale sur 100 m haies: 13"0. Malheureusement pour elle, le « coup de pouce » du vent lui a été par trop favorable et son résultat ne sera pas homologué. Quoi qu'il en soit, Meta Antenen a prouvé qu'elle n'était pas très loin de sa meilleure forme comme d'ailleurs, le lanceur de marteau Peter Stiefenhofer.

Classements officiels à l'issue de ce premier week-end:

Messieurs: 1. STV Berne 14.461 points. (+ 205,5 p. par rapport à 1973). 2. LC Zurich 14.321 (-249). 3. GG Berne 14.040,5. 4. TV Unterstrass Zurich 14.032,5. 5. BTV Aarau 13.954. 6. C.A. Genève 13.696. 7. LS Bruhl Saint-Gall 13.588. 8. LV Winterthur 13.348. 9. BTV Lucerne 12.825. 10. Old Boys Bâle 12.543,5.

Dames: 1. BTV Aarau 8840,5 points (+ 210,5). 2. LC Zurich 8579,5 (+ 362). 3. Rex Zurich 8514,5 (+ 275). 4. Bruhl Saint-Gall 8509. 5. LV Winterthur 8405,5. 6. STV Berne 8159,5. 7. LC Bâle 7677. 8. STV Lucerne 7647. 9. GG Berne 7466,5. 10. Laenggasse Berne 7054.



RITA PFISTER. — Elle a donné le ton à cette première journée en améliorant son record du lancer du disque. (Keystone)

Le CEP Cortaillod brille à Lausanne

Le CEP Cortaillod, qui défend ses chances en catégorie B, a, de son côté, obtenu d'excellents résultats au cours de son essai, accompli à Lausanne. Le club du littoral neuchâtelois a approché des dix mille points (9869,5) en remportant de nombreuses victoires individuelles, dans les courses notamment. Voici les meilleurs résultats obtenus lors de cette réunion:

Messieurs cat. A: 1. Lausanne-Sports 11.304,5. 2. Stade Lausanne 9941. — **Cat. B:** 1. Cortaillod 9869,5.
Résultats individuels. — 100 m: 1. Hans Kappeler (Cortaillod) 11"0. — 200 m: 1. Hans Kappeler 22"6. — 400 m: 1. Yvan Stegmann (Cortaillod) 50". — 800 m: 1. Robert Schärer (Cortaillod) 1'55"8. — 1500 m: 1. Serge Furrer (Cortaillod) 4'04"8. — 5000 m: 1. Serge Schaller (LS) 16'05"7. — 110 m haies: 1. Yvan Stegmann (Cortaillod) et Joseph Toffolon (Cortaillod) 15"6. — Hauteur: 1. Yves Matalon (LS) 1 m 95. — Longueur: 1. Yves Marchand (Stade) 6 m 94. — Triple saut: 1. Yves Matalon (LS) 14 m 08. — Disque: 1. Ezio Ongari (LS) 36 m 05 (junior). — Javelot: 1. Hansrudi Hugentobler (LS) 50 m 84. — 4 x 100 m: 1. Lausanne-Sports 43"6. 2. Cortaillod 44"2.

haltérophilie

Broillet s'illustre une nouvelle fois

Le Genevois Michel Broillet a tenu la vedette lors des championnats suisses, qui se sont déroulés à Zurich. Dans la catégorie des poids lourds-légers, le seul haltérophile suisse de classe mondiale a remporté un cinquième titre national en totalisant 325 kilos. Hors championnat, le Genevois (30 ans) a, en outre, établi avec 182 kg 500 un nouveau record suisse de l'épaulé-jeté, améliorant de deux kilos son précédent record. Outre Broillet, il faut également relever les performances de Stefan Graber (champion pour la cinquième fois chez les légers), Daniel Graber (deuxième titre des moyens) et Walter Hauser (couronné pour la troisième fois chez les mi-lourds).

Plume: 1. C. Malagnino (Affoltern) 202 kg 500 (87,5 + 115). — **Légers:** 1. S. Graber (Rorschach) 222 kg 500 (100 + 122,5). 2. D. Miserez (Tramelan) 210 (90 + 120). 3. R. Preinfalk (Zurich) 207,5 (90 + 117,5). — **Moyens:** 1. D. Graber (Rorschach) 245 (105 + 140). 2. L. Heinke (Zurich) 227,5 (105 + 122,5). 3. P. Valente (Genève) 225 (102,5 + 122,5). — **Mi-lourds:** 1. W. Hauser (Zurich) 290 (132,5 + 157,5). 2. F. Pelloux (Le Locle) 250 (110 + 140). 3. R. Stieger (Rorschach) 245 (105 + 140). — **Lourds-légers:** 1. M. Broillet (Genève) 325 (152,5 + 172,5) hors concours 182,5, record suisse). 2. T. Graber (Rorschach) 280 (122,5 + 157,5). — **Lourds:** 1. L. Graber (Rorschach) 280 (122,5 + 157,5).

Aux Fourches: sous le signe de la jeunesse

Par un temps heureusement clément, près d'une centaine de filles et garçons de 7 à 17 ans se sont réunis aux Fourches, sur Saint-Blaise, la semaine dernière, pour la manifestation organisée par le C.S. Les Fourches.

LES MEILLEURS

Chez les filles, les meilleurs résultats intrinsèques ont été les 3 m 80 de Mary-Lise Aebly et les 12"5 sur 80 m de Chantal Tomasini, toutes deux de Saint-Blaise et nées en 1964. Par ailleurs, Danièle Gasparini, de Marin, mais membre du C.S. Les Fourches, a remporté deux victoires chez les filles de 1961-62. Dimitri Engel (Les Fourches) a enlevé les trois épreuves des garçons de 1965-66, lançant la petite balle à 37 m 40. Gilles Cestonaro (Marin) est sorti deux fois premiers dans la catégorie 1963-1964, mais c'est Stéphane Buri (Marin également) qui a obtenu la meilleure performance avec un jet de 45 m 10. Bruno Ryf (SFG Pesex) a dominé les gars de 1961-1962 avec, notamment, un bon de 4 m 76. Robert Haller, de Neuchâtel (l'organisateur aimerait bien connaître son adresse exacte!) s'est mis

en évidence sur 100 m avec un temps de 13"2. Le plus rapide du jour a cependant été Yann Engel (Les Fourches), en catégorie B licenciés, grâce à 13"1. Engel a, ensuite, bondi le plus loin (5 m 04). Son camarade de club, Pascal Degen, s'est élevé à 1 m 50. Enfin, seul des aînés, le licencié Bernard Hiltbold de (SFG Pesex) a, entre autres, projeté le poids de 5 kg à 8 m 73.

A.F.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Filles. — **Cat. E. (1966-67):** 80 m: 1. F. Nicole Saint-Blaise 16"1; **Longueur:** 1. F. Nicole 2 m 50; **lancer (80 g):** 1. F. Nicole 12 m 15. **Cat. D (1964-65) 80 m:** 1. C. Tomasini Saint-Blaise 12"5; **longueur:** 1. M.-L. Aebly Saint-Blaise 3 m 80; **80 g:** 1. K. Aebly Saint-Blaise. **Cat. C (1961-62) 80 m:** 1. D. Gasparini Marin 12"7; **longueur:** 1. F. Valenti Marin 3 m 50; **80 g:** 1. D. Gasparini 27 m 10. — **Cat. B (1959-60) 100 m:** 1. N. Rey ESRN 15"8; **hauteur:** 1. N. Rey 1 m 20; **lancer (3 kg):** 1. N. Rey 4 m 65. **Cat. B licenciés 100 m:** 1. C. Mer-

tenat ESRN 16"9; **hauteur:** C. Mertenat 1 m 10; **3 kg:** 1. C. Mertenat 5 m 20.

Garçons. — **Cat. E (1965-66) 80 m:** 1. D. Engel Saint-Blaise 13"2; **longueur:** 1. D. Engel 3 m 53; **80 g:** 1. D. Engel 37 m 40. **at. D (1963-64) 80 m:** 1. G. Cestonaro Marin 11"8; **longueur:** 1. G. Cestonaro 4 m 08; **80 g:** 1. S. Burri Marin 4 m 10; **hauteur:** 1. S. Burri 1 m. **Cat. C (1961-62) 80 m:** 1. B. Ryf SFG Pesex 11"9; **longueur:** 1. B. Ryf 4 m 76; **hauteur:** D. Hug Saint-Blaise 1 m 20; **lancer (4 kg):** 1. F. Pina SFG Pesex 5 m 81. **Cat. B (1959-60) 100 m:** 1. R. Haller Neuchâtel 13"2; **longueur:** 1. R. Haller 4 m 54; **hauteur:** 1. J.-P. Ducommun SFG Pesex 1 m 40; **lancer (5 kg):** 1. R. Haller 7 m 80. **Cat. B licenciés 100 m:** 1. Y. Engel CS Les Fourches 13"1; **longueur:** 1. Y. Engel 5 m 04; **hauteur:** 1. P. Degen CS Les Fourches 1 m 50; **lancer (5 kg):** 1. F. Talabot SFG Pesex 7 m 26. **Cat. A licenciés 100 m:** 1. B. Hiltbold SFP Pesex 13"7; **hauteur:** 1. B. Hiltbold 1 m 30; **lancer (5 kg):** B. Hiltbold 8 m 73.

aviron

La France bat la Suisse à Barberèche

Les rameurs suisses ont perdu le match international qui les opposait aux Français, dans le cadre des régates internationales de Barberèche. Dans les 8 courses principales, où les deux nations pouvaient aligner chacune un bateau désigné par avance, les Suisses n'ont obtenu que trois succès, ce qui a permis à leurs adversaires de l'emporter par 17-14. Ces trois victoires (uniquement dans le cadre du match Suisse-France) sont revenues, en quatre sans barre, à l'entente Bienne-Wadenswil, à Hans Ruckstuhl en skiff et à Luthi-Fankhauser en double scull, lesquels ont créé une petite surprise.

Au total, 330 embarcations et environ un millier de rameurs ont participé à ces épreuves dont les courses les plus intéressantes furent celles de huit, de double scull et de deux avec barre où Luthi-Fankhauser ont confirmé leur bonne forme actuelle. Il y eut quelques résultats inattendus ça et là, en raison, notamment, de la poussée des jeunes. De plus, tous les meilleurs représentants helvétiques n'étaient pas au départ comme Bachmann, engagé sur un autre front (Ratzebourg), et Dubs-Weitauer, quelque peu souffrants.

Sur le plan national, ces régates ser-

Un millier de rameurs en pays fribourgeois

vaient à sélectionner les concurrents pour Amsterdam et pour la rencontre internationale seniors de Vichy, deux manifestations qui se dérouleront à fin juin.

RÉSULTATS
Elite. — **Quatre avec barre:** 1. Entente Cham-Horgen 6'48"2; 2. Joinville (Fr) 6'53"2; 3. Entente Fluelen-Sempach-Sursee 7'02"1. — **Skiff:** 1. Zurich (Ruckstuhl) 7'18"0; 2. Staefa (Isler) 7'27"3; 3. Poly Zurich (Steiner) 7'27"5. — **Quatre sans barre:** 1. Joinville 6'29"8; 2. Entente Bienne-Wadenswil 6'30"0; 3. Entente Grenoble-Aix-les-Bains-Evian 6'34"6. — **Quatre sans (toutes catégories):** 1. Entente Joinville-Avignon-Boulogne 6'01"0; 2. Entente Aarburg-Grasshoppers 6'23"4; 3. Rorschach 6'30"6. — **Deux avec barre:** 1. Reuss Lucerne-Lucerne (Luthi-Fankhauser) 7'18"9; 2. Entente Encouragement-US Métro (Fraisée-Cocardon) 7'22"9; 3. Entente Arbon-Zurich (Stocker-Stocker) 7'41"6. — **Double scull:** 1. Entente Nice-ASP Police (Ribot-Thibaut) 6'31"7; 2. En-

tente Poly Zurich-Staefa (Ruckstuhl-Isler) 6'33"7; 3. Grasshoppers (Dellenbach-Burri) 6'40"1. — **Huit:** 1. Entente mûnnaise-Chalon 6'06"6; 2. Schaffhouse 6'08"3; 3. Joinville 6'10"5.
Seniors A. — **Double scull:** 1. Bâle (Reber-Wirz) 6'54"2; 2. Neuchâtel (Mœckli-Muller) 6'58"0. — **Quatre avec:** 1. Zurich 6'47"3; 2. Forward Morges 6'49"8. — **Deux sans:** 1. Strasbourg (Pascal-Pascal) 6'47"1; 2. Entente Olten-Aarburg (Jaeggi-Truninger) 6'49"0; 3. Grasshoppers Zurich (Ruischauer-Bucher) 6'49"8. — **Quatre sans:** 1. Schaffhouse 6'26"2; 2. Entente Grasshoppers-Poly-Arbon 6'27"0. — **Skiff:** 1. Neuchâtel (Muller) 7'26"0; 2. Zurich (Sperry) 7'26"9.

Bachmann cinquième à Ratzebourg

Avec huit victoires en deux jours, les concurrents soviétiques ont nettement dominé les régates internationales de Ratzebourg. Seules les épreuves de (Ragazzi), de deux sans barre (Berger-Auer), de double quatre et de huit leur ont échappé, dimanche. Unique Suisse en lice parmi les représentants de 13 nations, le Lucernois Alfred Bachmann s'est classé cinquième en skiff.

hippisme

Les courses de Divonne

Sept épreuves figuraient au programme d'ouverture de la saison à Divonne. En voici les résultats:
Prix de Rome, «gentlemen-riders», 2000 m., 8 partants: 1. Chant du Matin, Stefan Gnaegi (G. Hofer); 2. Reine de gloire (R. Schafflützel); 3. Anachronism (A. Renk). **Prix de Milan, «gentlemen-riders»,** 2000 m., 8 partants: 1. Dadd's Dream, Mme Claude Rigo (M. Maillard); 2. Palasso (G. Hofer); 3. Duskie (R. Saroli). **Prix de Turin, «gentlemen-riders»,** 2400 m., 9 partants: 1. Trinity, Henri Raschle (A. Koch); 2. Eloquence, (P. Biancone); 3. Berthol (D. Selter). **Prix de Bologne, attelé,** 2075 m., 16 partants: 1. Vieil Amour, J. Riesen (F. Montavon); 2. Val de France (A. Freymond); 3. Verneuil (E. Schneider). **Coupe des «gentlemen»,** 2000 m., 8 partants: 1. Gentle Rise, H.-G. Stihl (A. Renk); 2. Double Entry (R. Grimaldi); 3. Briswin (P. Biancone). **Prix de Merano, «steeple chase»,** 3600 m., 10 partants: 1. Artie Scot, J. Stadelmann (J. Stadelmann); 2. Roberval (K. Schafflützel); 3. Good Top (R. Steckli).

automobilisme

Championnat inter-clubs Straumann vainqueur au Monte-Ceneri

Au volant de sa «Porsche-Carrera» (groupe 3), Fritz Straumann a remporté la course de côte du Monte-Ceneri, qui comptait pour le championnat suisse inter-clubs. Blaser (Alpine Renault) fut son plus dangereux adversaire parmi les 135 autres pilotes en lice.

RÉSULTATS

Tourisme de série. — **Jusqu'à 1000:** 1. Schneider, sur Datsun 1'49"96. — **Jusqu'à 1150:** 1. Wyss sur Fiat 128 1'43"13. — **Jusqu'à 1300:** 1. Eberhard sur Simca Rallye 1'40"30. — **Jusqu'à 1600:** 1. Luscher, sur Alfa Romeo 1'41"99. — **Jusqu'à 2000:** 1. Roth sur Alfa Romeo 1'38"16. — **Plus de 2000:** 1. Amstutz Opel Commodore 1'42"91.
Tourisme spéciales. — **Jusqu'à 1000:** 1. Sutter sur NSU 1'36"03. — **Jusqu'à 1300:** 1. Fornera sur NSU 1'35"95. — **Jusqu'à 1600:** 1. Piatti sur Renault 12 1'44"28. — **Jusqu'à 2000:** 1. Toldo sur BMW 2002 1'34"77.
Grand tourisme de série. — **Jusqu'à 1300:** 1. Eberle sur Fiat 1'42"93. —

motocyclisme

Le trial de Bassecourt

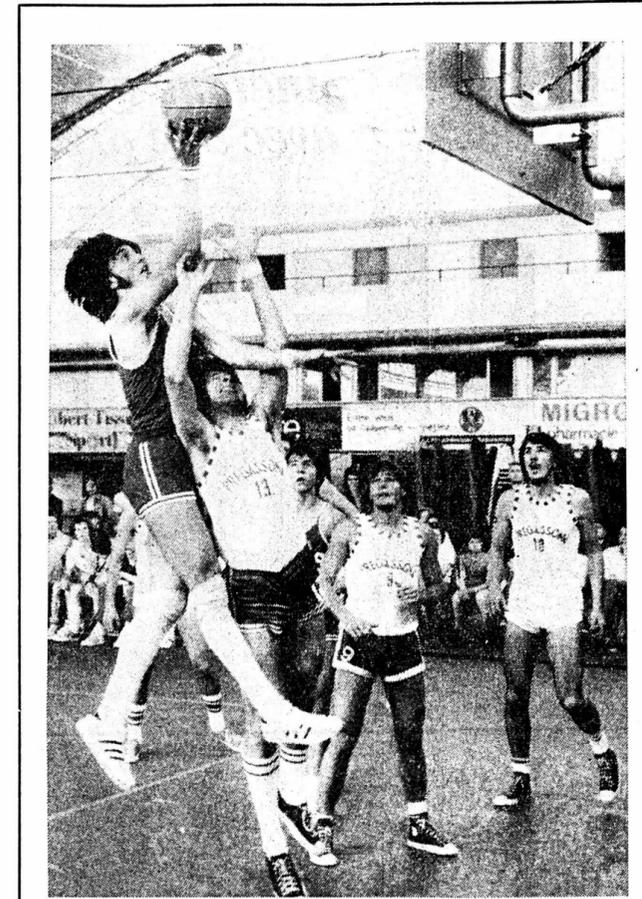
Le trial de Bassecourt, sixième manche du championnat suisse, s'est déroulé devant 800 spectateurs sur un parcours particulièrement éprouvant. En voici les résultats:
Internationaux: 1. C. Coutard (Fr) 30 points. 2. M. Wittmer (Delémont) 32. 3. G. Linder (Steffisbourg) 58. 4. G. Linder (Delémont) 78. 5. F. Saegesser (Embrach) 79. — **Nationaux:** 1. W. Brandli (Ermenswil) 46. 2. K. Weber (Zufikon) 55. 3. M. Fingeli (Delémont) 70. 4. K. Reichenbach (Ermenswil) 86. 5. M. Hauter (Winterthur) 98.

Le trial de Bassecourt

Grand tourisme spéciales. — **Jusqu'à 1600:** 1. Blaser sur Alpine 1'30"26. — **Plus de 1600:** 1. Brandenberger sur Porsche Carrera 1'35"20.
Sport et course. — **Jusqu'à 1300:** 1. Rey sur Brabham 1'34"12. — **Plus de 1300:** 1. Beck sur Horag 1'32"50.

Les résultats détaillés du Mans

Groupe 5 (sports): 1. Pescarolo - Larrousse (Fr) Matra-Simca. 2. Muller-van Lennep (S-Ho) Turbo-Porsche. 3. Jabouille - Migault (Fr) Matra-Simca. — **Groupe 4 (grand tourisme spéciales):** 1. Grandet - Bardini (Fr) Ferrari. 2. Paoli - Coudert (Fr) Ferrari. 3. Chenevière - Zbinden - Dubois (S) Porsche-Carrera. Puis: 11. Keyser - Minter - Blancpain (EU-S) Porsche-Carrera. — **Groupe 2 (tourisme spéciale):** 1. Abriet - Depnic (Fr) BMW (seule voiture classée) — **Classement à l'indice énergétique:** 1. Grandet - Bardini (Fr) Ferrari 1.05. 2. Paoli - Coudert (Fr) Ferrari 0.94. 3. Chenevière - Zbinden - Dubois (S) Porsche - Carrera 0.90. 4. Abriet - Depnic (Fr) BMW 0.85. 5. Laffeach - Nageotte - Thiry (Fr) Porsche-Carrera 0.78.
La coupe des dames a été remportée par «Christine» - Fontaine - Laurent (Be-Fr) sur Chevron, qui ont couvert 3618 km 102 à la moyenne de 150,754.



LE PLUS HAUT. — A l'image de Gil Reichen, face auquel Sala (13), Baudino et Marchesi sont impuissants, Neuchâtel-Sports a su s'élever au-dessus de son adversaire tessinois. (Avispress-Baillo)

basketball CHAMPIONNAT JUNIORS

NEUCHÂTEL EST PRÈS DU BUT

NEUCHÂTEL-SPORTS - PREGASSONA 104 à 73 (47-38).

NEUCHÂTEL-SPORTS: Schild (7 points), Perret-Gentil (2), G. Reichen (19), Brandt (25), Robert, M. Reichen, Bucher (22), Poyet (2), Studer, Schaller (20), Petitpierre (7), Vionnet. Entraîneur: J. Zakar.

PREGASSONA: Mengozzi (4), Vanoni (8), Sala (3), Baudino, Marchesi (13), Volpi (1), Sala A. (14), Giovanini (6), Poma (24). Entraîneur: U. Nacaroglu.

ARBITRES: P. Vaucher et J. Gandillon (Lausanne)

NOTES: Salle du Panespo. 250 spectateurs. Petitpierre, blessé une semaine auparavant à Renens, occupe son poste épisodiquement, avec une certaine réserve.

DIFFICULTÉS

En remportant nettement le premier des deux matches comptant pour la finale du championnat suisse des juniors, Neuchâtel-Sports a pris une sérieuse option sur l'attribution du titre. Opposés à des Tessinois qui ont surpris en bien et qui ont évolué beaucoup mieux qu'il y a trois semaines sur ce même terrain où ils avaient perdu par 107 à 58, les joueurs du Panespo ont tout de même connu passablement de difficultés à faire la différence.

Il est admis que les Neuchâtelois n'auraient pas de jouer le matin. Cette constatation n'exclut cependant pas qu'une rencontre de cette importance doive être abordée avec plus de résolution, ce qui n'a pas été fait dimanche. La première mi-temps n'a été qu'une succession de mauvaises passes, de mésententes et de manque de réaction — des joueurs de grande taille plus particulièrement. Durant cette période, seul Brandt se montra incisif et volontaire en inscrivant 16 points de suite et apparut comme le meilleur Neuchâtelois. Il fut le seul à montrer de quoi les hommes de Zakar

son habituellement capables. Face à l'avance prise par les Tessinois, ce dernier tenta de «réveiller» ses joueurs en leur imposant un «pressing» sur tout le terrain. A ce jeu, Schaller s'illustra par son opportunisme alors que Bucher et Reichen se respirèrent sensiblement. La marque évolua enfin de façon logique mais l'avance prise à la mi-temps n'était pas convaincante.

PREGASSONA SE DESUNIT

Une nouvelle fois, c'est après le repos que la formation des Jeunes Rives se mit sérieusement à «tourner» et, après 8 minutes, son avance passa à plus de 20 points. Devant cette avalanche de paniers, les Tessinois se désunirent et commirent de nombreuses fautes qui les privèrent de plusieurs titulaires. Après le départ de Marchesi et Poma, les choses devinrent plus faciles pour les Neuchâtelois qui auraient dû mettre cette période à profit pour creuser un écart beaucoup plus large. Malheureusement, les défauts de la première période réapparurent et les imprécisions s'ajoutèrent à une déplorable tendance de certains joueurs à vouloir se mettre en évidence dans l'effort personnel, ce qui créa une irritation bien compréhensible chez les spectateurs.

OCCASION MANQUÉE

Souvent en sport, la manière importe peu et seul le résultat compte mais il est regrettable que les joueurs locaux n'aient pas précisément saisi cette belle occasion pour soigner la façon de s'imposer. L'avance prise par les Neuchâtelois à la veille de leur déplacement à Lugano est certes importante. Cependant, on sait ce que comporte de risques un déplacement outre-Gothard. Ce sera peut-être la raison de présenter au public tessinois une formation digne du titre national en présentant un spectacle bien meilleur que celui dont le public du Panespo a été «gratifié» dimanche matin. M. R.

hippisme

Trachsel n'est plus

Gottfried Trachsel, à qui le dressage suisse doit beaucoup, est décédé à l'hôpital de Thoune, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 67 ans. Chef écuyer à la Remonte fédérale, il avait obtenu, en 1952 et 1956, une médaille d'argent puis une médaille de bronze par équipes aux Jeux olympiques. En 1948, à Londres, c'est lui qui s'était occupé de «Hummer», le cheval qui avait permis au capitaine Moser d'enlever la médaille d'or du dressage.

patinage artistique

Nouveau président de l'Union suisse

Au cours de l'assemblée des délégués de l'Union suisse de patinage, à Berne, Werner Bindschedler (Zurich), ancien chef de presse, a été nommé à la présidence, en remplacement d'Alfred Seiterle.
Les championnats de la prochaine saison ont été attribués ainsi:
Patinage artistique. — **Cat A** les 13 et 14 décembre à Villars. — **Cat B** les 15 et 16 février à la Chaux-de-Fonds. Il a, en outre, été décidé que la Suisse serait représentée tant aux championnats d'Europe (Copenhague) qu'aux championnats du monde (Colorado Springs) de patinage artistique.

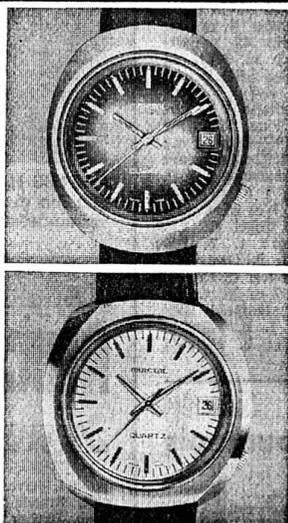
« Après cette longue journée sur le lac: en bordée, les amis! Une bonne bière Muller à l'Escale, aussi longue, aussi fraîche, aussi blonde, aussi capiteuse que les belles en bikini!... »

MIREXAL
indique maintenant le temps
avec une précision incroyable:

LE TEMPS A QUARTZ

Une précision prodigieuse!

La MIREXAL-QUARTZ bénéficie des plus récentes découvertes de l'industrie horlogère. Une pile miniaturisée alimente un cristal de quartz minuscule. Sous l'effet de cette impulsion, le cristal de quartz vibre avec une régularité étonnante 32768 x par seconde. Grâce à ces vibrations régulières et au circuit électronique intégré, la précision obtenue est telle que l'on n'enregistre en moyenne guère plus d'une minute d'écart par année.



MIREXAL QUARTZ

Montre-bracelet pour hommes avec date. Mouvement électronique piloté par quartz. Pile facilement remplaçable après environ 1 année.

Antichoc. Réglage rapide de la date. Boîtier sport et moderne en acier, étanche, 2 modèles.

Et en plus avec la garantie
Mirexal unique.

320.- seulement

De la **MIGROS** évidemment!



Si on parlait vacances et... Livret ETI?

Oui, parlons-en des vacances, c'est un sujet d'actualité et bien le plus agréable ma foi. Voici à peu près ce que l'on entend tous azimuts à cette époque de l'année: «Bientôt en vacances? — Dans quinze jours à peine. — Cap sur l'Espagne toujours? — Euh oui, le trajet est un peu long en voiture, mais le climat vous comprendez... — Pour nous ce sera la Yougoslavie cet été, mais en avion car avec le bébé...»

Si vous saviez comme ça me dérange de dire à tous ces gens: Allez-y, partez en vacances, en Espagne, en Italie ou n'importe où en Europe, en voiture, en avion, en train, comme vous voulez, mais partez avec le Livret ETI! Ça ne vous coûtera que 20 francs pour 12 mois (prix abonnement) et, en cas de pépin à l'étranger, vous n'aurez qu'à faire signe au TCS. Le dépannage, les rapatriements de toutes sortes, la protection juridique, les lettres de crédit et bien d'autres services, c'est l'affaire du TCS et... du Livret ETI!

Veillez adresser ce coupon au Touring Club Suisse, Division de publicité, rue Pierre-Fatio 9, 1211 Genève 3.

Tous renseignements également auprès des Offices du TCS.

J'adhère déjà au TCS et désire recevoir une documentation sur le Livret ETI réservé aux sociétaires de votre Club

Je ne suis pas encore sociétaire du TCS; veuillez m'adresser:
— une documentation sur les services de votre Club
— une documentation sur le Livret ETI

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA _____ Localité _____

FAN 18.6.74

PAS DE
SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ

31 56 87

Depuis 1940
LA MOB
ENTREPRISE
DE NETTOYAGES
EN TOUS GENRES
Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel - Peseux

FIDUCIAIRE A. BARRELET
Comptabilité - Gérances
Recouvrements
Organisation et gestion
de comptabilités à domicile
Fbg de l'Hôpital 96, Neuchâtel
Tél. (038) 24 46 18

Choisissez votre CYCLOMOTEUR
chez le spécialiste

CILO

CADY - ALLEGRO - MOOR - VICTORIA
RENÉ SCHENK
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

ALFRED GROSS
Appareillage - Forblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver «Schultess»
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

RITZ & Cie

MENUISERIE
EBÉNISTERIE
Neuchâtel

Ecluse Tél. 25 24 41

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel rejchland
parcs 10
neuchâtel
tel: 24 62 12

SINGER

vous propose un
grand choix de

boutons

et de

GALONS

J. Monnier

rue du Seyon 11

Neuchâtel

Tél. (038) 25 12 70

**STOP A LA
POLLUTION**

HONDA



7,5 CV - 4 temps,
essence normale
sans mélange d'huile,
silencieux, économe.
Bon ralenti pour la
traîne.

Agence Johnson
Moteurs Honda
F. Fatton
Tombet 28.
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50.

**L'annonce
reflet vivant
du marché**

Jeune employée de commerce en possession du certificat de fin d'apprentissage (apprentissage de banque), de langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances de français, cherche

place

pour travaux de bureau indépendants.
Date d'entrée à convenir.
Adresser offres sous chiffres
T 352 453 à PUBLICITAS,
48, rue Neuve,
2501 Bienne.

**Intérêts plus élevés, pour
une épargne sensée!**

5 % Livrets d'épargne +1/4% prime
d'épargne

5 1/4 % Livrets de dépôt

6 % Livrets de placement

**Livrets de placement
à terme**

6 1/2 % pour un placement
de 2 ans Placement minimum
fr. 2000.-

6 3/4 % pour un placement
de 3 ans Placement minimum
fr. 2000.-

Découper et envoyer!

Veillez m'envoyer les conditions de

Nom _____ Adresse _____

Prénom _____ NP/Lieu _____

Banque Rohner SA



1211 Genève 1
31, rue du Rhône
Tél. 022 24 13 28
CCP 12 - 2453

9001 St-Gall
Neugasse 26
Tél. 071 23 39 22
CCP 90 - 1820

Succursales à
Zurich, Lugano, Chiasso.

APPRENTISSAGES

APPRENTIE fleuriste

est cherchée pour août ou date à convenir.

Faire offres par téléphone (039)
22 10 60.
Mme P. Guenin-Humbert,
rue Neuve 3,
la Chaux-de-Fonds.

Haute coiffure Stähli Neuchâtel

cherche

apprentie coiffeuse

Entrée à convenir.
Tél. 24 20 21.

JEUNE HOMME

19 ans, en possession du Certificat fédéral de capacité de

mécanicien de précision

cherche place dans garage pour faire un apprentissage de

mécanicien auto

Tél. 25 31 95, heures des repas.

COMMERCES

A remettre au plus tôt, pour raison de santé,

café-restaurant

en gérance libre.

Adresser offres écrites à GN 1648 au bureau du journal.

A vendre

épicerie

Tél. 25 73 25,
Neuchâtel, le matin.

A remettre à
Lausanne pour
cause de départ,
dans quartier en
pleine expansion,

jardin d'enfants

Adresser offres
écrites à HK 1599 au
bureau du journal.

Dem. d'emplois

Chef de cuisine

-restaurateur, libre
dès milieu juillet -
début août, cherche
remplacements
ou place à l'année.

Faire offres sous
chiffres 146-423 au
bureau du journal.

Je cherche place de téléxiste

à partir du 5 août,
connaissances
d'allemand
et d'anglais.
Tél. 31 53 05.

**SD
SES**

Société suisse d'informations économiques
cherche,
pour son siège de Genève, un ou (une)

TRADUCTEUR (trice)

attiré (e) par les diverses techniques de l'information, le droit public et l'économie politique suisse, rédigeant facilement en français et maîtrisant l'allemand.

Conditions de travail favorables. Accès à des responsabilités.

Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Transmettre offres, avec curriculum vitae, à SDES
Case postale 477,
1211 Genève 3.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche
pour son service de facturation

une employée

ayant une certaine expérience dans ce domaine.

Horaire mobile

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres au service du personnel

FAVAG S.A., Monruz 34,
2000 Neuchâtel

Tél. (038) 21 11 41.

IL VOUS RESTE A PEINE 24 HEURES

pour acheter vos billets de **LOTÉRIE ROMANDE** — Tirage demain

A vendre
pendules
anciennes
à poids, Westminster
Tél. (032) 97 15 39.

TACARO

Radios - Stéréos - Combis

Extrait de notre programme :
COMBIS 4 pistes avec radio OL/OM/OUIC
y compris haut-parleur et antenne
Fr. 550.—



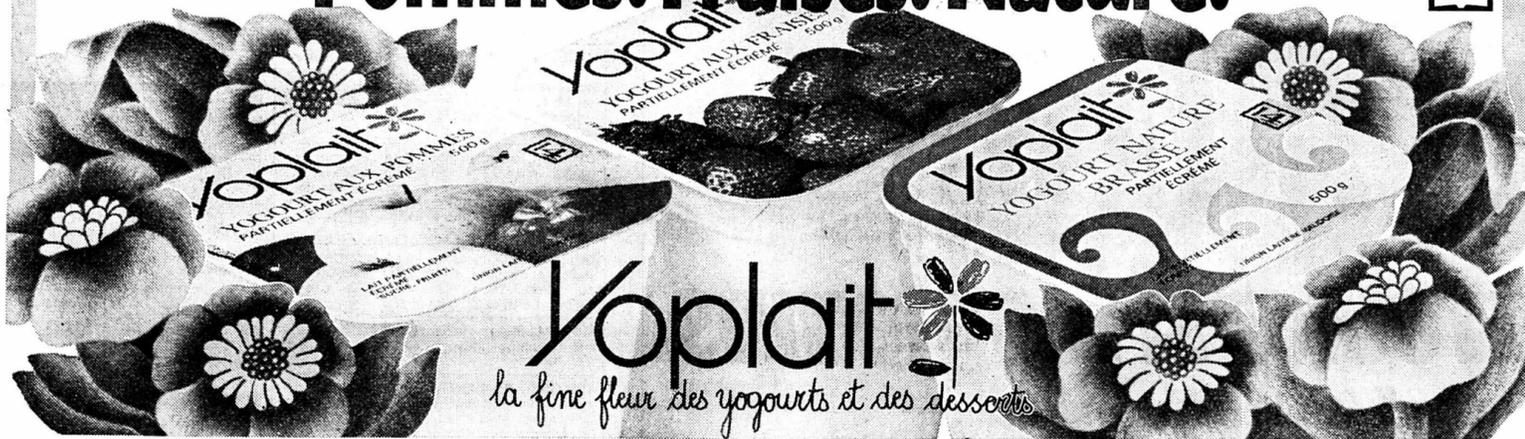
Renseignements et conseils auprès des revendeurs ou du représentant pour l'Europe:

WILHELM + DOUSSE SA
5620 Bremgarten
Téléphone 057/5 52 66

Yoplait lance 3 yogourts en pots de 500 grammes.

Pour toute la famille, pour tous les goûts.

Pommes. Fraises. Nature.



Yoplait
la fine fleur des yogourts et des desserts

Avortement et interruption de la grossesse

C'est une grande erreur de croire que la vie de l'enfant ne commence que trois mois après la conception.

C'est avec la conception que la vie de l'enfant prend son début. Tout d'abord c'est une cellule fécondée, ensuite un fœtus, et puis nous avons la forme humaine. Du moment que la cellule et le fœtus sont détruits, la vie entière est détruite.

Aussi l'enfant en phase de formation a le même droit de vivre que sa mère.

Nul homme osant attaquer une vie naissante ne restera impuni.

A donner contre bons soins :

- 1 chien**
2 mois, blanc tacheté noir,
- 1 chien**
2 mois, croisé bouvier bernois-appenzellois,
- 1 chatte**
tigrée, 1 mois ;
- 1 chatte**
tricolore, 1 mois,
- 1 chatte**
siamoise stérilisée, 1 année.

Tél. (038) 61 18 76.

Un délice

LES SAUCISSES DE VEAU
de la boucherie **GUTMANN**
Avenue du 1er-Mars

matériel d'épicerie

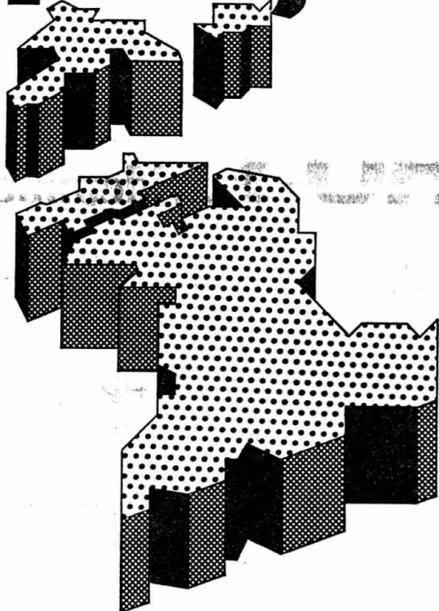
machine à café, casse enregistreuse etc.
Tél. 25 73 25, le matin.

Réparation Freins Embrayage Amortisseurs Echappements

Préparation à l'expertise
Garage de la Cuvette

Tunnels 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 50.

pas ça!



Citoyens, attention!

LE RASSEMBLEMENT JURASSIEN S'EST APPROPRIÉ NOTRE CLICHÉ ÉVOQUANT L'ÉCLATEMENT DU JURA.

Il en abuse pour sa propagande. C'est non seulement un acte de concurrence déloyale, MAIS UNE TROMPERIE

Le canton séparatiste laisse pour compte les 20.000 Romands de Bienne et les 15.000 Jurassiens du Laufonnais.

Le 23 juin, vous direz

NON à l'aventure politique
NON à l'aventure économique
NON à l'aventure fiscale
NON à la séparation au démembrement du patrimoine jurassien

Force démocratique - Mouvement pour un Jura uni dans un canton de Berne uni.

ACTION SPECIALE CADEAUX

DES LE 15 JUIN CADEAU SURPRISE



AVANT L'ENVOL...
AVANT L'EXODE
DES VACANCES...

ACTION SPECIALE CADEAUX

POUR VOS VACANCES, LORS DE CHAQUE VISITE A LA PARFUMERIE F. TRIPET VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT UN SACHET SURPRISE, CADEAU UTILE.

F. TRIPET

Pharmacie-Droguerie-Parfumerie
F. Tripet, Seyon 8
Neuchâtel Tél: 038 24 6633

F. TRIPET

Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles



chédal
PRÊT-A-PORTER

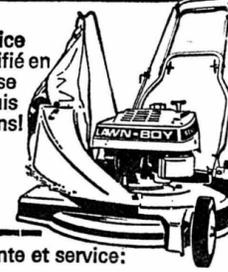
2, rue Saint-Honoré
2^e étage Neuchâtel
038 25 43 46

Lawn-Boy. La fin des tondeuses capricieuses.

La Lawn-Boy est aux **USA le N°1** des tondeuses de qualité. Sa mise en marche instantanée se fait du bout du doigt, de même le réglage de la hauteur de coupe, etc.

Modèles auto-propulsés. Allumage CD 100% sûr. Moteur OMC sans problèmes d'huile. Elle est belle — et silencieuse — pour tondre à la pachtal

Service qualifié en Suisse depuis 20 ans!



Vente et service:

BAILOD

Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch

SA pour le développement industriel et artistique d'articles en

VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES

Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis.
PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.

Prêts

immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24'63'63

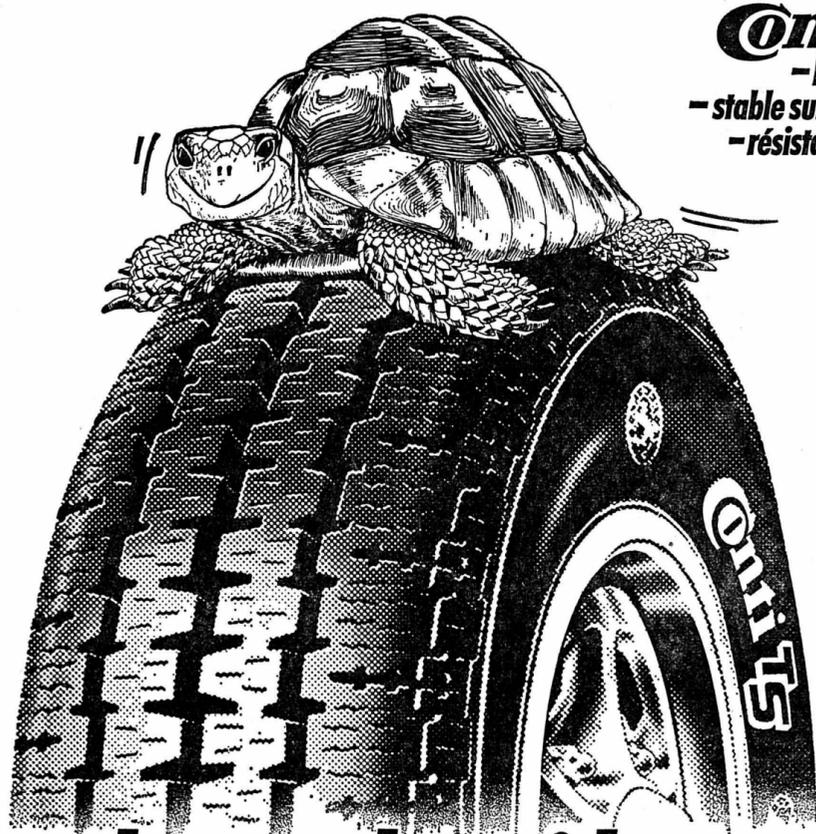
Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité



Conti acier - largement éprouvé - stable sur la chaussée - résistant à l'aquaplaning

Le seul à rouler si longtemps Robuste, adhérent - avide de kilomètres

CAUSE DECES, 2 complets homme, taille 50-52, neufs. Bas prix. Tél. 63 25 95, dès 11 heures.

FRIGO 150 fr., antenne T.V. France II-Suisse avec boîte amplificateur. Tél. 24 79 44.

POUR 20 JUIN machine à laver, excellent état, 300 fr. Tél. 24 07 72.

AQUARIUM 250 litres, vide, socle et accessoires. Prix 450 fr. Tél. 31 73 61.

CARAVANE 3 PLACES, en bon état, avec auvent. 2500 fr. Tél. 25 64 17.

PIANO A QUEUE noir, d'occasion Schmidt-Flohr, 2 m 20. Garantie et transport assurés, 9150 fr. Tél. 24 34 96, heures de bureau.

BEAUX CROISES caniches noirs 3 mois, rendus à domicile sur demande. Téléphone (038) 46 11 47.

Demandes à acheter

POUSSETTE DE CHAMBRE en bon état. Téléphone 41 37 74.

EVIER EN GRES, 90 x 50 cm, égouttoir à droite. Tél. (038) 31 34 48.

VIEILLES POUPÉES, JOUETS, avant 1930. Bon prix. Pour collection-musée. Déplacements partout. Tél. (039) 23 86 07 ou 23 05 05.

GRAVURES, ESTAMPES anciennes neuchâtoises. Tél. (038) 42 32 26.

A louer

APPARTEMENT MEUBLE 1 chambre confort, pour 1 ou 2 personnes. Libre 24 juillet. Adresser offres écrites à FM 1645 au bureau du journal.

STUDIO : immédiatement ou époque à venir, grande chambre, cuisinette, salle de bains grand balcon, vue et soleil, au bord du lac, Fr. 240.—, charges comprises. Adresser offres écrites à CJ 1642 au bureau du journal.

STUDIO : immédiatement ou à convenir, une grande chambre cuisinette, salle de bains, grand balcon, vue et dégagement au bord du lac à Serrières. Fr. 240.— charges comprises. Adresser offres écrites AH 1640 au bureau du journal.

JOLI STUDIO meublé, tout confort, à demoiselle sérieuse, 315 fr. par mois, dès le 15 juillet 1974. A. Christen, Louis-Favre 6. Téléphone 25 41 32, midi et soir.

CORCELLES, 1er juillet, belle grande chambre meublée indépendante. Vue, confort. Tél. 31 42 15.

CHAMBRE AU CENTRE, Jardin anglais, seulement pour jeune fille. Tél. 31 12 12, de préférence tôt le matin.

A REMETTRE, avec possibilité de gain, appartement 2 pièces, confort moderne, à ménage de 2 personnes soigneuses. Téléphone 25 20 74, entre 8 et 9 heures.

CHAMBRE sans confort, ruelle DuPeyrou. Téléphone 24 06 54.

EN VILLE, petite chambre meublée à jeune homme. Tél. 25 39 73.

HAUTERIVE chambre indépendante dans villa, situation tranquille, à proximité du trolleybus. Tél. 33 27 29, heures des repas.

BELLE CHAMBRE meublée, indépendante, confort, balcon, cabinet toilette. Téléphone 31 20 25.

NEUCHÂTEL-OUEST 3 pièces, cuisine aménagée, vue, proximité bus, magasins, pour le 1er août. Tél. 24 41 91.

A BOUDRY, quartier des Addoz, studio, prix 245 fr., charges comprises. Tél. 42 99 07.

THYON, JOLI APPARTEMENT 2 pièces, libre juillet et août, 200 fr. par semaine. Tél. (038) 33 40 40.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

A COLOMBIER, 2 chambres meublées, avec confort, libres immédiatement. Tél. 41 27 74.

CHAMBRE indépendante dans villa, à jeunes filles. Tél. 24 14 96.

APPARTEMENT modeste 3 chambres, cuisine, rez-de-chaussée, pour le 1er juillet. Téléphone 25 20 58, de 8 à 10 heures.

URGENT, cause maladie, appartement 2 pièces, cuisine, bains, balcon, chemin du Lac, Hauterive. Tél. (032) 97 61 77.

Demandes à louer

PLACE DE PARC POUR LA JOURNEE jusqu'à 10 minutes de marche du centre ville, direction Serrières. Tél. 41 37 74.

ETUDIANT CHERCHE STUDIO meublé, près des écoles, pour le 1er septembre. Adresser offres sous chiffres CI 1636 au bureau du journal.

DANS LES ENVIRONS de Neuchâtel, villa appartement dans endroit tranquille, pour week-end. Tél. 33 12 94.

DAME SEULE, tranquille, cherche appartement 2 pièces, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 146-422 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

JEUNE HOMME consciencieux avec permis de conduire A cherche travail auxiliaire le soir de 18 h 30 et éventuellement aussi le samedi jusqu'au 10 juillet et après les vacances, dès le 10 août capable aussi comme sommelier. Tél. 24 11 95 dès 18 h 30.

JEUNE FILLE cherche emploi à temps partiel pour petits travaux de bureau. Adresser offres écrites à DK 1643 au bureau du journal.

SECRETAIRE BILINGUE (allemand-français), avec connaissances d'anglais cherche EMPLOI intéressant et varié, (éventuellement réception.) Adresser offres écrites à BI 1641 au bureau du journal.

REPASSAGE dame cherche repassage à la maison. Tél. 25 10 71, entre 12 et 14 heures.

MAÇON DIPLOME fait tous travaux de maçonnerie et carrelage. Tél. 25 90 01, heures des repas.

ETUDIANT cherche travail du 15 juillet au 1er août. Tél. 33 26 39.

TRADUCTEUR russe-français cherche emploi. Adresser offres écrites à 186-424 au bureau du journal.

ETUDIANT connaissant le métier cherche place de sommelier dans bon restaurant de Neuchâtel, pour juillet. Tél. (066) 55 34 22.

RETRAITE cherche emploi à temps partiel, possède permis de conduire. Région Vignoble. Tél. 41 20 76.

Offres d'emplois

ETUDIANT pour remplacement, juillet et août. Tél. 24 06 54.

Divers

DAME SOIGNEE, bonne présentation, désire connaître monsieur, bonne situation, voiture, pour amitié et sorties. Age 60-68 ans. Offres sous chiffres EL 1644 au bureau du journal.

NOUS CHERCHONS DAMES âgées, pour petite pension. Tél. 46 22 24.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre AUSTIN 1300 modèle 1968. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre NSU TT Groupe 2. Tél. privé (038) 25 88 07, bureau (038) 31 65 35.

A vendre Cortina 1300 XL modèle 1973, facilités de paiement. Tél. 51 18 72, dès 20 heures.

A vendre Morris Marina 1300 modèle 1972, 40.000 km. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix : Fr. 5600.— Grandes facilités de paiement. Echange possible.

Garage M. BARDO S.A., Sablon 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre occasion exceptionnelle, voilier cabine Z 742 couchettes, 2 adultes + enfants. Idéal pour croisière et régates. Construction avril 1973. Etat neuf. Equipement complet. Tél. (022) 61 30 96, soir ou (022) 35 58 60 bureau.

A vendre glisreur Müller 5 places, coque plastique, moteur Johnson 40 CV, démarreur électrique, mât pour ski nautique. Tél. (038) 36 14 14 heures de bureau.

A vendre OPEL REKORD 1900 S modèle 1972, 65.000 km, prix intéressant, état de carrosserie et mécanique très bon, expertisée.

DAF 44 automatique modèle 1969, 53.000 km, expertisée.

FIAT 124 sport coupé modèle 1970, 33.000 km, excellent état, expertisée.

P. Joss, Fleurier. Tél. (038) 61 11 72.

Advertisement for Schrepper fourreurs, Rue des Epancheurs 5 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 61 94.

Advertisement for PAVILLON Tél. 25 84 98, Palée Perches Friture Entrecôte Assiette du Jour.

Advertisement for KONICA OBJECTIVEMENT MEILLEUR! featuring a camera and film canisters.

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre EQUIPEMENT 16 MM, COMPROMENT : 1 caméra Bolex H 16 Réflex, 1 projecteur Micron XXV, cause double emploi. Bas prix, téléphone (024) 61 28 65.

SOULIERS RAICHLÉ No 37 1/2, portés 1 fois. Tél. 24 58 19, dès 19 heures. CUISINIERE ELECTRIQUE Therma, frigo Elan 140 litres. Bas prix. Tél. 25 74 77.

Advertisement for Mondial de Football Mieux que si vous y étiez!!! TV couleur dès Fr. 1380.- Jeanneret & Cie sa Radio TV HI-FI.

Marie-Noëlle parvint rapidement à la fin de la lettre, dont elle recommanda une seconde lecture, comme pour bien se pénétrer du sens de chaque mot. Elle laissa enfin retomber le feuillet et dit, la voix blanche : — Ma mère vient de mourir... Il y a trois jours... Alors que nous la croyions disparue depuis seize ans!... Et tante Zabath connaissait son existence. Brusquement, elle pressa son front dans ses mains, répétant avec angoisse : — Je ne comprends pas!... Je ne comprends pas! Une infinie pitié avait envahi le cœur de Patrice. Où était la fille orgueilleuse, volontaire, toujours si parfaitement maîtresse d'elle-même? Il n'avait, devant lui, qu'une enfant douloureuse et désarmée que, pour la première fois, la vie meurtrissait rudement. Et il éprouvait une indicible amertume de ne pouvoir écarter d'elle cette épreuve... D'elle et aussi d'un autre cœur, qui n'avait pas goûté un seul instant de paix depuis seize ans! Marie-Noëlle avait laissé retomber ses mains. — Vous saviez « cela », n'est-ce pas? interrogea-t-elle. — Oui. — Pouvez-vous m'en donner l'explication? — Je crois que je le pourrais, Marie-Noëlle. Mais je n'ai pas qualité pour le faire. Mille de Richmond, seule, doit vous parler de votre mère. Il s'interrompit, pour reprendre aussitôt. — Je voudrais vous adresser une prière. En signe d'assentiment, la jeune fille inclina la tête. — Dites. — Mille de Richmond a, je crois, beaucoup souffert depuis... depuis des années. Il ne faudra pas que vous l'oubliez. Elle va avoir besoin de toute votre compréhension et de tout votre amour. Il allait dire « de toute votre indulgence », mais ne put prononcer ce mot. — Je vais lui donner plus que cela, murmura Marie-Noëlle. Une grande joie. Et, les yeux attachés à ceux du jeune homme, elle dit d'une voix grave : — La première, elle apprendra que je veux être votre femme, Patrice.

Marchal poussa une exclamation étouffée. Il ouvrit les bras et les referma sur celle qui venait de se jeter contre sa poitrine, avec toute l'ardeur de l'amour et du repentir. De longues minutes passèrent ainsi, dans un silence que rompaient seulement, pour Nelle et Patrice, les battements précipités de leur cœur. Et, soudain, la voix du jeune homme s'éleva. Elle était sourde, mais cependant assurée. — Avant de vous engager à moi, mon amour, dit-il, il faut que vous sachiez... Le récit d'Emmanuel comportait une part de vérité. Et, désespérément : — Crozier n'avait bien envoyé ici avec la mission d'influencer votre père, de le pousser à vendre. Et rien ne vous force à croire que je n'ai jamais eu l'intention de vous trahir, mais, au contraire, celle de sauver le mas de convoitises qui me révoltaient. — C'est pourtant cela que je crois, assura-t-elle, le visage toujours pressé au revers de la veste de tweed. Il me serait plus facile de douter de la clarté du jour que de votre parole. — ...Et, reprit-il plus lentement, sans tenir compte de l'interruption, je ne puis davantage vous obliger à admettre que cet amour pour Flora Crozier, dont Emmanuel vous a révélé l'existence ancienne, je ne l'éprouvais pas, en venant au mas. — Vous ne l'éprouviez plus, Patrice. J'en ai l'absolue certitude. Celui qui m'est apparu le premier soir, dans cette maison, rayonnait de force, de vie, mais aussi de clarté. Si la moindre ombre se fut étendue sur vous, je l'aurais découverte, et me serais empêchée de vous aimer... Tandis que je n'ai pas pu, Patrice, acheva-t-elle doucement. Je n'ai pas pu!... Il la pressa plus fort contre sa poitrine. Et, sur la belle bouche orgueilleuse, ses lèvres descendirent, étouffant les derniers mots. Longuement ils demeurèrent ainsi, isolés dans leur bonheur au point d'en oublier tout ce qui, un instant plus tôt, leur paraissait menaçant, inexplicable ou douloureux. Marchal, pourtant, revint le premier aux dures réalités. — Voulez-vous que nous allions retrouver Mille de Richmond, Nelle? interrogea-t-il. Bientôt la Ferrade s'achèvera. Il

vaut mieux ne pas attendre que tous ceux qui se trouvent là-bas regagnent le mas. — Vous avez raison, Patrice. — Pour la mieux contempler, il l'éloigna de lui, et son regard s'assombrit en rencontrant la longue raie rouge qui marquait la joue droite. — Souffrez-vous? interrogea-t-il anxieusement. — Plus maintenant. Et elle acheva : — Bien entendu, il est inutile de dire la vérité. Pour tout autre que vous je me serai blessée assez sottement moi-même, en ne sachant pas éviter quelque branche. Puis, afin de détourner l'esprit du jeune homme d'Emmanuel et de son égarement, elle mit sa main dans celle de Marchal. Et tous deux pénétrèrent dans le salon. La pièce était vide. Ils la traversèrent et vinrent frapper à la porte du bureau de Mille de Richmond. Quelques secondes plus tard, ils se trouvaient en face de la vieille demoiselle, toujours étendue sur la méridienne, dans le demi-jour que laissaient passer les volets croisés. Elle n'avait pas dû bouger depuis le départ de Patrice. Son pâle visage paraissait plus pâle encore et plus défait au voisinage du coussin rouge sur lequel s'appuyait sa tête. Ses mains étaient croisées. Toute son attitude trahissait la prostration et l'accablement. Elizabeth de Richmond se souleva à l'entrée des jeunes gens. Elle passa la main sur son front, et, essayant de sourire : — Vous me trouvez aussi peu vaillante que lorsque vous m'avez quittée, monsieur, dit-elle, s'adressant à Patrice. Tout s'est-il bien passé là-bas?... N'y a-t-il pas eu d'accidents?... Les spectateurs, parfois, sont imprudents et vont narguer les bêtes de trop près. Un taurillon n'est pas un agneau... Notre brave docteur avait-il pu venir? Il manque rarement la Ferrade. Elle faisait de visibles efforts pour se mettre dans l'atmosphère particulière de cette journée, pour s'intéresser à ce qui, aujourd'hui, se passait sur ses terres bien-aimées. Mais le cœur n'y était pas. (A suivre)

NOTRE FEUILLETON 46 UN JOUR MON PRINCE VIENDRA par ALIX ANDRÉ

Crachis à Karachi

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath déduit des déclarations d'Howard qu'il va partir pour le Pakistan.

UNE COURSE AU TRÉSOR



Howard parut n'avoir pas entendu. « Quelqu'un a dérobé aux Anglais ce qu'ils se refusent à nous communiquer, dit-il. Les microphotos de la formule se trouvaient aux dernières nouvelles entre les mains d'une Australienne munie d'un passeport au nom de Mary Mac Bean, et résidant à l'hôtel Métropole, de Karachi. Cette personne figure à notre fichier sous le pseudonyme de Mamie. Elle avait rendez-vous à la passe de Khaïber avec un agent soviétique résidant en Afghanistan. »



« Très intéressant, dit Hubert en baillant. La suite ? » - « Eh bien, Mamie a brusquement disparu du Métropole, et le type envoyé par Moscou l'attend toujours dans la montagne. » - « Eh bien, conclut Hubert, les Anglais l'ont cravatée, c'est tout ! » - « Non, dit Howard. Les Anglais la recherchent. » Hubert lança un regard en coin vers son compagnon : « Et vous voulez que j'arrive le premier dans la course au trésor ? »



« Exactement, dit Howard. Un avion à réaction vous attend sur le terrain de Marlton, où nous serons dans quelques minutes. Vous trouverez dans l'appareil un agent qui vous remettra le dossier et vos papiers de couverture. A San-Francisco, vous lui rendrez le dossier et vous monterez dans le P.A.A. qui vous amènera à Manille. Sauf incident de route, vous serez après-demain à Karachi. »



La Chevrolet atteignait l'aérodrome de Marlton. « L'aviation sera ici dans deux minutes, » dit à Howard l'agent du service qui l'attendait. « Eh bien, sourit Howard, je vous souhaite un bon voyage, cher Hubert. Une chance que votre valise ait été toute prête ! » Il sourit une nouvelle fois : « Je vais aller récupérer votre voiture au motel, annonça-t-il. Dites donc, la chambre où on vous attend est déjà payée, hein ? Je pourrais peut-être en profiter... »

DEMAIN : L'ENTOURLOUPETTE

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula du Gymnase (rue de Vaucher) : 20 h 15, Audition d'élevés.
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts. — Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots.
Musée d'ethnographie : Thaïlande.
Centre de loisirs : Exposition de photos.
Galerie Média : L. Baratelli, peintures et collages.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Blaise Cendrars.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Bilo : 18 h 40 et 20 h 45. Les Valseuses. 18 ans. 3me semaine.
Apollo : 14 h 30 et 20 h. Pourquoi Israël ? 12 ans. 17 h 45. Federico Fellini - Les Clowns. 12 ans.
Palace : 20 h 30, Le Serpent. 16 ans.
Arcades : 20 h 30, Cris et chuchotements. 16 ans.
Rex : 20 h 30, Toute une vie. 16 ans. 4me semaine.
Studio : 20 h 30, Le Hurlement des loups. 12 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.
Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h, à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique la pharmacie à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Fille de Jack l'éventreur.



L'annonce reflet vivant du marché

HOROSCOPE

L'ensemble de cette journée sera placé sous un climat assez décevant, la prudence est recommandée.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront dévoués, combattifs, imaginatifs mais très désordonnés.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Il serait temps de vous calmer. **Amour** : Modifiez un peu votre humeur. **Affaires** : N'ayez pas trop le goût de l'audace.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Pratiquez à nouveau le judo. **Amour** : Recherchez un terrain d'entente. **Affaires** : Tenez les promesses faites.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Pratiquez régulièrement un sport. **Amour** : Maintenez un climat paisible. **Affaires** : Ne déséquilibrez pas votre budget.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Ne dépensez pas votre énergie inutilement. **Amour** : Sachez vous montrer large de vues. **Affaires** : Ne tablez pas trop sur certaines promesses.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Faites des repas plus copieux. **Amour** : Réfléchissez longuement et calmement. **Affaires** : Vos intérêts personnels semblent menacés.

VERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Ne faites pas d'excès de nourriture. **Amour** : Echange d'idées originales avec des amis. **Affaires** : Ne négligez pas le plus petit détail.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Choisissez des distractions plus calmes. **Amour** : Soyez au courant de ce qui se passe. **Affaires** : Consacrez-vous aux affaires courantes.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Votre convalescence est en bonne voie. **Amour** : Agissez avec beaucoup plus de tact. **Affaires** : Rejetez les influences extérieures.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Reposez-vous et relaxez-vous. **Amour** : Votre influence est certaine et bénéfique. **Affaires** : Suivez les conseils qui vous sont donnés.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Prenez vos médicaments pour vos rhumatismes. **Amour** : Divertissez-vous plus souvent. **Affaires** : Vous n'êtes pas si débordé que ça.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Soyez sobre pendant le week-end. **Amour** : Un peu de bonne volonté serait nécessaire. **Affaires** : Ne vous heurtez pas à vos supérieurs.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Ne vous couchez pas aussitôt après dîner. **Amour** : Ne cachez pas vos sentiments. **Affaires** : Votre perspicacité vous aidera à déjouer les pièges.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Blanquette de veau
Riz
Fromage
Ananas glacé aux fraises

LE PLAT DU JOUR :

Ananas glacé aux fraises

Ananas entier évidé, regarni de glace à la vanille, d'ananas et de fraises, surmonté de crème Chantilly.
Préparation : 10 minutes. Pour 6 personnes : un bel ananas pourvu de feuilles bien vertes, 1/2 litre de glace à la vanille achetée toute préparée, 1/2 litre de crème Chantilly, 750 g de fraises petites, 3 cuillerées à dessert de kirsch, 6 cuillerées de sucre en poudre.
Préparez tous les éléments séparément et gardez-les au réfrigérateur, la glace sera mise dans le freezer. Au moment de servir, remplissez les ananas.

L'ananas

L'ananas est un fruit tropical originaire de l'Amérique centrale. C'est un fruit essentiellement rafraîchissant par sa richesse en acide citrique, agréable par son arôme dû aux esters (combinaison d'acides gras et d'alcool). Comme la plupart des fruits, il est peu nourrissant, il n'apporte en effet que 60 calories aux 100 g. Ces calories sont dues à des sucres (12 à 18 %) et à quelques acides organiques (citrique surtout, mais aussi malique, comme dans la pomme). L'ananas comporte des ferments qui digèrent les protéines : dans cette mesure on peut dire qu'il aide la digestion, il est donc à conseiller à la fin d'un repas « un peu lourd » — mais son acidité, qui stimule les contractions gastriques, peut le rendre difficile à supporter par ceux qui ont l'estomac délicat ou malade. Comme les fruits acides, il est riche en vitamines C.

Evitez le surmenage

Le surmenage est une drogue. Certains travaillent comme d'autres boivent pour oublier certains conflits psychologiques profonds, une mésaventure familiale ou conjugale, pour se revaloriser aux yeux des autres et aux siens propres. Le travail, comme le vin, procure souvent

une sorte d'ivresse, engendre la fatigue, une certaine excitation qui fait travailler davantage et c'est le cercle vicieux qui permet au surmenage de s'installer. La fatigue s'accumule, ne disparaît plus après une seule nuit de repos et commence à menacer votre équilibre. Le surmenage est souvent à l'origine de la dépression nerveuse qui est, avec l'infarctus du myocarde, l'affection la plus caractéristique de l'homme victime de la civilisation moderne.

Des cheveux gras

Si vos cheveux sont gras, ne les lavez pas trop souvent car, en agissant ainsi vous excitez davantage encore la sécrétion des glandes sébacées. Vous devez essayer de maintenir un rythme de lavage d'une fois par semaine. Pour vous y aider nous vous conseillons d'acheter, chez un coiffeur, un traitement de grande marque, adapté à votre cas, que vous suivrez pendant 5 semaines environ. Au bout de ce délai vous devriez constater une amélioration. Reprenez alors un shampooing pour cheveux normaux, puis au bout de quelques semaines recommencez le traitement antiséborrhéique. En effet ce traitement, destiné à régulariser la sécrétion sébacée, demande à être repris périodiquement pour obtenir des résultats durables.

Crème andalouse

(Pour 4 personnes)
Ingrédients : 200 g d'oignons, 1 kilo de tomates, 1 dl d'huile, 1 dl de crème, 2 dl d'eau, 2 poivrons, 50 g de riz cuit à l'eau, du sel, du poivre, un peu de poivre de Cayenne.
Faites revenir les oignons émincés dans une casserole contenant l'huile chaude. Ajoutez-y les tomates pelées et coupées. Laissez cuire une dizaine de minutes. Mouillez avec l'eau. Portez à ébullition. Assaisonnez et laissez cuire à petit feu 30 minutes. Passez au tamis. Délayez-y la crème, ajoutez le riz cuit à l'eau et les poivrons coupés en petits dés. Prolongez la cuisson 15 minutes. Préparation : 20 minutes. Cuisson : 50 minutes environ.

A méditer

Tout ce qui se produit selon la nature, il faut le compter au nombre des biens.

CICÉRON

De tout pour faire un monde

Pour une nourriture plus saine

Des médecins australiens ont organisé une conférence nationale dont l'objet était d'étudier les mesures à prendre pour diminuer la teneur en matière grasse de l'alimentation générale.

La conférence « Nourriture, corps gras et maladies du cœur » était l'une des plus importantes manifestations de la « Semaine du cœur » (du 14 au 21 avril). L'un de ses sujets essentiels était l'abaissement du taux de cholestérol dans le sang.

Parmi les 300 participants à cette conférence, on trouvait des représentants des industries alimentaires — lait, viande, œufs, sucre, etc. — d'autres industries de ce secteur et d'organisations de consommateurs, ainsi que des diététiciens, des techniciens de l'alimentation, des médecins, des restaurateurs et des fonctionnaires gouvernementaux.

Le Dr Ralph Reader, directeur de la National Heart Foundation et expert de l'Organisation mondiale de la santé en matière de prévention des maladies cardiaques, déclara à ce sujet qu'une plus grande quantité d'aliments appropriés devrait être disponible pour les personnes qui désirent faire baisser leur taux de lipides dans le sang. (Pharma Inf.)

La loi suisse sur la protection de l'environnement

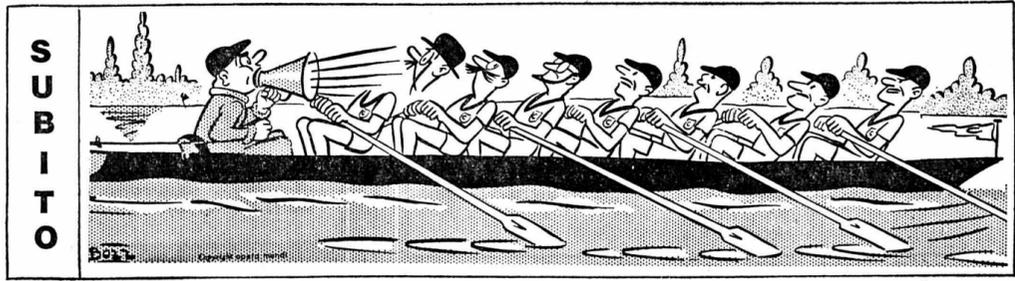
Toujours en préparation, la loi sur la protection de l'environnement veut, d'une part, assurer à l'homme un environnement qui lui permette de préserver sa santé physique et psychique et de mener une existence digne de lui et, d'autre part, protéger l'eau, l'air, le sol, la faune, la flore et le paysage des conséquences nuisibles que pourraient leur porter les atteintes de l'homme.

La nouvelle loi reposera vraisemblablement sur deux principes essentiels : 1) la pollution et les autres atteintes à l'environnement ne doivent en aucun cas augmenter ; 2) autant que possible, on veillera à diminuer les atteintes à l'environnement.

A noter que ce dernier principe concorde avec la recommandation 71 de la conférence des Nations unies sur l'environnement, tenue à Stockholm en 1972, préconisant que les gouvernements devront réduire le rejet dans l'environnement de substances toxiques ou dangereuses tant qu'il n'a pas été prouvé que ce rejet ne comportera pas de risques inacceptables. (CRIA)

A vos poules...

Si vous avez des poules poudeuses dans votre basse-cour, rien ne vous empêche — à part le prix du voyage — de participer, à Pittsfield dans le Maine (Etats-Unis), au concours du plus gros œuf du monde. Le 27 juillet prochain, l'œuf en question sera plaqué or, et la cocotte photographiée en couleur... (ACI)



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

15.50 (C) Football mondial
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Un bémol à la clé...
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Le Manège enchanté
19.00 (C) Le Dessous du ciel
19.20 (C) Football mondial
20.15 (C) Téléjournal (env.)
21.20 (C) Deux ans de vacances
22.10 (C) Football mondial
Tour de Suisse
24.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 L'Amérique du Sud
11.10 Reprise
15.50 Championnats du monde de football
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
18.25 Championnats du monde de football
20.15 Téléjournal
21.20 (C) Ici Berne
21.25 Que suis-je ?
22.10 Téléjournal
22.25 Tour de Suisse
22.30 Football

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
13.45 Fin
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour les petits
18.55 Espoir et champion
19.20 Football mondial
20.15 24 heures sur la une
20.25 Football mondial
21.15 Les Grandes Enigmes
22.15 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.50 (C) Football mondial
17.50 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Valérie
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
22.55 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) La courte échelle (68)
18.50 (C) Mort au jury
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) La route de l'or
20.40 (C) La Sonate à Kreutzer
21.30 (C) Toots Tieltmans
22.00 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
15.50 (C) Calcio
18.30 (C) Per la gioventù
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Il paese del picchi di glada
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Delliti e Champagne
22.30 Oggi alle Camere federali
22.35 (C) Martedì sport
23.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.55, téléjournal. 15 h. pour les enfants. 15.50, football. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 19.20, football. 20.15, téléjournal, météo. 21.15, show Liza Minelli. 22 h, football. 23 h, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, Konny et ses amis. 17.40, Catweazle et les sortilèges. 18.25, la ferme Follyfoot. 19 h, téléjournal. 19.30, maudite Amérique. 21 h, téléjournal. 21.15, l'Allemagne d'est en ouest. 22 h, nouveautés cinématographiques. 22.45, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55. Informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 8.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le Journal de midi, midi-mystère. 12.25 communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, réalistes. 15.05, l'agenda d'Yvette Z'Graggen. 15.30, fallait le faire.

16.05, Madame Catalina. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le Journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie, le Tour de Suisse. 19 h, le miroir du monde. 19.30, reportage sportif. 21.30, Plusus, comédie d'Aristophane, adaptation française de B. Zimmer. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscilaire, vivent les vacances. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, thèmes de la littérature grecque antique à la lumière de la psychiatrie contemporaine. 11.30 approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, anthologie du jazz. 18.30,

rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, Informations. 20.10 médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

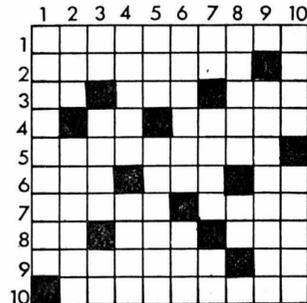
Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30 fanfare de la police de Londres. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique de Belgique. 10.20, radioscilaire. 10.50, musique. 11.05, bagatelles sonores. 11.30, musique champêtre. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, disques suisses. 15.05, les Huguenots, extrait, Meyerbeer.

16.05, visite aux malades. 16.30, pour les aînés. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussolle sonore, ouest. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. Moustaki. 22.25, jazz. 23.30, musique populaire.

MOTS CROISÉS

Problème No 333



HORIZONTELEMENT
1. Qui n'a ni queue ni tête. 2. Petit passereau. 3. Corde du violon. — Le vague est un de ses états. — Le grand est souvent bissé. 4. Symbole. — Etui. 5. Faute de syntaxe. 6. Fleuve de France. — Brème. — A moitié ramollit. 7. La subérine l'imprègne. — Fut préfet de police sous l'Empire. 8. Voyelles. — Prénom féminin. — Berceau du père de la relativité. 9. Enonce successivement. — Lettre doublée. 10. Hugo a révélé celle d'Olympio.

VERTICALEMENT

1. Telle la bourrique de Buridan. 2. Patriarche biblique. — Est. 3. Adverbe. — Rivale de Rome. — Ville de Mésopotamie. 4. Affreux moyen de pression. — Souffert. 5. Près de Lannoy. — Hommes sans forces. 6. Attendant sans poème. — Adresse. 7. Ile. — Un des fils de Jacob. — Lettres de créances. 8. Partie la plus fine de la laine cardée. — Chef-lieu. 9. Changeantes. 10. Extrait. — Danseuse orientale.

Solution du No 332

1	C	A	T	A	C	L	Y	S	M	E
2	R	U	I	R	I	S	E	E	S	
3	A	R	E	A	S	A	R	T		
4	C	A	P	O	N	D	U	C		
5	O	Y	A	T	T	A	X	I	S	
6	V	R	E	C	R	U	E	T		
7	I	O	R	A	I	N	U	R	E	
8	E	R	G	R	P	S	E	L		
9	D	E	T	R	O	U	S	S	E	
10	J	O	L	I	E	T	T	E	S	

nouveau à Migros



60°

programmé

pour tous les tissus devant être lavés à 60° en automate: résultat optimum. Lave parfaitement et en douceur. Les couleurs retrouvent leur éclatante fraîcheur.

Paquet Jumbo de 3,3 kg

980
(1 kg = 2.97*)

Paquet normal de 810 g

260
(1 kg = 3.21*)

*Prix de vente Migros normal par kg. **Comparez!**

Produits de lessive **MIGROS** évidemment.

PONTARLIER

6 - 22 juin 1974

Quinzaine commerciale

Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) Lausanne

8%

Emprunt 1974-89 de fr. 45 000 000

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 3 1/4% 1952-74 de fr. 40 000 000, échéant le 30 juin 1974, et au financement partiel de nouvelles installations et de participations à des sociétés de partenaires.

Modalités de l'emprunt

Durée: au maximum 15 ans
Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

100%

Prix d'émission et de conversion y compris 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres

Conversion

Les porteurs d'obligations de l'emprunt 3 1/4% 1952-74 Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), Lausanne, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations à convertir sont à remettre sans coupons.

Souscription contre espèces

Le montant non absorbé par les conversions sera offert simultanément en souscription publique contre espèces.

Délai de souscription du 17 au 21 juin 1974, à midi

Des prospectus ainsi que des bulletins de conversion et de souscription peuvent être obtenus auprès des banques soussignées.

Société de Banque Suisse

- Crédit Suisse
- Banque Populaire Suisse
- Banque Leu SA
- Banque Cantonale Neuchâteloise
- Banque Cantonale Vaudoise
- Union de Banques Suisses
- Banque Cantonale du Valais
- Banque de l'Etat de Fribourg

Gros rabais LAVE-LINGE

modèles d'exposition

Toutes les grandes marques 4-5 kg. Superautomatique, nombreux programmes commutables 220/380 V

500.-

Réduction jusqu'à Fr. **500.-**
Le plus grand choix de la région. Conseils judicieux du magasin spécialisé.

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21

Écritaux en vente au bureau du journal

L'OGRE

Prix Goncourt

Jacques Chessex
Un grand roman d'une sensualité puissante et tourmentée.
Un livre relié, jaquette couleurs, 238 pages.
No 100 162 Fr. 12.80 (f)

ex libris

Vacances d'été en Valais

Hôtel familial, pension complète Fr. 32.- à 38.- par jour. Alt. 1100 m. Repos, promenades, excursions, courses de montagne, piscine et parc zoologique alpestre.
Prospectus: Hôtel de l'Avenir, 1923, les Marécottes, tél. (026) 8 14 61.



Vendredi 21 juin à 20 h 30
salle de la Cité - Clos-Brochet 10

CONCERT AU PROFIT DE « TERRE DES HOMMES »

le chœur américain de jeunes filles

SMITH COLLEGE CHAMBER SINGERS

45 chanteurs, Direction Iva Dee Hiatt, présente des œuvres des 12me, 13me, 14me siècles, de Couperin, Copland, Kodaly, Britten, des spirituels, etc.

L'ensemble un des plus renommés des Etats-Unis, s'est déjà produit des centaines de fois en Europe. Il a participé aux festivals d'Aix-en-Provence, de Spolète, de Ljubljana.

Entrée Fr. 6.- Etudiants, apprentis, AVS Fr. 4.-. Pas de réduction.

LA RECETTE INTÉGRALE SERA VERSÉE A « TERRE DES HOMMES ». (SECOURS A DES ENFANTS GRECS TOTALEMENT DÉMUNIS).

FINLANDE-LAPONIE

Du 14 au 27 juillet
Du 3 au 16 août

14 jours, Fr. 1940.-

Avec une croisière en mer Baltique et visite d'Helsinki et excursion sur les lacs finlandais et par avion au Cercle polaire et visite de Stockholm

VOYAGES
WITTWER

Neuchâtel, Saint-Honoré 2
25 82 82
Couvet, Saint-Gervais 1
63 27 37

Concert

Adieu à la Salle des conférences donné par le

BÉBÉ-ORCHESTRE

de Neuchâtel dirigé par MADELEINE JOST avec la participation des élèves de la classe de musique, des jardins d'enfants, des élèves de l'Ecole nouvelle de musique des classes de flûte, de guitare et de piano de DAISY PERREGAUX ET ANNE-LISE KUNZ
vendredi 21 juin 1974, à la Salle des conférences, à 20 heures.
Prix des places: Fr. 5.- et Fr. 6.-.
Bons de réduction de Fr. 2.- pour les coopérateurs Migros, sur présentation de la carte de légitimation.

Location: Hug & Cie, tél. 25 72 12.

J'entreprends
pose de papiers peints peinture

ETC.
Travail soigné.
Tél. (038) 33 23 62.

Problèmes d'argent? Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA. Rapidement et sans formalités. Discretion absolue. Solution ORCA!

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____ 15
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
No postal et lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____

Banque ORCA SA rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüscherstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2500.-	3500.-	4500.-	6500.-	8000.-
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.-	729.85
18 mensualités	158.15	221.40	284.65	411.15	506.-
24 mensualités	123.15	172.40	221.70	320.20	394.10

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20.000.-.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS



FRANCE VOISINE

A la Chambre du commerce et de l'industrie du Doubs Favoriser l'implantation d'industries suisses dans la zone frontalière...

De notre correspondant : Pratiquant la décentralisation, la Chambre de commerce et de l'industrie du Doubs a siégé hier, à Pontarlier. En dehors des questions propres à cette assemblée, les délégués ont longuement traité du problème frontalier. Et pour mieux aborder ce sujet, un invité de marque était assis à la droite du président, M. Claude Lasserre, président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. Administrateur de la Société des Chaux et Ciments de Suisse romande, M. Lasserre est aussi actionnaire de la Société des ciments de Champagne (Jura français). Il était donc particulièrement qualifié pour apporter le point de vue des industriels suisses.

cette initiative venant après celle de Schwarzenbach était adoptée, on pourrait craindre, en effet, une crise économique assez rude. Mais n'anticipons pas. La situation présente a fait l'objet, à Pontarlier, d'un débat particulièrement animé. M. Joriot, industriel horloger à Villers-le-Lac (Société Magister), a expliqué les difficultés des chefs d'entreprises français à la frontière. Actuellement, la valeur du franc suisse par rapport à la monnaie française continue à attirer une main-d'œuvre importante et souvent de qualité. Toutefois, M. Joriot a tenu à souligner la politique de ses collègues :

— En aucun cas, a-t-il déclaré, il n'est question de s'attaquer à la liberté du travail.

Autrement dit, aucune pression ne sera faite sur les ouvriers français allant travailler en Suisse. Une solution de repli consisterait à créer des ateliers plus en retrait de la frontière, du côté de Fuans et d'Orchamp-Vennes, notamment. Mais les Suisses ont pris de vitesse, si l'on peut dire, les Français en organisant un certain circuit de ramassage ouvrier, jusque dans la région d'Or-

champ-Vennes précisément, à plus de 30 km du col France.

Appelé à donner son point de vue, M. Lasserre a, tout d'abord, expliqué poliment que la France ne lui paraissait pas un pays intéressant pour les investisseurs étrangers. Il regrette, par exemple, le contrôle trop sévère du crédit, la réglementation administrative tatillonne, la centralisation abusive. De plus, la fiscalité française à l'inverse de la fiscalité suisse, pénalise les bénéfices des entreprises plus que les revenus des personnes.

Le président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a reconnu les avantages que pourrait présenter le Haut-Doubs dans l'avenir pour les industries suisses frontalières : la proximité d'une part, et la langue commune aux deux régions d'autre part. Cependant pour l'instant des différences de toute nature restent trop marquées entre l'économie suisse et l'économie française pour qu'une solution efficace puisse intervenir. A moins que les disciples de Schwarzenbach...

DÉSÉQUILIBRE DE LA RÉGION FRONTALIÈRE

Parmi les préoccupations actuelles de la Chambre de commerce du Doubs, figure l'économie du Haut-Doubs durement marquée par le phénomène frontalier ; on a rappelé que plus de 5000 ouvriers français passaient, chaque jour, la frontière à Villers-le-Lac, aux Verrières, à Valloire pour travailler dans des entreprises suisses. Une commission-industrie a été mise sur pied afin de chercher des moyens propres à lutter contre cette concurrence et aussi contre ce déséquilibre de la région frontalière. Les responsables de la Chambre de commerce et de l'industrie du Doubs souhaiteraient susciter l'implantation d'industries suisses dans la région frontalière. D'ailleurs, ce projet pourrait coïncider avec l'initiative du Mouvement national suisse qui s'est donné pour mission, sinon pour vocation, de réduire de moitié le nombre des ouvriers étrangers résidant en Suisse. Si

La vie nationale

Conseil des Etats: efforts en faveur des régions de montagne

BERNE (ATS). — Lundi, le Conseil des Etats a accepté le projet de loi en vue d'un encouragement de l'élevage de bétail dans les régions de montagne par 29 voix contre 1. Il a ainsi décidé d'allouer une contribution aux détenteurs de bétail des régions de montagne supérieure à celle prévue par le projet de Conseil fédéral. Le conseiller fédéral Brugger, qui a défendu le projet gouvernemental, a déclaré que le barème de la commission de la Chambre des cantons qui a été accepté était « à la limite de la tolérance ». En revanche, les propositions du démocrate-chrétien Arnold, d'Uri, allaient trop loin et auraient coûté très cher. Les sénateurs n'ont pas suivi leur collègue uranais. Ils ont fixé la contribution par tête de gros bétail à 80 francs pour la région préalpine des collines, et à 140, 270, et 400 francs pour les trois zones de la région de montagne. Le Conseil national aura encore à se prononcer sur ces contributions.

La Chambre des cantons a d'autre part débattu des divergences qui subsistent dans le texte de la future loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne. Sur un point important elle a décidé de rejoindre le Conseil national dans sa proposition de créer un fonds d'investissement de 500 millions de francs, pour une période de 6 ans, afin de financer l'aide aux régions de montagne.

D'autre part, le Conseil des Etats a voté deux crédits pour l'acquisition d'immeubles pour le compte de l'administration fédérale à Berne, l'un de 50 millions et l'autre de 20,5 millions. Il a aussi approuvé l'utilisation de la dime de l'alcool par les cantons et de budget 1974-75 de la Régie des alcools. Il est enfin entré en matière au sujet du futur arrêté fédéral sur l'économie sucrière, dont il aborde la discussion de détail mardi.

Problèmes universitaires au National

BERNE (ATS). Le Conseil national a terminé l'examen du rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité de la Suisse, rapport qu'il a accepté par 129 voix contre 5. Puis la grande Chambre a encore approuvé deux projets défendus par M. Gnaeppi : l'adaptation des prestations de l'assurance militaire à l'évolution du coût de la vie (adopté par 118 voix sans opposition) et la création à Spiez d'un centre d'instruction pour la défense contre les armes atomiques et chimiques (71 voix sans opposition).

créer un nouvel organisme. Le postulat a été néanmoins accepté par 87 voix contre 15. Pour l'aide aux universités, seuls se sont exprimés les représentants de la commission, M. Gehler (UDC-Be), président, et M. Weber (Soc-Tg), rapporteur de langue allemande, et trois porte-parole de groupe, MM. Schmid (Soc-Sg), Hofmann (UDC-Be) et Peyrot (Lib-Ge). Il s'agit, avant la grande révision - en projet - de la loi fédérale de 1968, d'assurer le subventionnement de nos hautes écoles en particulier en 1975 et 1976, années pour lesquelles sont prévus 150 et 168 millions, un crédit d'engagement de 250 millions devant également être ouvert pour les dépenses d'investissements.

Passant ensuite à une série de problèmes relevant du département de l'intérieur, les représentants du peuple ont commencé l'étude de l'arrêté fixant le montant des crédits pour l'aide aux universités durant les années 1975 et 1976.

Les porte-parole de groupe se sont prononcés les trois en faveur du projet. M. Peyrot a, pour sa part, qualifié de « gâchis » la situation actuelle, en ce qui concerne la grande révision de la loi. Certes, a déclaré le député genevois, le Conseil fédéral poursuit ses efforts avec ténacité, mais une longue décentration sera nécessaire avant que n'apparaissent des solutions applicables. Nos universités, a estimé aussi M. Peyrot, souffrent du fait qu'elles remplissent simultanément les fonctions d'académies, d'écoles professionnelles et d'instituts de recherches, fonctions qui devront bien, un jour, être exercées par des institutions différenciées.

ASCO Assurance-conseil Le mandataire de l'assuré. Confiez-nous la gestion de votre portefeuille d'assurances. A peu de frais, nous nous occupons de tout : examen et traitement administratif de vos polices, contrôle des primes, adaptation à votre situation présente, conclusion de nouvelles assurances, si nécessaire, règlement des sinistres au mieux de vos intérêts. En chacun de ces points, notre objectivité et notre complète indépendance vis-à-vis des compagnies vous offrent les meilleures garanties. Dans votre intérêt, consultez-nous ! John Matthys Rue du Trésor 1a 038/24 33 03 2000 Neuchâtel

Séance extraordinaire du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral s'est réuni lundi soir à 20 heures en séance extraordinaire, a indiqué la chancellerie du Palais fédéral. L'objet n'a pas été révélé. Il sera éventuellement rendu public mardi matin.

Incendie à Lausanne

(c) Un incendie a sévi durant le week-end dans le laboratoire cantonal de physique et contrôle des denrées alimentaires, rue César-Roux 19 à Lausanne. Le sinistre semble avoir été causé par des vapeurs d'éther s'échappant à l'intérieur d'une armoire frigorifique qui à absorption lors du fonctionnement du thermostat. La porte du frigo s'est ouverte brusquement répandant le contenu par terre. Le frigo est ensuite tombé, communiquant le feu aux matières volatiles. L'incendie s'est éteint de lui-même et n'a été constaté que lundi matin. Un spectrophotomètre a été détruit et les murs du laboratoire complètement noircis. Les dégâts s'élevaient à 80.000 francs.

VIGNOBLE

Prochaine séance du Conseil général de Thielle-Wavre

(c) Le Conseil général de Thielle-Wavre siégera ce soir, avec notamment à l'ordre du jour l'examen des comptes, des rapports de la commission financière et du Conseil communal ; la nomination du bureau du Conseil général et de la commission financière ; la modification des traitements des différentes fonctions communales ; une demande de crédit de 30.000 fr. pour étude des égouts ; une demande de crédit de 265.000 fr. pour canalisation d'égout ; la nomination d'un conseiller communal.

Un quartier d'Hauterive privé d'eau

(c) Dimanche vers 19 h, tout le quartier de la Marnière à Hauterive fut privé d'eau. Un joint, sur la conduite principale des transports d'eau a lâché. Une grande quantité d'eau s'écoula sur la route, par chance, elle alla directement dans une chambre d'égout ce qui n'occasionna pas de dégâts aux environs. La maison concessionnaire, ainsi que les employés communaux travaillèrent d'arrache-pied pour remettre en service au plus vite la conduite défectueuse. Cela put se faire dans le courant de la nuit de dimanche à lundi.

bulletin boursier

Table with columns: NEUCHÂTEL, 14 juin, 17 juin. Rows include Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâteloise ass., Gardy, Cortallod, Cossonay, Dubied et ciments, Dubied bon, Ciment Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation N'tel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom.

Table with columns: LAUSANNE, 1060.-, 1055.-. Rows include Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr., Vevey, Edinor, Rencontre, Rinsatz & Ormon, La Suisse-Via ass., Zyma.

Table with columns: GENÈVE, 385.-, 390.-. Rows include Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., Physique nom., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Alumettes, Eikrolux B, S.K.F.B.

Table with columns: BALE, 167.-, 170.-. Rows include Pirelli Internat., Baloise-Holding, Ciba-Geigy port., Ciba-Geigy nom., Ciba-Geigy bon, Sandoz port., Sandoz nom., Hoffmann-L.R. cap., Hoffmann-L.R. jce, Hoffmann-L.R. 1/10.

Table with columns: ZÜRICH (act. suisses), 495.-, 495.-. Rows include Swissair nom., Swissair port., Union bques suisses, Société bque suisse, Crédit suisse, Bque hyp. com. port., Bque hyp. com. nom., Banque pop. suisse, Bally port., Bally nom., Elekro Watt, Holderbank port., Holderbank nom., Juvena port., Juvena bon, Motor Columbus, Italo-Suisse, Réass. Zurich port., Réass. Zurich nom., Winterthur ass. port., Winterthur ass. nom., Zurich ass. port., Zurich ass. nom., Brown Boveri port., Saurer, Fischer, Jelmioli, Hero, Landis & Gyr, Nestlé port., Nestlé nom., Roco port., Alu. Suisse port., Alu. Suisse nom., Sulzer nom., Sulzer port., Von Roll.

FRIBOURG

Trois coups de foudre: trois incendies près d'un demi-million de francs de dégâts

De notre correspondant : Un violent orage s'est abattu sur le canton de Fribourg. Plusieurs régions ont été grêlées. Et la foudre s'est abattue en maints endroits. Au Châtelard, à Pont-la-Ville et à Villariaz, trois fermes ont été atteintes. Deux ont été entièrement détruites par le feu. Les dégâts sont estimés à près d'un demi-million de francs.

DANS LA GLANE Vers 11 h 45, la ferme de la Grand-Fontaine, au Châtelard, a été foudroyée. Tout le bâtiment a été la proie des flammes. Il appartenait à M. Bernard Delabay, mais était exploité par ses deux fils, MM. Alphonse et Gabriel Delabay. Tous trois sont domiciliés dans d'autres habitations du village. L'appartement de la ferme était occupé par la famille de M. Michel Mauron, carrossier. Ce logement, ainsi que la grange et les deux écuries, ont été détruits. Le mobilier et des machines agricoles sont restés dans les flammes. Le bétail était à l'alpage, sauf trois vœux qui ont pu être sortis à temps. Les dégâts sont estimés à quelque 250.000 francs.

IN EXTREMIS ! Dans la Glâne encore, à Villariaz, la foudre est tombée vers midi sur une ferme propriété de M. Alexis Gobet, agriculteur et député, mais louée à M. Alphonse Rouiller. Elle traça le toit de la grange, faisant voler des tuiles en éclat. Lorsque des voisins intervenirent avec des extincteurs, le feu commençait à brûler. Ils parvinrent à limiter l'extension des flammes jusqu'à l'arrivée des pompiers. Il fut alors possible d'éteindre le feu. Les dommages sont

ici limités à la destruction d'une partie du toit.

EN GRUYERE Vers midi encore, la foudre est tombée sur une ferme située au-dessus du village de Pont-la-Ville, propriété de M. Jean Murith, instituteur à Charmey et louée à M. Gabriel Kolly, qui l'habite avec sa femme et ses trois enfants âgés de 3 à 8 ans. Le rural, d'autre part, est loué à M. Philémon Bapst, syndic de Pont-la-Ville.

Le bétail a pu être sauvé, mais tout le reste a brûlé. La famille Kolly a tout perdu, Mme Kolly n'ayant eu que le temps de quitter son logement avec ses enfants (son mari travaille pendant trois semaines à Genève). Compte tenu de quelques machines agricoles, du mobilier et du fourrage, la perte est évaluée à plus de 200.000 francs.

A travers le monde

Watergate : nouvelle condamnation

WASHINGTON (AFP). M. Kalmbach, qui était l'avocat personnel du président Nixon et qui joua un rôle important comme collecteur de fonds pendant les campagnes électorales de 1968 et 1972, a été condamné lundi à une peine de prison d'au moins six mois pour avoir enfreint les lois fédérales sur les élections. Par un marchandage courant dans l'administration de la justice aux Etats-Unis, Kalmbach a obtenu de n'être pas poursuivi dans l'affaire de l'étouffement du scandale de Watergate en échange du témoignage qu'il apporterait à la suite contre les autres accusés.

Extrême réserve en Israël après les déclarations de Richard Nixon

JERUSALEM (AP). — Israël pourrait ne pas être en mesure de prendre autant de risques pour la paix que le souhaite le président Nixon, estime la presse israélienne.

« Nous ne pouvons nous permettre de nous exposer davantage qu'à un degré modéré de risque dans la poursuite de la paix », écrit le « Jérusalem Post », en réponse à l'appel lancé par M. Nixon pour qu'Israël ait « le courage de miser sur la paix ».

Souhaitant les risques de sa propre politique à l'égard de la Chine et de l'Union soviétique, le chef de l'Etat américain avait en effet déclaré lundi au cours d'un déjeuner officiel que la paix exigeait des risques tout autant que la guerre, et que les enjeux misés pour la paix étaient tout aussi élevés que pour la guerre.

Israël est prêt à donner sa chance à la paix, ajoute le « Jérusalem Post », mais désire prendre « moins de risque que ne pourrait vouloir en prendre M. Nixon, avec tout son sens de la responsabilité internationale ».

Selon le quotidien, Jérusalem ne peut se risquer à négocier avec les fedayins « qui n'ont pas d'autre but que de nous détruire ». Il pourrait être tragique et à l'origine de nouvelles effusions de sang si l'optimisme excessif des Américains,

ou le désir excessif de résultats rapides, devaient faire naître des espoirs irréalistes parmi les terroristes », conclut le « Jérusalem Post ».

ACCUEIL RÉSERVÉ A AMMAN

Le président Nixon est arrivé à 17 h 30 (15 h 30 HEC) à l'aéroport d'Amman venant de Tel-Aviv.

Des véhicules blindés armés de mitrailleuses lourdes gardaient l'aéroport d'Amman lors de l'arrivée du président et de Mme Nixon qui furent accueillis à leur descente d'avion par le roi Hussein et la reine Alia.

Des chars et des mitrailleuses étaient en position sur les collines qui dominent les pistes.

Environ 400 des 1200 membres de la colonie américaine de Jordanie avaient pris place sur la tribune installée pour la visite du président des Etats-Unis.

Environ un millier de Jordaniens et de Palestiniens se pressaient derrière les barrières du service d'ordre. Tout au long de l'itinéraire suivi par les voitures officielles pour gagner la capitale il y avait peu de monde et par endroits, il y avait plus de policiers que de spectateurs. Il y a eu quelques ovations, mais l'accueil réservé au chef d'Etat américain a été beaucoup moins enthousiaste que dans les autres capitales arabes qu'il a visitées au cours de sa tournée au Proche-Orient.

Sommet arabe à Rabat

LE CAIRE (AP). — Selon des sources émanant de la Ligue arabe, un sommet arabe doit se réunir le 3 septembre à Rabat pour discuter de l'action arabe future à la lumière des accords de désengagement sur les fronts syrien et égyptien.

Table with columns: ZÜRICH (act. étrang.), 14 juin, 17 juin. Rows include Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel & Tel, Bactrice Foods, Burroughs, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca Cola, Control Data, Corning Glass Works, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, EXXON, Ford Motor Co, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Honeywell, I.B.M., International Nickel, International Paper, Internat. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, Marcor, MMM, Mobil Oil, Monsanto, National Cash Register, National Distillers, Philip Morris, Phillips Petroleum, Procter & Gamble, Sperry Rand, Texaco, Union Carbide, Uniroyal, U.S. Steel, Warner-Lambert, Woolworth F.W., Xerox, AKZO, Anglo Gold, Anglo American, Machines Bull, Italo-Argentina, De Beers I, General Shopping, Imperial Chemical Ind., Pechiney-U.-K., Phillips, Royal Dutch, Sodec, Unilever, A.E.G., B.A.S.F., Deussa, Farben, Bayer, Höchst, Farben, Mannesmann, R.W.E., Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen, Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Electr. & Musical, Imperial Chemical Ind., Imp. Tobacco, Rio Tinto, Shell Transp., Western Hold., Zambian anglo am., Allied Chemical, Allumin. Americ., Am. Smelting, Am. Tel. & Tel., Anaconda, Basing, Bristol & Myers, Burroughs, Canadian Pacific, Caterp. Tractor, Chrysler, Coca-Cola, Colgate Palmolive, Control Data, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Ford Motors, General Electric, General Foods, General Motors, Gillette, Goodyear, Gulf Oil, I.B.M., Int. Nickel, Int. Paper, Int. Tel. & Tel.

Table with columns: AMSTERDAM, 14 juin, 17 juin. Rows include Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogovens, K.L.M., Robeco, TOKYO, Canon, Citizenz, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew., Komatsu, Matsushita E. Ind., Sony, Sumi Bank, Takeda, Tokyo Marine, Toyota, PARIS, Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, Citroën, Fin. Paris Bas, Fin. des Pétroles L'Oréal, Machines Bull, Michelin, Pêcheur-U.-K., Perrier, Peugeot, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, LONDRES, Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Electr. & Musical, Imperial Chemical Ind., Imp. Tobacco, Rio Tinto, Shell Transp., Western Hold., Zambian anglo am., NEW-YORK, Allied Chemical, Allumin. Americ., Am. Smelting, Am. Tel. & Tel., Anaconda, Basing, Bristol & Myers, Burroughs, Canadian Pacific, Caterp. Tractor, Chrysler, Coca-Cola, Colgate Palmolive, Control Data, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Ford Motors, General Electric, General Foods, General Motors, Gillette, Goodyear, Gulf Oil, I.B.M., Int. Nickel, Int. Paper, Int. Tel. & Tel.

Table with columns: Kenneccott, Litton, Merck, Monsanto, Minnesota Mining, Mobil Oil, National Cash, Panam, Penn Central, Royal Dutch, Std Oil Calif, EXXON, Texaco, T.W.A., Union Carbide, United Aircraft, U.S. Steel, Westingh. Elec., Woolworth, Weroc, Indices, Dow Jones, Industrielles, chemins de fer, services publics, volume, Cours communiés par Reynolds Securities S.A., Lausanne

Table with columns: Cours des billets de banque, Achat, Vente, Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.), Cours des devises, Achat, Vente, Etats-Unis, Canada, Angleterre, Espagne, Allemagne, France étr., Belgique, Hollande, Italie est., Autriche, Suède, Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Japon

Table with columns: Cours des devises, Achat, Vente, Etats-Unis, Canada, Angleterre, Espagne, Allemagne, France étr., Belgique, Hollande, Italie est., Autriche, Suède, Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Japon

Tout en signant des accords avec les Israéliens Nixon invite Tel-Aviv à faire des concessions

JÉRUSALEM (AP). — Le communiqué conjoint publié lundi à Jérusalem à propos des entretiens du président Nixon avec les dirigeants israéliens annonce que les Etats-Unis vont négocier avec Israël un accord relatif à une aide en matière d'énergie nucléaire, tout comme ce qui a été décidé il y a quelques jours avec l'Egypte.

Le communiqué déclare, d'autre part, que le président Nixon a réaffirmé à ses interlocuteurs que les Etats-Unis respectent leurs accords à long terme de livraison d'armes à Israël.

Trois jours après l'offre faite, à l'Egypte, par Nixon de lui livrer des réacteurs nucléaires, le président américain et M. Rabin, chef du gouvernement israélien, ont annoncé que leurs gouvernements négocieront un accord prévoyant une coopération dans les domaines de l'énergie nucléaire et de la technologie, ainsi que la fourniture de combustible par les Etats-Unis sous certaines garanties.

Cet accord, déclare le communiqué, tiendra compte, en particulier, de l'intention du gouvernement d'Israël d'acheter des centrales nucléaires aux Etats-Unis afin de pourvoir aux besoins en énergie électrique de l'économie israélienne dont l'expansion se poursuit rapidement.

Israël avait déjà, au cours des 15 dernières années, un accord avec les Etats-Unis sur les réacteurs nucléaires, et le communiqué stipule qu'un arrangement provisoire sera conclu au cours du mois sur les ventes futures de combustible nucléaire à Israël.

Israël maintient le secret sur ses recherches, mais affirme qu'elles ne concernent pas la réalisation de bombes atomiques. Les experts étrangers, toutefois, sont convaincus que les savants israéliens pourraient fabriquer rapidement des armes nucléaires en cas de nécessité.

Au sujet de l'aide militaire, le communiqué déclare qu'une délégation du ministère israélien de la défense se rendra prochainement à Washington pour élaborer les détails concrets de fournitures à long terme d'armements.

Ni somme globale, ni calendrier ne sont indiqués, mais lors de négociations préliminaires il avait été question que les achats d'armements par Israël couvrent une période de cinq années, au lieu d'être faits chaque année, comme dans le système actuel.

Cependant, le président Nixon a invité publiquement les dirigeants israéliens à

prendre des risques politiques et diplomatiques pour la recherche de la paix au Proche-Orient.

Pour les observateurs, le chef d'Etat américain a voulu, par ses propos, montrer aux dirigeants israéliens que des concessions seront nécessaires de leur part.

Il s'est gardé toutefois de préciser quelles mesures pourrait adopter Jérusalem.

Evoquant sa propre politique étrangère, M. Nixon a voulu rappeler aux Israéliens que certains risques peuvent se révéler payants.

M. Nixon a déclaré que le nouveau gouvernement israélien est placé devant deux choix. «L'un est la solution facile... C'est le statu quo; mais il y a une autre solution... la bonne, c'est celle de l'homme d'Etat et non pas seulement de l'homme politique».

LES FRONTIÈRES

M. Nixon a réaffirmé qu'en aucune circonstance le fait que les Etats-Unis cherchent à améliorer leurs relations avec l'un des voisins d'Israël signifie que l'amitié ou le soutien américains seront moindres.

Le chef d'Etat américain s'est gardé de promettre de nouveau le maintien de l'équilibre des forces au Proche-Orient et de soutenir l'exigence israélienne pour des frontières sûres et reconnues.

Dans les milieux proches du gouvernement israélien, on déclarait: «on nous invite à prendre des risques, mais on ne nous promet pas de nous soutenir si nous le faisons».

Toutefois, dans l'entourage du chef d'Etat américain, on soulignait que la promesse d'une aide militaire de 350 millions de dollars suffisait à prouver le soutien américain.



Nixon joue avec des enfants de Jérusalem. (Téléphoto AP)

Avec les Palestiniens « modérés » ?

JÉRUSALEM (AP). — La visite du président Nixon au Proche-Orient a poussé Israël à s'abstenir de représailles au Liban à la suite du raid terroriste palestinien à Chamir, lancé trois jours avant l'arrivée en Israël du chef de la Maison-Blanche, a révélé le ministre de l'Information M. Yariv au cours d'une conférence de presse.

«Cela a été un facteur» a-t-il dit en réponse à une question. Au sujet du problème palestinien, M. Yariv a réitéré le refus d'Israël de négocier avec les organisations palestiniennes. Il n'a pas écarté des discussions avec les Palestiniens modérés.

Comme on lui demandait si Israël pourrait négocier avec des Palestiniens, non affiliés aux organisations de fedayins le ministre a répondu que le gouvernement examinerait cette éventualité si elle venait à se présenter. Mme Golda Meir, pour sa part, avait toujours rejeté sans nuance de négocier avec des palestiniens.

Israël pense que la solution du problème palestinien est d'incorporer la Palestine à la Jordanie, a dit M. Yariv, qui a fait observer que la Jordanie était

le pays ayant le plus grand nombre de Palestiniens parmi ses citoyens, notamment des hommes occupants des postes importants au gouvernement. Israël s'oppose à un Etat palestinien distinct entre Israël et la Jordanie, parce qu'il serait voué à l'emprise des fedayins et «menacerait notre sécurité», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat Kissinger a déclaré lundi avant de prendre l'avion pour le Canada, que les dirigeants arabes devaient maintenant se mettre d'accord sur la prochaine étape du règlement progressif du conflit du Proche-Orient.

Au cours d'une conférence de presse, M. Kissinger a démenti les informations selon lesquelles il allait maintenant prendre contact avec les dirigeants des organisations palestiniennes pour préparer la prochaine étape des négociations.

Le secrétaire d'Etat s'est contenté de dire à propos du problème palestinien que la solution «la plus efficace» devrait passer par «une négociation jordanienne pour laquelle existe un passé historique et pour laquelle Israël s'est toujours déclaré en principe favorable».

Les services secrets soviétiques KGB

et GRU «entraînent, financent et équipent militairement» le Front populaire pour la libération de la Palestine que dirige Ahmed Jibril, un ancien officier syrien, affirme le journal britannique «Sunday-Times» dans une correspondance de Berlin, et citant comme sources les services de renseignements occidentaux.

Nouvelle bombe française à Mururoa

PARIS (AP). La France a procédé lundi matin à une explosion nucléaire de faible puissance - moins de 20 kilotonnes - au-dessus de l'atoll de Mururoa, inaugurant ainsi sa huitième campagne annuelle de tirs dans l'atmosphère en Polynésie.

Cette explosion, qui est la 53me expérience française depuis le début des essais au Sahara en 1960, et la 36me réalisée en Polynésie, n'a pas été annoncée officiellement par les autorités civiles et militaires françaises. Elle a seulement été connue par des déclarations des premiers ministres d'Australie et de Nouvelle-Zélande qui, informés par leurs services de détection des tirs, ont aussitôt protesté contre les risques de radiation que ces explosions font peser sur les régions du Pacifique sud. Comme toutes les précédentes en effet, cette expérience a aussitôt eu des «retombées» diplomatiques et politiques qui se sont traduites par des protestations.

Le premier ministre australien a déclaré, pour sa part regretter d'autant plus ce geste de la France qu'il avait adressé récemment un message au nouveau président de la République pour lui exprimer

«Le désir sincère de développer» les relations entre les deux pays «relations qui dit-il, avaient été affectées d'une manière regrettable au cours de ces dernières années par le différend sur les essais nucléaires».

Le président Giscard d'Estaing avait annoncé la semaine dernière que, pour des raisons d'économie, il allait supprimer un essai de la campagne nucléaire française. Il n'avait pas révélé toutefois le nombre exact d'expériences prévues.

Ces essais sont les derniers à être faits dans l'atmosphère. Les autorités militaires ont pris des dispositions pour que les prochaines expériences puissent avoir lieu sous terre.

Il semble que les autorités françaises ont reçu la même consigne que l'année dernière de ne faire aucun commentaire sur la campagne d'essais même lorsque la nouvelle de l'expérience a été rendue publique en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

ASSURANCES

Dans un livre blanc, publié en juin à Paris, le gouvernement français avait affirmé que les risques de retombées nucléaires avaient été limités au strict mi-

nimum selon une nouvelle procédure impliquant l'utilisation de ballons.

Une zone dangereuse d'une centaine de kilomètres a été délimitée autour de l'atoll de Mururoa. Le passage des bateaux y est interdit. L'atoll lui-même est situé à 1.500 km de Tahiti.

La commission indienne de l'énergie atomique a annoncé que la Chine populaire a procédé lundi matin à une expérience nucléaire. L'engin, selon la commission, avait une puissance égale à une mégatonne de T.N.T. environ.

Le Portugal en proie aux grèves

LISBONNE (AP). En dépit des appels au civisme du gouvernement, plus de 30.000 employés des P.T.T. du Portugal ont déclenché lundi matin une grève générale qui a provoqué l'interruption de toutes les liaisons téléphoniques non automatiques, y compris la plupart des liaisons internationales.

Les employés des P.T.T., qui ont arrêté le travail ont accusé le gouvernement dans un communiqué de tenter de semer la discorde dans leurs rangs.

A la dernière minute, le gouvernement avait lancé un appel à la conscience politique des employés pour les inciter à renoncer à leur grève, mais ils ont rejeté

cet appel, première intervention officielle dans le domaine du travail depuis que le général de Spínola a supplanté l'ancien régime.

Les communications sont notamment interrompues entre la métropole et les Açores où le président doit s'entretenir mercredi avec M. Nixon.

Il y a trois semaines déjà, les employés des boulangeries et des transports urbains avaient déclenché une grève de deux jours et d'autres catégories de travailleurs avaient également observé des arrêts de travail.

PRUDENCE DU P.C.

Dimanche, lors d'un rassemblement populaire à Porto, le ministre du travail, M. Goncalves, l'un des deux communis-

UN FAIT PAR JOUR

Ce vieux Sam (II)

Rumeurs? Celle-ci est d'un bon cru. En 1982, c'est-à-dire demain, tout le domaine pétrolier de l'Arabie saoudite, «il se passera quelque chose cet été», vient d'assurer un des confidentiels de Yamani. En effet, Nixon a chargé les patrons de l'Exxon, de la Standard, de la Texaco et de la Mobil, d'engager des pourparlers en ce sens. Un beau cadeau. Dont le roi Fayçal sera éternellement reconnaissant à ce vieux Sam.

Rumeurs? En voici une autre. Bonne bouteille elle aussi. Anglais et Américains n'arrivent pas à faire le ménage du canal de Suez. Et, comme c'est drôle, ils ont l'air de faire du surplace dès que leurs dragueurs arrivent en vue du détroit de Gubal qui ouvre la porte de la mer Rouge. Sadate avait proposé que l'on demande à la France de retrouver ses manches pour aider les Occidentaux. Pas touche, a dit Kissinger, alors que Nixon faisait la moue. Ils savent, eux, que ce problème ne pourra être résolu qu'à Moscou. Si cela est possible. Car, le détroit de Gubal est domaine soviétique et l'URSS en a profité, depuis 1967 pour faire de ce passage un infranchissable champ de mines. Or, dans la stratégie globale américaine, il y a des choses qui ne se demandent pas: même au Proche-Orient.

Qui a dit: «Au Proche-Orient, l'ère du colonialisme est close. Le temps des empires politiques est révolu!» C'est Hopkins, le bras droit de Roosevelt il y a 31 ans. Mais, rien n'a changé. C'est aussi le style de Kissinger. Pour prix de ce beau couplet sur l'indépendance arabe, l'Egypte de jadis s'était blottie dans les bras de l'Amérique. Et l'Arabie saoudite se vendit corps et biens. Pour 50.000 dollars. Aujourd'hui, au Caire comme chez Fayçal, c'est la même romance. Mais ce ne sera pas le même prix. Voilà la différence. Bien sûr que Sadate n'a pas toujours joué du même instrument. Et, il y a eu deux ans le 14 mai, Sadate ne convoquait pas le ban et l'arrière-ban de sa brigade des acclamateurs pour réserver à Nixon un accueil style 5me Avenue. En mai 1972, Sadate faisait encore la fine bouche, Sadate jetait alors feu et flamme contre ce qu'il appelait «l'opposition de droite» coupable de ne pas s'en prendre aux Etats-Unis «dont l'hostilité à notre égard se manifeste de plus en plus». Et Sadate, joignant le geste à la parole, avait immédiatement pris des sanctions contre ceux qui «ignoraient les impératifs de la bataille». Il n'est pas le seul à avoir oublié...

Lorsque Sadate signa avec Nixon le traité d'amitié liant désormais son pays au char de la puissance américaine, le président égyptien s'est-il souvenu de ce qu'il disait alors encore un an «sur l'alliance des forces laborieuses passant par le renforcement de l'amitié avec l'URSS»? Quand Nixon parapha les quelques chèques qui, un jour, précipiteront peut-être l'Egypte dans le cycle des pays vraiment industrialisés, le président américain avait-il seulement en mémoire le discours de Sadate de janvier 1973: «L'URSS est notre seule amie. C'est elle qui nous a constamment aidés depuis le jour où le secrétaire d'Etat Dulles nous a déclarés en faillite»? Que fallait-il en somme pour que tout change? Qu'Israël pour la première fois, ne gagne pas tout à fait une guerre que ses chefs n'avaient pas su prévoir.

Il fallait aussi que les Etats-Unis changent de secrétaire d'Etat. Et que Sadate change de politique. Voyez comme tout est simple. Et Nixon a assez d'ennuis, et il y avait assez de monde tout au long de son apothéose égyptienne, pour que le président des Etats-Unis en oublie qu'au printemps de l'an dernier, Sadate en était encore à dire: «L'Egypte n'a qu'un seul ennemi: les Etats-Unis». Lorsque Nixon et Sadate se sont serrés la main l'autre jour on a vu Kissinger applaudir à en perdre haleine. Pour manifester sa joie? Pour autre chose aussi peut-être...

(à suivre) L. GRANGER



L'atoll de Mururoa. (Archives - Agip)

SUITE Terrorisme à Westminster

Les endroits les plus touchés ont été la cafeteria, là où semble avoir été déposée la bombe et Westminster-Hall, dont la précieuse boiserie du treizième siècle a gravement souffert de l'incendie.

Selon un porte-parole de la police, Westminster-Hall, imposant vestibule richement décoré de vitraux, a été détruit à 25%. En revanche, la chapelle adjacente, construite sous Henri VIII, paraît avoir échappé au feu.

EMOTION

On ignore encore quels sont les auteurs de cet attentat le plus spectaculaire, sinon le plus sanglant qui ait frappé la capitale britannique depuis que la violence a franchi la mer d'Irlande l'année dernière. On sait seulement qu'un homme à l'accent irlandais a prévenu l'agence de presse «Press association», six minutes avant l'attentat.

Depuis quinze mois, Londres a régulièrement retenti du fracas des explosions. Les deux premières, commises par un commando de l'IRA provisoire qui dirigeaient les sœurs Price, avaient fait

plus de cent blessés le 8 mars 1973. Afin d'obtenir le transfert des deux sœurs dans une prison d'Irlande du Nord, l'IRA avait déclenché vers Noël une violente campagne de bombes. Avant celui d'hier matin, le dernier attentat à la bombe avait visé un parc de stationnement automobile de l'aéroport de Londres-Heathrow, il y a environ un mois.

C'est la première fois depuis 1604 que le palais de Westminster est directement l'objet d'un attentat. Mais la «conspiration des poudres» du catholique Guy Fawkes, qui avait miné les sous-sols du parlement, avait été découverte avant que le palais ne saute.

Le fait que cette fois-ci les terroristes aient réussi, pose un grave problème de sécurité. Malgré le renforcement des précautions prises en 1970 après qu'un individu eut lancé une bombe lacrymogène à l'intérieur de la Chambre des communes, l'accès du parlement demeure à ce jour relativement aisé. Des voix nombreuses se sont déjà élevées pour qu'un pareil attentat ne puisse jamais se reproduire dans l'enceinte de la «mère des parlements».

L'affaire de Bruay-en-Artois

PARIS (AP). — «Il est innocent» ont dit les défenseurs de Jean-Pierre F., le garçon de 18 ans inculpé du meurtre de Brigitte Dewevre, 16 ans, commisé le 5 avril 1969 à Bruay-en-Artois.

C'était lundi, après une brève audition de leur jeune client devant le juge d'instruction, M. Sablayrolles, à qui il avait promis par lettre de faire d'importantes révélations.

Mais le juge et les avocats n'ont pas voulu en dire plus. Les avocats ont cependant promis de diffuser un communiqué plus précis dans les prochains jours.

Pourtant, lors de son arrestation, puis de son inculpation, le 19 avril 1973, Jean-Pierre avait avoué être le meurtrier de Brigitte. Il avait donné des détails: une bousculade, une chute, un accident.

Depuis ses aveux complets confirmés par la découverte chez lui, des lunettes de la victime, Jean-Pierre petit à petit a modifié sa position, bien que la reconstitution du crime en avril dernier, ait encore une fois confirmé, semble-t-il, sa culpabilité.



Une des nombreuses grèves qui ont déjà secoué le Portugal. (Téléphoto AP)

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

ASIE

Hong-kong: on refoule

HONG-KONG (AP). — Les autorités ont refoulé hier en début de matinée, 118 réfugiés sud-vietnamiens qui avaient gagné Hong-kong en fraude.

La plupart des réfugiés étaient de descendance chinoise. Le journal «Hong-kong standard», de langue anglaise, a protesté contre la hâte avec laquelle les autorités ont refoulé les réfugiés.

Le «TU-144»

MOSCOU (AFP). — Un nouveau prototype d'avion supersonique Tupolev, le «TU-144», a fait un premier vol d'essai vendredi dernier, a annoncé la «Pravda». Cet appareil est destiné au transport de voyageurs.

Deux néo-fascistes tués

PADOUE (AFP). — Deux militants du Mouvement social italien néo-fasciste, ont été tués à coups de revolver alors qu'ils se trouvaient dans une permanence de la fédération du parti à Padoue.

Le meurtrier s'est enfui aussitôt après le crime.

Belfast: prise de contact avec l'IRA?

BELFAST (REUTER). Les représentants de la tendance militante protestante ont entamé lundi à Belfast une réunion secrète pour examiner l'opportunité d'une prise de contact avec l'IRA.

Cette réunion, qui rassemble les dirigeants de groupements paramilitaires et extrémistes, notamment le régiment de défense de l'Ulster, les commandos rouges et les volontaires des loges d'Orange, étudiera la proposition lancée par la brigade de Belfast-Ouest de l'UDA en vue d'un cessez-le-feu de trois mois avec l'IRA qui serait suivi de l'ouverture de pourparlers sur l'avenir de l'Ulster.

EUROPE

Les gorges de l'Ardeche envahies par les chenilles

VALENCE (AP). — Les gorges de l'Ardeche subissent depuis la fin du mois l'invasion de chenilles. Des centaines de milliers de chenilles se sont développées sur environ 3000 hectares de basse Ardeche dans les communes de Saint-Martin, Saint-Marcel, Bidon, Saint-Romèze, ainsi que dans les communes de la rive droite de l'Ardeche, du côté du Gard.

Des gorges de Saint-Marcel jusqu'à la combe de Gourmier, les taillis de chênes verts sont assaillis par les chenilles qui s'attaquent aussi aux vergers, notamment aux cerisiers, abricotiers et pruniers. Il s'agit d'une espèce dite «bombyx».

Il s'avère trop tard pour envisager une opération d'envengure afin de détruire les chenilles.

Enlèvement: trois Italiens arrêtés

MILAN (AP). — La police qui enquête sur la disparition du fils d'un diplomate belge a arrêté trois Italiens dans une cabine téléphonique, alors qu'ils téléphonaient au père de leur victime. Le fils du diplomate, M. Luit, âgé de 18 ans, a disparu depuis trois semaines. Les trois Italiens arrêtés sont tous originaires de Varèse ou de la région, près de la frontière suisse.

Nouvelle victime à Brescia

BRESCIA (AFP). — L'attentat néo-fasciste de Brescia du 28 mai dernier a fait une huitième victime, un retraité de 65 ans qui est décédé des suites de ses blessures. Six personnes avaient été tuées sur le coup, le jour de l'explosion de la bombe qui avait été déposée dans une poubelle. Un jeune instituteur devait ensuite décéder le 1er juin à l'hôpital.

AMÉRIQUE

Enlèvement en Argentine

BUENOS-AIRES (AP). — Le directeur de la production de Mercedes-Benz en Argentine, M. Pilz, a été enlevé vendredi.

On pense que ses ravisseurs appartiennent à l'Armée révolutionnaire populaire, l'organisation de guérilla argentine la plus active.

Les prix du pétrole bloqués

QUITO (Reuter). — Les principaux pays exportateurs de pétrole ont décidé de prolonger pour trois mois le blocage des prix du pétrole, a annoncé un porte-parole de la conférence ministérielle de l'OPEP, réunie à Quito.

SUMMERTIME
Pour vous rassasier tout en vous rafraichissant, demandez nos plats d'été

- assiette de salades et crudités
- roastbeef à la russe (fourré de mousse au raifort)
- jambon de Parme et radis
- poire d'avocat aux crevettes

Et bien d'autres mets légers et rapicoulants.

Et toujours assez de places de parc. La taxe de parking sera remboursée aus dineurs!

Lucien Gelaz
Té. 038 7 26 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

Munich: SOS à la radioactivité

MUNICH (DPA). Les recherches entreprises par la police en vue de retrouver la voiture contenant une bombe au cobalt radio-actif dérobée dans la nuit de dimanche à lundi à Burghausen, près d'Altoetting, ont été couronnées de succès. Le véhicule a en effet été découvert à une quarantaine de kilomètres de Burghausen où ses voleurs l'avaient abandonné avec son dangereux chargement. Selon la police les auteurs du vol n'ont semble-t-il pas ouvert le coffre de la voiture. Seule la fenêtre latérale droite a été forcée. Les voleurs avaient été mis en garde par la police contre la manipulation incorrecte de la bombe. En cas d'accident, les radiations auraient pu contaminer une zone d'un rayon de 250 mètres.